



Bulletin Officiel

N°6590 Jeudi 21 Avril 2022

www.cmf.tn27^{ème} année ISSN 0330 – 7174

AVIS ET COMMUNIQUES DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE 3

DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR
DES NORMES IFRS 4

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES

BANK ABC TUNISIE 5

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS 6

PROJETS DE RESOLUTIONS AGO

BANK ABC TUNISIE 7

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS 10

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

CARTHAGE CEMENT 12

DELICE HOLDING 14

HANNIBAL LEASE 15

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI- 16

LAND'OR 19

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH- 21

ATTIJARI LEASING 26

SANIMED 28

UNIMED 29

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE - SOMOCER- 31

ENNAKL AUTOMOBILES 33

AMEN BANK	34
OFFICE PLAST	37
CELLCOM	39
ESSOUKNA	41
SERVICOM	43
SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS -SIMPAR-	45
S.N.M.V.T - MONOPRIX-	47
SOTUMAG	48
TUNINVEST SICAR	49
SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE TUNIS RE	51
BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA BANK-	54
L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD	57
<u>COMMUNIQUE DE PRESSE</u>	
SOCIETE ATELIER DU MEUBLE INTERIEURS	58
<u>EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE</u>	
BIAT SUBORDONNE 2022-1	59
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	69

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE (MISE A JOUR EN DATE DU 17/03/2022)

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

- BANK ABC TUNISIE
- AMEN TRESOR SICAV
- LA GENERALE OBLIG-SICAV
- MAC EPARGNE ACTIONS FCP

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES ADMISES A LA COTE DE LA BOURSE

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés admises à la cote de la Bourse qu'en vertu des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier¹, elles sont tenues, de déposer, au Conseil du Marché Financier et à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, ou de leur adresser des indicateurs d'activité fixés selon les secteurs, par règlement du Conseil du Marché Financier, et ce, au plus tard vingt jours après la fin de chaque trimestre de l'exercice comptable.

Lesdites sociétés doivent procéder à la publication desdits indicateurs trimestriels au bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans un quotidien paraissant à Tunis.

Ces indicateurs doivent être établis conformément aux dispositions de l'article 44 bis du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne² et aux indicateurs fixés par secteur à l'annexe 11 de ce même règlement.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées en communiquant au CMF, sur support papier et magnétique (format Word) suivant le modèle annexé au présent communiqué, leurs indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre de l'exercice comptable 2022, au plus tard le 20 Avril 2022.

AVIS DES SOCIETES				
<u>INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS</u>				
SOCIETE.....				
Siège social :				
La société publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au x ^{ème} trimestre				
<u>Indicateurs :</u>				
Trimestre de l'exercice comptable N	Trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Du début de l'exercice comptable N à la fin du trimestre	Du début de l'exercice comptable N-1 à la fin du trimestre correspondant de l'exercice comptable N-1	Exercice comptable N-1
<u>Commentaires</u>				
<ul style="list-style-type: none"> - bases retenues pour leur élaboration ; - justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs ; - exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours de la période considérée et leur incidence sur la situation financière de la société et des entreprises qu'elle contrôle ; - justifications des éventuels écarts par rapport aux prévisions déjà publiées ; - informations sur les risques encourus par la société selon son secteur d'activité. 				
Si les indicateurs publiés ont fait l'objet d'une vérification de la part de professionnels indépendants, il y a lieu de le mentionner et de publier l'avis complet de ces professionnels.				
La société peut publier d'autres indicateurs spécifiques à son activité, en plus de ceux mentionnés à l'annexe 11 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne, à condition de :				
<ul style="list-style-type: none"> - définir clairement ces indicateurs, au cas où ils ne relèvent pas de définition strictement comptable selon le référentiel comptable tunisien. Ainsi, tout retraitement pour déterminer de tels indicateurs doit être décrit avec publication des montants tels que retraités, comparé à la même période de l'exercice comptable précédent ; - justifier leur choix et d'expliquer leur portée ; - les utiliser de manière continue et ne pas se limiter à les publier dans le souci de donner l'image la plus favorable sur la période considérée. 				
La société doit fournir des informations sur les indicateurs ayant servi de base pour le calcul du loyer au cas où :				
<ul style="list-style-type: none"> - elle sous-traite ou loue la totalité ou le principal de son activité à des tiers ; - elle exploite des unités louées auprès de tiers. 				

2022 - AC - 017

¹ Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières.

² Tel qu'approuvé par l'arrêté du ministre des finances du 17 novembre 2000 et modifié par les arrêtés du Ministre des finances du 7 avril 2001, du 24 septembre 2005, du 12 juillet 2006, du 17 septembre 2008 et du 16 octobre 2009.

COMMUNIQUE DU CMF

**DECISION DU CONSEIL NATIONAL DE LA COMPTABILITE RELATIVE AU REPORT DE
LA DATE D'ENTREE EN VIGUEUR DES NORMES IFRS**

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des sociétés cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, aux banques, aux établissements financiers et aux sociétés d'assurance et de réassurance; que l'assemblée générale du Conseil National de la Comptabilité du 31 décembre 2021, a décidé ce qui suit :

- L'entrée en vigueur des normes internationales d'information financière (IFRS) pour l'établissement des états financiers consolidés, est reportée au 1^{er} janvier 2023 au lieu du 1^{er} janvier 2021, avec la possibilité d'une application anticipée courant les années antérieures à 2023,
- Les sociétés qui décident volontairement, d'adopter les normes internationales IFRS avant la date d'entrée en application obligatoire, sont tenues de continuer durant cette période, à établir des états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises.

A cet effet, le Conseil du Marché Financier, invite les institutions susvisées à poursuivre leurs démarches en vue de l'adoption du référentiel IFRS, notamment les différentes étapes prévues par le communiqué du CMF du 11 février 2020, et ce pendant la période restante jusqu'à l'entrée en application obligatoire dudit référentiel.

Dans ce cadre, le CMF appelle les institutions concernées à fournir dans les meilleurs délais, une information mise à jour portant notamment, sur l'impact de l'adoption des IFRS sur la situation financière et la performance du groupe, arrêtées au 31 décembre 2021 et au 31 décembre 2022, et ce afin d'informer le marché sur l'impact du passage aux IFRS sur les états financiers consolidés.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Arab Banking Corporation Tunisie
-Bank ABC Tunisie-**

Siège social : ABC Building, Rue du Lac d'Annecy – 1053 les Berges du Lac - Tunis

Arab Banking Corporation Tunisie ci-après (« Bank ABC – Tunisie ») porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra **le 26 Avril 2022 à 14h00** à l'Hotel Four Seasons, Tunis, et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des délais et des modalités de convocation de l'Assemblée Générale
- Ordinaire,
- Lecture et approbation de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire,
- Lecture et approbation du rapport annuel de gestion du Conseil d'Administration sur l'exercice clos le 31/12/2021,
- Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021,
- Lecture des rapports des Co-Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos le 31/12/2021,
- Approbation des conventions réglementées au titre de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Affectation des résultats de l'exercice clos le 31/12/2021,
- Nomination d'administrateurs au sein du Conseil d'Administration,
- Nomination d'un administrateur indépendant au sein du Conseil d'Administration,
- Allocation des jetons de présence aux administrateurs pour l'année 2022,
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes (cabinet « CMG »),
- Questions diverses,
- Pouvoirs en vue des formalités.

AVIS DES SOCIÉTÉS

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

BANQUE DE TUNISIE ET DES EMIRATS

Siège social : Boulevard Mohamed El Béji CAID ESSEBSI, lotissement AFH, BC8 - Centre Urbain-Nord
1082 Tunis

Il est porté à la connaissance des actionnaires de la Banque de Tunisie et des Emirats (BTE) que la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de la Banque se tiendra **le Mercredi 27 Avril 2022 à 10H00** à distance, et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers de la société mère arrêtés au 31/12/2021 ;
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers de la société mère arrêtés au 31/12/2021 ;
3. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021 ;
4. Lecture du rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021 ;
5. Approbation des rapports du conseil d'administration, des états financiers individuels et des états financiers consolidés arrêtés au 31/12/2021 ;
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion de l'exercice 2021 ;
7. Affectation des résultats relatifs à l'exercice 2021 ;
8. Fixation des jetons de présence ;
9. Nomination de nouveaux membres au Conseil d'Administration.

Par ailleurs, et compte tenu de la situation sanitaire mondiale liée à la propagation du virus COVID-19, et dans le cadre de l'application effective des mesures de précaution et préventives y afférentes, il a été décidé de tenir ladite Assemblée Générale Ordinaire en adoptant des moyens de communication à distance selon les procédures suivantes, et que les actionnaires à dividendes prioritaires sont invités à suivre:

1. Envoi d'une demande d'inscription à l'adresse e-mail suivante: ago2022@bte.com.tn en renseignant les données suivantes: Nom et Prénom + CIN + nombre d'actions détenues + intermédiaire en bourse ;
2. La Banque vérifie les données, enregistre les présents et envoie à distance les dossiers relatifs à l'ordre du jour des de ladite assemblée générale + le bulletin de vote, sachant que le nombre d'inscriptions est pris en compte dans la constitution du quorum ;
3. Les actionnaires peuvent envoyer leurs questions et demandes via le même e-mail, et ce processus se poursuit jusqu'au 20/04/2022, après quoi la Banque leur fournit toutes les réponses au plus tard le 25/04/2022 ;
4. Chaque actionnaire renseigne le bulletin de vote à distance et le signe puis l'envoie à la Banque au plus tard le 25/04/2022, et ce par lettre recommandée (le cachet de la poste faisant foi), par fax au n° 71.287.409, ou par e-mail via l'adresse : ago2022@bte.com.tn

NB. Les documents relatifs à ladite assemblée générale ordinaire sont mis à la disposition de tous les actionnaires au siège de la Banque durant les délais légaux.

AVIS DES SOCIÉTÉS

PROJET DE RESOLUTIONS AGO

**Arab Banking Corporation Tunisie
-Bank ABC Tunisie-**

Siège social : ABC Building, Rue du Lac d'Annecy – 1053 les Berges du Lac - Tunis

Projet des résolutions qui sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 26 avril 2022.

Première Résolution

Approbation des délais et des modalités de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les actionnaires ratifient les modes et délais de convocation de la présente Assemblée Générale Ordinaire, la déclarent régulièrement constituée, déclarent que ceci ne porte en rien atteinte à leurs intérêts et couvrent en conséquence, irrévocablement et sans restriction ni réserve, toutes les nullités qui pourraient être tirées du non-respect des délais et modes de convocation.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Deuxième Résolution

Lecture et approbation de l'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire

L'Assemblée Générale Ordinaire, approuve l'ordre du jour dans son intégralité, sans aucune réserve ni objection et déclare que l'Assemblée est régulièrement constituée.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Troisième Résolution

Approbation du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration

L'Assemblée Générale Ordinaire, après la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve ledit rapport tel qu'il a été présenté.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Quatrième Résolution

Approbation des Etats Financiers de l'Exercice clos le 31 Décembre 2021

Après examen des états financiers relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021 et après lecture du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve sans réserve les états financiers tel qu'arrêtés au 31/12/2021.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Cinquième Résolution**Approbation des Conventions Réglementées de l'Exercice clos le 31 Décembre 2021**

Après la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux conventions et opérations réglementées de l'exercice 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire approuve lesdites conventions et transactions telles qu'elles ont été mentionnées dans le rapport des Commissaires aux Comptes ; et ce, conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales ainsi que les articles 43 et 62 de la loi N°2016-48.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Sixième Résolution**Quitus aux Administrateurs au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Septième Résolution
Affectation des Résultats

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du résultat déficitaire net dégagé au titre de l'exercice 2021 qui s'élève à -267 milles Dinars (moins deux cent soixante-sept mille dinars) et décide de l'affecter comme suit :

Résultat de l'exercice	(267)
Résultats reportés au 31/12/2020	12 126
Bénéfice Distribuable	11 859
Réserves Légales	593
Dividendes	0
Reliquat	11 266
Affectation aux résultats reportés	11 266

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Huitième Résolution
Nomination d'Administrateurs

L'Assemblée Générale Ordinaire constate que les mandats des Membres du Conseil l'Administration dont les noms suivent, arrivent à échéance à la date de la présente assemblée :

- M. Muzaffer Aksoy
- M. Ali Alashhab
- M. Usama Zenaty
- M. Mazen Ladki

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler les mandats de :

-
-
-

L'assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur.....en tant que Membre au sein du Conseil d'Administration.

Les Administrateurs, ainsi nommés, exerceront leurs fonctions d'administrateurs au sein du Conseil d'Administration de Bank ABC Tunisie pour une durée de trois (03) ans expirant lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura à statuer sur l'exercice 2024.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Neuvième Résolution

Nomination d'un Administrateur indépendant

Le mandat du Membre Indépendant M. Hakim Ben Hammouda ayant pris fin au terme de l'exercice 2021, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur...../ Madame en tant que Membre Indépendant au sein du Conseil d'Administration ; et ce, pour une période de trois (03) ans prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur l'exercice 2024.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Dixième Résolution

Allocation des Jetons de Présence aux Administrateurs pour l'Année 2022

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux Membres du Conseil d'Administration et aux membres des trois Comités règlementaires à titre de jetons de présence pour l'exercice 2022, la somme de 190 Mille Dollars Américains net. Le Conseil d'Administration fixera les modalités de distribution de ladite somme. La banque se chargera de couvrir les frais de voyage et de séjour des membres du Conseil lors des réunions du Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Onzième Résolution

Renouvellement du Mandat du Commissaire aux Comptes

Le mandat du cabinet CMG « *Consulting Members Group* » étant arrivé à terme, l'Assemblée Générale Ordinaire, décide, sur proposition du Conseil d'Administration, de renouveler le mandat du cabinet CMG « *Consulting Members Group* », représentée par Monsieur Jamil Gouider, en qualité de Commissaire aux Comptes de la Banque, pour une période de trois (03) années qui prendra fin lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur l'exercice 2024.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

Douzième Résolution

Pouvoirs en vue des formalités

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal de la présente Assemblée, pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale, d'enregistrement ou de régularisation prescrite par la loi.

Cette résolution, mise au vote, **est adoptée à**

بلاغ الشركات

مشروع لوائح**بنك تونس والإمارات**

مقرها الإجتماعي : شارع الأستاذ محمد الباجي قائد السبسي، تقسيم الوكالة العقارية للسكنى 8BC - المركز العمراني الشمالي 1082 – تونس

مشروع لوائح التي ستعرض للمصادقة في الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم 27 أبريل 2022.

القرار الأول

إنّ الجلسة العامة العادية بعد الاستماع إلى قراءة :

- تقارير مجلس الإدارة حول نشاط البنك وحول حسابات السنة المحاسبية 2021 (القوائم الماليّة الفردية والقوائم الماليّة المجمّعة) .
- تقارير مراقبي الحسابات حول القوائم المالية الفردية والمجمّعة للسنة المحاسبية 2021.

تصادق الجلسة العامة العادية بدون أيّ تحفظ على تقرير مجلس الإدارة وعلى القوائم المالية الفردية والقوائم المالية المجمّعة للسنة المحاسبية المختومة في 31 ديسمبر 2021.

القرار الثاني

إنّ الجلسة العامّة العادية بعد الاستماع الى قراءة التقرير الخاصّ بمراقبي الحسابات المتعلق بالاتفاقات المنصوص عليها بالفصل 62 من القانون عدد 48 لسنة 2016 المؤرخ في 11 جويلية 2016 والمتعلق بالبنوك والمؤسسات المالية وبالفصل 200 وما يليه وبالفصل 475 من مجلة الشركات التجارية تصادق على هذه الاتفاقيات.

القرار الثالث

إنّ الجلسة العامّة العادية بعد الإطلاع على نتائج السنة المحاسبية 2021 تبرئ ذمّة أعضاء مجلس الإدارة إبراء تامًا وبدون أي تحفظ على تصرّفهم خلال السنة المحاسبية 2021.

القرار الرابع

إنّ الجلسة العامة العادية تقرّر توظيف النتيجة المالية كما يلي :

(بالدينارات)	:		
-16 888 599, 976	:	(+) ما تبقى من مرائب 2020	
-31 671 370, 074	:	(+) النتيجة الصافية لسنة 2021	
-	:	(+) الاحتياط القانوني	
-48 559 970, 050	:	(=) ما تبقى للترحيل	

القرار الخامس

إنّ الجلسة العامة العادية تقرّر تحديد بدلات الحضور بمبلغ صافي بـ 1.000 دينار لكلّ عضو بالنسبة لكلّ اجتماع مجلس إدارة.
كما أنها تصادق على اسناد منح الحضور بمبلغ صافي بـ 2000 دينار لكلّ عضو بالنسبة لكلّ اجتماع للجان القارة المنبثقة عن مجلس الإدارة وهي لجنة التدقيق الداخلي واللجنة التنفيذية للقرض ولجنة المخاطر ولجنة التعيينات والتأجير.

القرار السادس

إنّ الجلسة العامة العادية تصادق على تسمية السيّد فاطمة ثابت الشيبوب كعضوة بمجلس إدارة بنك تونس والإمارات ممثّلة للدولة التونسية منذ يوم 6 سبتمبر 2021 من قبل وزارة الاقتصاد والمالية ودعم الاستثمار عوضاً عن السيد عبد المنعم السعداوي وذلك لباقي مدّة نيابته.

كما تصادق الجلسة العامة العادية على تجديد تسمية السيّد فوزي القبلي متصرفاً مستقلاً ورئيساً للجنّتي المخاطر والتدقيق الداخلي بصفة استثنائية وبموافقة البنك المركزي التونسي لغاية انتهاء عملية التفويت في رأس مال البنك وذلك للمدّة النيابية 2022 - 2024 .

كما تصادق الجلسة العامة العادية على تجديد نيابة أعضاء مجلس الإدارة الممثلين للجانب التونسي وللجانّ الإماراتي للسنوات المالية 2022 و2023 و2024 إلى حدّ انعقاد الجمعية العامة العادية التي تبتّ في القوائم المالية للسنة المحاسبية 2024.

أعضاء مجلس الإدارة الممثلين للجانب الاماراتي

1. جبر زعل خليفه الفلاسي
2. عبيد مراد السويدي
3. خليفة علي القمزي
4. ناصر شطيّط الكتبي
5. صقر سالم العامري
6. محمد مبارك الهاجري

أعضاء مجلس الإدارة الممثلين للجانب التونسي

7. عاطف المجدوب
8. فتيحة الغربي
9. كلثوم الحمزاوي
10. سيّدة المطيطي
11. فاطمة ثابت شيبوب
12. فوزي القبلي (عضو مستقل)

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**CARTHAGE CEMENT**

Siège Social : Bloc A Lot HSC1-4-3-les Jardins du lac-les berges du lac 2-1053 Tunis

La société Carthage Cement publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022 :

INDICATEURS D'ACTIVITES AU 31 MARS 2022
--

	1ER Trimestre 2022	1ER Trimestre 2021	Evolution Trimestrielle	Au 31/12/2021*
PRODUCTION				
Clinker en tonnes	398 284	373 775	7%	1 486 968
Ciments en tonnes	459 465	466 817	-2%	1 774 233
Agrégats en tonnes	1 078 748	1 224 352	-12%	4 461 892
Ready Mix en m ³	25 351	23 344	9%	92 075
CHIFFRES D'AFFAIRES				
CA Marché Export (Clinker et cin	11 981 526	9 073 031	32,06%	48 594 646
CA Ciments Marché Local	64 466 201	65 112 354	-0,99%	249 639 278
Agrégats	4 148 718	4 020 783	3,18%	15 866 543
Ready Mix	3 338 048	2 979 215	12,04%	11 868 347
TOTAL	83 934 493	81 185 383	3,39%	325 968 815
INVESTISSEMENTS				
Investissements HTVA	3 850 676	1 781 641	116%	21 477 242
ENDETTEMENT				
Endettement	410 595 314	432 359 743	-5%	412 693 252

*Chiffres Non audités

1- Commentaires sur les indicateurs :

Au terme du premier trimestre 2022, une nette amélioration a été enregistrée pour le chiffre d'affaires EXPORT qui a progressé de +32% par rapport au premier trimestre 2021.

En dépit des difficultés que connaissent les secteurs des bâtiments et travaux publics, CARTHAGE CEMENT a réussi à maintenir la tendance haussière de son chiffre d'affaires, toutes activités confondues, qui a atteint 83,9 MTND, en hausse de 3,4 % par rapport au premier trimestre 2021.

Activité Ciment :

La production de clinker, au cours du premier trimestre 2022 a enregistré une progression de 7% par rapport à la même période de l'année précédente pour atteindre 398,3 mille tonnes.

La production de ciments est restée presque au même niveau pour s'établir à 459,5 mille tonnes de ciment.

Le chiffre d'affaires sur le marché Export a connu un accroissement de 32% passant de 9,07 MTND au premier trimestre 2021 à 11,98 MTND en 2022.

Le Chiffres d'affaires sur le marché local a été maintenu, au terme du premier trimestre 2022, au niveau de 65 MTND.

Activité Agrégats :

Au terme du premier trimestre 2022, Le Chiffre d'affaires de l'activité agrégats a enregistré une hausse de 3% par rapport au premier trimestre 2021, pour s'établir à 4,148 MTND.

Activité Ready Mix :

L'activité Béton a enregistré une reprise au cours de ce premier trimestre 2022. En effet, le chiffre d'affaires affiche une hausse de 12% pour s'établir à 3,338 MTND contre 2,979 MTND en 2021.

Les investissements

Au 31/03/2022 les investissements ont atteint 3,850 MTND (correspondant essentiellement à la production immobilisée et à l'acquisition de composantes spécifiques).

L'endettement

Au 31/03/2022 l'endettement a continué sa diminution pour s'établir à 410,595 MTND, en baisse de 5% par rapport au 31/03/2021.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**DELICE HOLDING**

Immeuble « JOUMANA », la Zone d'Activité Kheïreddine, la Goulette 2060 - Tunis.

La société DELICE HOLDING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité consolidés relatifs au 1^{er} trimestre 2022 :

Chiffres en KDT	Note	1 ^{er} trimestre 2022	1 ^{er} trimestre 2021	Variation	31/12/2021*
Revenus du marché local		293 904	279 806	5,0%	1 145 301
Revenus du marché de l'export		8 862	8 647	2,5%	40 881
Total revenus	(1)	302 766	288 453	5,0%	1 186 182
Production valorisée	(2)	314 343	297 937	5,5%	1 175 685
Investissements		6 690	13 050	-48,7%	26 166
Investissements corporels et incorporels	(3)	6 690	13 050	-48,7%	25 166
Investissements financiers	(4)	-	-	0,0%	1 000
Structure de l'endettement	(5)	124 681	140 509	-11,3%	104 798
Endettement à moyen et long terme		126 051	144 470	-12,7%	128 812
Endettement à court terme		(1 369)	(3 961)	-65,4%	(24 014)

*Chiffres audités

- **Commentaires et faits marquants :**

(1) Le groupe a réalisé au 31/03/2022 un revenu total de **302 766 KDT**, soit une augmentation de **5 %** par rapport au premier trimestre de l'année 2021.

Le chiffre d'affaires à l'export a augmenté de **2,5 %** par rapport à la même période en 2021 et s'est établi à un total de **8 862 KDT**.

(2) La production valorisée a augmenté de **5,5 %** par rapport à la même période en 2021.

(3) Les investissements réalisés par le Groupe courant le premier trimestre 2022 se sont élevés à **6 690 KDT**. Les investissements ont été orientés essentiellement vers l'augmentation de la capacité de production.

(4) Les investissements de la période ont été financés par les fonds propres. Ainsi, au 31/03/2022, l'endettement à moyen terme s'est élevé à **126 051 KDT** soit en baisse de **12,7 %** par rapport au niveau d'endettement au 31/03/2021. L'endettement global s'est établi à **124 681 KDT** soit une diminution de **11,3 %** par rapport à la même période en 2021.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**HANNIBAL LEASE SA**
Rue du lac Malaren Les Berges du Lac - TunisHannibal Lease publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022

(en milliers de Dinars)

INDICATEURS	Premier Trimestre			Exercice 2021*
	31/03/2022**	31/03/2021**	Variation	
Agriculture	14 065	12 641	11,26%	48 335
BTP	10 564	7 058	49,68%	25 994
Industrie	8 101	12 098	-33,03%	46 924
Tourisme	20 902	10 232	104,27%	53 418
Services	19 360	14 015	38,14%	53 036
Commerce	21 506	22 060	-2,51%	85 053
Transport	5 243	3 890	34,78%	14 035
Montant des Approbations	99 741	81 994	21,64%	326 794
Agriculture	9 180	7 175	27,94%	35 628
BTP	6 620	6 310	4,90%	20 653
Industrie	7 372	6 316	16,73%	27 966
Tourisme	10 405	6 886	51,11%	43 039
Services	14 092	9 786	44,00%	40 671
Commerce	15 830	15 229	3,95%	59 249
Transport	2 588	3 407	-24,04%	9 904
Montant des Mises en Force	66 088	55 110	19,92%	237 110
Encours Financiers	503 394	543 156	-7,32%	510 500
Total des Engagements	615 863	647 420	-4,87%	612 897
Total des Engagements Classés	102 353	101 813	0,53%	79 063
Taux de créances classées	16,62%	15,73%	-	12,90%
Revenus Bruts de Leasing	87 276	93 100	-6,26%	352 992
Revenus Nets de Leasing	16 547	16 836	-1,72%	71 196
Produits Nets de Leasing	7 281	5 997	21,41%	30 599
Total Charges d'exploitation	3 805	3 231	17,77%	14 917
Structure des Ressources	406 920	472 097	-13,81%	437 512
Emprunts Obligataires	191 982	232 381	-17,38%	190 149
Autres Emprunts	214 938	239 716	-10,34%	247 363
Trésorerie Nette	8 523	10 026	-14,99%	17 408
Capitaux Propres	70 989	66 933	6,06%	70 989

(*) Chiffres définitifs et audités

(**) Chiffres non audités

Revenus Nets de Leasing : Intérêts sur créances de leasing + Autres produits d'exploitation

Produits Nets de Leasing : Revenus Nets de Leasing + Produits des placements - Charges Financières

Charges d'exploitation : Charges de personnel + Dotations aux amortissements + Autres charges d'exploitation

Les Capitaux Propres au 31 décembre 2021 sont déterminés avant affectation du résultat de 2021.

Les Capitaux Propres au 31 Mars 2022 sont déterminés compte non tenu du résultat de la période diminués du solde des actions propres.

Faits Saillants :

Les Mises en Force réalisées au cours du 1er trimestre 2022 ont augmenté de 19,9% comparées à la même période de 2021.

Les Produits nets de Leasing ont connu une augmentation de 21,4%.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-**

Siège Social : 139, avenue de la Liberté-1002 Tunis Belvédère-

L'UBCI publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

KTND	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021	Au 31/12/2021	VARIATION en%	VARIATION VOLUME
1- Produits d'exploitation bancaire	89 615	85 800	357 256	4,45%	3 815
Intérêts	59 260	58 394	238 609	1,48%	866
Commissions en produits	15 426	15 918	61 179	-3,09%	-492
Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	14 929	11 488	57 468	29,95%	3 441
2- Charges d'exploitation bancaire	23 023	22 340	94 247	3,06%	683
Intérêts encourus et charges assimilées	21 640	21 271	87 203	1,73%	369
Commissions encourues	1 383	1 069	7 044	29,37%	314
3- Produit Net Bancaire	66 592	63 460	263 009	4,94%	3 132
4- Autres produits d'exploitation	821	742	3 874	10,65%	79
5-Charges opératoires, dont :	46 249	39 336	201 947	17,57%	6 913
Frais de personnel	29 272	25 578	133 803	14,44%	3 694
Charges générales d'exploitation	14 930	11 959	60 482	24,84%	2 971
6- Structure du portefeuille	530 928	346 735	521 365	53,12%	184 193
Portefeuille titres commercial	404	404	404	0,00%	0
Portefeuille Titres d'investissement	530 524	346 331	520 961	53,18%	184 193
7-Encours des crédits à la clientèle	2 685 484	2 508 396	2 542 620	7,06%	177 088
8- Encours de dépôts, dont :	3 116 673	2 965 811	3 084 803	5,09%	150 862
Dépôts à vue	1 764 080	1 781 840	1 789 490	-1,00%	-17 760
Dépôts d'épargne	836 283	785 546	822 335	6,46%	50 737

9- Emprunts et ressources spéciales	97 298	171 720	93 353	-43,34%	-74 422
10- Capitaux propres (1)	468 113	465 893	409 591	0,48%	2 220

(1) Compte non tenu des Résultats des périodes

I - BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

1. BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels sont préparés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale NCT 1 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25)

METHODES COMPTABLES APPLIQUEES :

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la Circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

Immobilisations données en leasing

Les immobilisations données en leasing sont comptabilisées à l'actif du bilan à leur valeur d'acquisition hors taxe sur la valeur ajoutée, et ce durant toute la période du bail qui varie entre 2 et 7 années.

Les créances de crédit-bail sont amorties selon l'amortissement en capital de l'échéancier du contrat.

Provisions sur les engagements

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT après déduction des garanties considérées comme valables.

Comptabilisation des revenus sur prêts auprès de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont prises en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à ladite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis" (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

II/ FAITS SAILLANTS DU 1^{ER} TRIMESTRE 2022

L'encours des crédits à la clientèle (net de provisions et d'agios réservés) a enregistré une augmentation de 177,088 MTND pour atteindre 2 685,484 MTND, réalisant ainsi une variation positive de +7.06 % par rapport au 31/03/2021.

Les dépôts de la clientèle affichent une augmentation de 5,09 % par rapport au 31/03/2021, avec un encours de 3 116,673 MTND.

Les produits d'exploitation ont atteint 89,615 MTND, soit 4,45% d'évolution positive par rapport au 31/03/2021

Les charges d'exploitation ont atteint 23,023 MTND, soit une augmentation de 3.06 % comparativement à la même période 2021.

Le produit net bancaire au terme du 1er trimestre 2022 est de 66,592 MTND en augmentation de 4,94 % par rapport à fin MARS 2021.

Les charges opératoires affichent une progression de 17,57% par rapport à la même période de l'exercice 2021 due :

- à un accroissement des charges d'exploitation de 24,84% en relation avec la transformation du système d'information suite à la cession des parts de la BNPP,
- à l'augmentation des frais de personnel de 14,44% suite à l'application des augmentations légales courant le troisième trimestre 2021.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

LAND'OR.SA
Siège social : BIR JEDID 2054 KKHELIDIA

La Société LAND'OR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2022.

(Chiffres exprimés en milliers de dinars) (*)

Indicateurs	1er Trimestre 2022	1er Trimestre 2021	Variation en %	Cumul au 31/12/2021
I-Chiffre d'affaires	43 414	38 668	12%	154 522
Chiffre d'affaires local	31 856	26 472	20%	102 509
Chiffre d'affaires à l'export	11 558	12 196	(5%)	52 013
II-Production en valeur	37 188	29 889	24%	121 754
III - Investissement	828	2 584	(68%)	17 311
Investissement corporel & incorporel	828	2 584	(68%)	14 407
Investissement financier				2 903
IV- Structure de l'endettement	30 985	1 796	1625%	16 607
Endettement à Long et Moyen Terme	9 425	3 193	195%	2 425
Emprunts à moins d'un an	854	1 127	(24%)	1 118
Crédits de Gestion	27 660	15 094	83%	21 213
Placement & liquidités	(6 953)	(17 618)	(61%)	(8 149)

(*) Les chiffres ne sont pas audités par les Commissaires aux Comptes.

COMMENTAIRES SUR LES INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2022**CHIFFRE D'AFFAIRES**

Au terme du premier trimestre 2022, la Société a réalisé une croissance de son chiffre d'affaires de +12% par rapport à la même période de 2021, grâce à des bonnes réalisations sur le marché local.

> Marché local (+20%) :

Continuant à développer son offre notamment par des produits innovants et ciblés visant à acquérir de nouvelles parts de marché, la Société a pu réaliser une croissance de +20% de son chiffre d'affaires local.

> Marché Export (-5%) :

Le chiffre d'affaires à l'export a enregistré une évolution de -5% au cours du premier trimestre 2022 en comparaison avec la même période de 2021.

PRODUCTION

Comparée à 2021, la valeur de la production enregistre une hausse de +24% au premier trimestre 2022. Cette évolution est due essentiellement à la hausse vertigineuse des prix des matières premières de base qui évoluent dans un contexte de rareté et sous l'effet des perturbations logistiques à l'échelle internationale.

INVESTISSEMENT

Au cours du premier trimestre 2022, la société a réalisé des investissements de 828 mille dinars consistant en l'acquisition d'outillages divers.

ENDETTEMENT

Au 31/03/2022, la société affiche un endettement de 30,9 MTND par rapport à un endettement de 16,6 MTND au 31/12/2021 et un endettement de 1,8 MTND au 31/03/2021. Cette variation incombe principalement à une variation de la trésorerie nette due à une augmentation conjoncturelle du BFR.

2022 - AS - 0392

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE D'ARTICLES HYGIENIQUES -SAH-
SIEGE SOCIAL : 5 Rue 8610 Z.I Charguia 1 - 2035 Tunis Carthage -

La Société d'Articles Hygiéniques « SAH » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2022 :

1- LA SOCIETE SAH Tunisie

La Société d'Articles Hygiéniques « SAH » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2022 :

Indicateurs		1 ^{er} Trim 2022	1 ^{er} Trim 2021	Variation en %	Cumul au 31/12/2021
Revenus (Hors Taxes)	(1)	106 766	101 884	+4.8%	408 481
Local		87 938	78 966	+11.4%	324 100
Export		18 828	22 918	-17.8%	84 381
Production valorisée	(2)	116 820	106 200	+10%	416 440
Investissement	(3)	3 378	2 328	+45%	17 715
Structure d'endettement	(4)	185 084	179 505	+3%	193 806
Endettement à CT		142 959	50 910	+181%	149 266
Emprunt à LMT		42 125	128 595	-67%	44 540

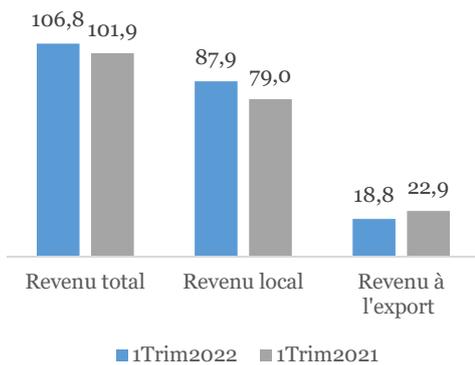
Chiffres non audités, en milliers de dinars

- *Les Chiffres du premier trimestre 2021 ont été retraités pour des fins de comparabilité*

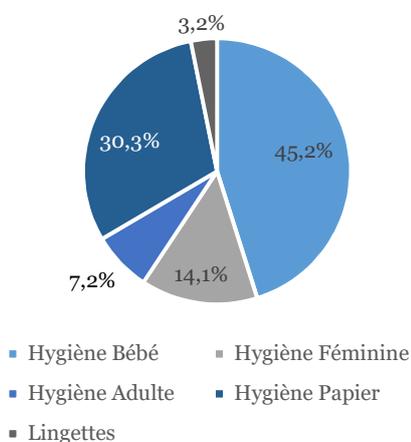
- (1) Les revenus réalisés au 31 mars 2022 s'élèvent à 106.8 millions de dinars contre 101.9 millions de dinars au 31 mars 2021, soit une croissance de 4.8%.
- (2) La production est calculée selon la formule : revenus hors taxes + variation des stocks de produits finis et des encours. Elle enregistre une variation proportionnelle à la variation des revenus et prend en compte les stocks des commandes non encore livrées. Le niveau élevé de la production valorisée est dû à un retard de livraison enregistré dans les ventes à l'export vers la Lybie.
- (3) Les investissements au 31 mars 2022 s'élèvent à 3.4 millions de dinars contre 2.3 millions de dinars pour la même période en 2021. Les principaux investissements réalisés en 2022 correspondent au projet cosmétique en cours de réalisation à El Zriba
- (4) L'endettement s'élève au 31 mars 2022 à 185.1 millions de dinars contre 193.8 millions de dinars au 31 décembre 2021.

Evolution des revenus au 1er trimestre 2022

(Millions de DT)



Répartition des revenus par gamme - 1er Trim 2022



Revenus

Au 31 mars 2022, SAH Tunisie réalise un revenu total de 106.8 millions de dinars en hausse de +4.8% par rapport au premier trimestre 2021.

Le chiffre d'affaires local a atteint 88 millions de dinars, soit une hausse de 11.4% contre un recul des ventes à l'export due principalement aux délais enregistrés pour l'ouverture des lettres de crédit.

Marché local : La croissance des ventes locales est tirée par l'augmentation des prix de vente de 10% sur les produits d'hygiène, appliquée depuis janvier 2022 afin d'absorber l'effet des augmentations des prix des matières premières. Par ailleurs, les volumes de vente ont été négativement impactés, compte tenu de la nouvelle stratégie commerciale favorisant les paiements au comptant.

Marché à l'export : La baisse des ventes à l'export de 17.8%, est essentiellement due à la baisse des exports vers la Libye de 20.4% compte tenu des retards enregistrés dans les ouvertures des lettres de crédit. Un encours de 14 millions de dinars sera constaté dans les revenus du mois d'avril.

Au 31 mars 2022, les ventes d'hygiène bébé contribuent à hauteur de 45.2% dans les ventes totales de SAH Tunisie, suivies des ventes de papier (30.3%), des ventes d'hygiène féminine (14.1%) et des ventes d'hygiène adulte (7.2%).

Investissement

Les investissements ont atteint 3.4 millions de dinars au premier trimestre 2022. Ils correspondent aux investissements relatifs au projet cosmétique en cours de réalisation à El Zriba.

Endettement

Le niveau d'endettement global est passé de 193.8 millions de dinars au 31 décembre 2021 à 185.1 millions de dinars au 31 mars 2022, enregistrant ainsi une baisse de 8.7 millions de dinars. Cette baisse est observée sur les dettes à court terme et sur les dettes à long et moyen terme. Le niveau d'endettement reste bien maîtrisé.

2- LE GROUPE SAH

Le groupe SAH LILAS publie ci-dessous ses indicateurs d'activité consolidés à date du 31 mars 2022 :



*Chiffres non audités exprimés en millions de dinars et en hors taxes
Revenus avant ristourne*

Au 31 mars 2022, les détails des revenus consolidés réalisés du groupe SAH sont comme suit :

Indicateurs		1 ^{er} Trim 2022	1 ^{er} Trim 2021	Variation en %	Cumul au 31 Déc. 21
Revenus Consolidés (Hors Taxes)	(1)	180 693	163 934	+10.2%	682 996
Revenu local consolidé		116 927	109 456	+6.8%	452 784
Revenu international		63 766	54 478	+17.0%	230 212

*Chiffres non audités, en milliers de DT
Revenus avant ristourne*

- Les Chiffres du premier trimestre 2021 ont été retraités pour des fins de comparabilité

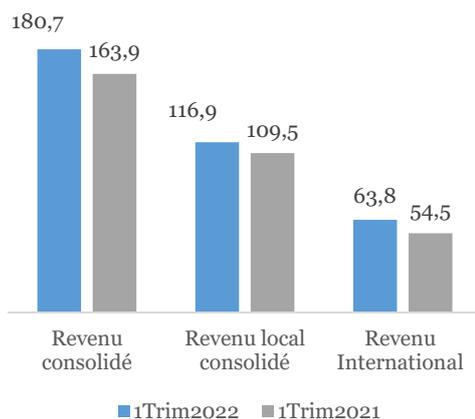
Performances commerciales

Le chiffre d'affaires consolidé du groupe SAH au premier trimestre 2022 s'élève à 180.7 millions de dinars, en hausse de 10.2% à par rapport au premier trimestre 2021.

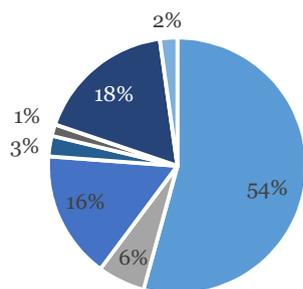
La progression des revenus consolidés a été portée par la performance soutenue des ventes de SAH Sénégal dont les ventes ont atteint 4.3 millions de dinars (représentant 2% des revenus du Groupe), grâce notamment au déploiement de sa nouvelle stratégie commerciale Route to Market, Azur Papier (+72.5%), boostée par l'entrée en production de sa deuxième ligne et SAH Lybie (+46%), à la suite de la mise en œuvre d'un plan commercial et marketing basé sur la proximité client.

Une moindre croissance a été enregistrée au niveau de la société mère SAH Tunisie (+4.8%) qui continue à favoriser les paiements au comptant pour sécuriser son recouvrement, compte tenu de la détérioration de la liquidité chez certains clients, ce qui impacte fortement ses ventes en volume.

Evolution des revenus consolidés au 31 mars (Millions de DT)



Contribution des sociétés du groupe dans les revenus - 1Trim2022



- SAH Tunisie
- Azur Détergent
- SAH Lybie
- SAH Sénégal
- SAH Algérie
- SAH Côte d'Ivoire
- Azur Papier

Fort de sa solidité commerciale, le Groupe continue à croître ses revenus en dépit d'un contexte exceptionnel marqué par la dégradation du pouvoir d'achat local, l'augmentation exponentielle des prix des matières premières, notamment la cellulose et le super absorbant, l'augmentation exceptionnelle des frais de logistique et de transport maritime, la forte dévaluation du Dinar Libyen ou encore la prolongation de la fermeture des frontières Algériennes aux importations.

La répartition des revenus consolidés par filiale montre que SAH Tunisie contribue à hauteur de 54%, suivi par Azur papier (18%) et Azur Détergent avec 16%.

Perspectives 2022

Le Groupe SAH continue sur sa lancée expansionniste et poursuit l'exécution de ses projets aux niveaux local et régional :

En Algérie : L'entrée en production de la nouvelle machine essuie-tout est prévue au courant du mois de mai 2022 ;

En Libye : L'entrée en production d'une ligne additionnelle d'essuie-tout et d'une nouvelle ligne couches bébé sont attendues au cours de l'année 2022 ;

Au Sénégal : L'installation d'une nouvelle ligne d'essuie-tout est attendue pour le 2^{ème} trimestre 2022, la première ligne ayant atteint sa pleine capacité. Une nouvelle ligne couches bébé devrait être installée au cours du 3^{ème} trimestre 2022 ;

En Côte d'Ivoire : L'installation d'une machine pour la production d'essuie-tout est prévue pour le 3^{ème} trimestre 2022 ;

En Tunisie : Une nouvelle machine pour la production de lingettes devrait entrer en exploitation au cours du 2^{ème} semestre 2022. Aussi, SAH continue de mener à bien le développement de sa gamme de produits cosmétiques pour une mise en exploitation maintenue pour l'année 2022. La société prévoit la commercialisation de 285 SKUs incluant savon liquide, shampoing, après shampoing, gel douche et déodorant, bénéficiant des synergies groupe en termes de distribution et force de vente.

Le groupe SAH confirme ses prévisions de croissance pour l'année 2022. En dépit d'un contexte macroéconomique qui reste incertain, le Groupe continue d'évoluer grâce à la notoriété de ses marques et sa diversification géographique ainsi qu'aux efforts continus en matière d'innovation, soutenus par les investissements et une meilleure exécution au niveau de ses canaux de distribution locaux et régionaux. En outre, Azur Papier enregistre depuis quelques semaines une très forte demande en termes de "Jumbo rolls", exacerbée par une augmentation de la demande mondiale impactant les prix à la hausse. Le Groupe

devrait bénéficier de cette dynamique mondiale, en termes de volume et de prix, en utilisant sa capacité additionnelle désormais disponible à Azur Papier.

Malgré l'accélération de l'inflation au premier trimestre 2022, le Groupe a été en mesure de maintenir sa profitabilité grâce à des initiatives ciblées de gestion des prix de ventes et d'optimisation des charges d'exploitation.

2022 - AS - 0393

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

ATTIJARI LEASING

Siège social :Rue du Lac d'Annecy –1053 Les Berges du Lac- Tunis

La Société ATTIJARI LEASING publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

1 er trimestre 2022		PREMIER TRIMESTRE			EXERCICE 2021 **	
		2022 *	2021**	Var en %		
1	Approbations					
2	Répartition des approbations / secteurs & par types	Total	79 271	82 878	-4,4%	283 176
	2-1 Agriculture	Mobilier	10 269	9 815	5%	36 654
		Immobilier	0	0		0
	2-2 Industrie	Mobilier	8 793	10 170	-14%	36 052
		Immobilier	252	0		174
	2-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	4 437	5 668	-22%	18 043
		Immobilier	0	0		290
	2-4 Tourisme	Mobilier	1 121	1 202	-7%	5 304
		Immobilier	0	0		176
	2-5 Services et commerce	Mobilier	51 113	55 158	-7%	178 884
		Immobilier	3 286	865	280%	7 599
3	Mises en force					
4	Répartition des mises en force / secteurs et / types	Total	54 188	52 097	4,0%	204 625
	4-1 Agriculture	Mobilier	10 168	5 296	92,0%	26 479
		Immobilier	0	0		0
	4-2 Industrie	Mobilier	5 627	6 634	-15,2%	24 989
		Immobilier	174	0		200
	4-3 Bâtiment, Travaux publics	Mobilier	2 293	2 634	-12,9%	13 331
		Immobilier	0	0		0
	4-4 Tourisme	Mobilier	604	1 367	-55,8%	3 974
		Immobilier	0	0		176
	4-5 Services et commerce	Mobilier	33 998	35 151	-3,3%	129 025
		Immobilier	1 324	1 015	30,4%	6 451
5	Total des engagements en cours		492 093	513 700	-4,2%	494 604
6	Total des engagements classés		63 931	68 425	-6,6%	60 343
7	Trésorerie Nette		15 116	6 761	123,6%	12 294
8	Structure des Ressources		359 614	377 749	-4,80%	366 441
		Emprunts obligataires	20%	30%	-32,20%	21%
		Emprunts bancaires	70%	57%	23,89%	66%
		Emprunts étrangers	9%	13%	-30,77%	11%
		Certificat de dépôt	1%	1%	0,00%	1%
9	Capitaux propres ***		62 440	55 085	13,35%	55 447
10	Revenus bruts de Leasing (1)		67 279	68 960	-2,44%	272 415
11	Revenus nets de leasing		15 301	14 895	2,73%	60 773
12	Produits nets de leasing		7 410	6 658	11,3%	27 620
13	Total charges d'exploitat° hors provisions		3 999	3 632	10,10%	13 412

* Données non auditées

** Données financières définitives et auditées

*** Total des capitaux propres sans tenir compte du résultat de la période

(1) Après le changement comptable intervenu en 2008, cette rubrique n'apparaît plus sur les états financiers et a été reconstituée pour les besoins de cette communication

Approbations : Contrats de leasing approuvés

Mises en force: Contrats dont la facturation est entrée en vigueur

Engagements classés : comprennent l'ensemble des engagements classés de leasing et de factoring

Revenus bruts de leasing & Factoring : loyers de leasing (+) Autres produits d'exploitation (+) Commissions de factoring (+) Intérêts

Revenus nets de leasing & factoring : Revenus bruts de leasing & factoring (-) Amortissements financiers

Commissions factoring : commissions / factures achetées

Commissions de financement : produits/financements des factures achetées

Produits nets de leasing & factoring : Revenus nets de leasing et du factoring (-) charges financières

Charges d'exploitation hors provisions : charges de personnel (+) dotations aux amortissements (+) autres charges d'exploitation

Les faits marquants

L'activité de la société s'est caractérisée au 1er trimestre 2022 par :

- * Une baisse des approbations de 4,4 % par rapport au premier trimestre 2021
- * Une hausse des mises en forces de 4 % par rapport au premier trimestre 2021
- * Une augmentation des Produits Nets de Leasing de 11,3%
- * Les Capitaux propres ont enregistré une augmentation de 13,35 % compte non tenu du résultat de la période

2022 - AS - 0394

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**SANIMED**

Siège social: Route de Gremda Km 10,5 / BP 68 Markez Sahnoun

La société SANIMED publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre de l'année 2022 :

Libellé	1 er Trimestre			Cumul 2021*	
	En dinars	2022	2021		Variation en %
1- Chiffre d'Affaires		15 036 580	17 352 096	-13%	63 303 818
CA Local		6 842 272	8 203 694	-17%	30 010 843
CA Export		8 194 308	9 148 402	-10%	33 292 974
2- Production		14 276 670	14 920 026	-4%	70 392 450
3- Investissements		247 144	680 336	-64%	11 674 412
4- Engagements bancaires		114 211 088	92 991 196	23%	110 701 088
Dettes à Moyen et Long terme		67 998 256	58 014 557	17%	69 499 760
Dettes à Court terme (crédits de gestion, escompte, découverts bancaires)		46 212 832	34 976 639	32%	41 201 328

*Les chiffres de l'année 2021 sont provisoires.

Commentaires sur les indicateurs d'activité du 1^{er} trimestre 2022 :

Au cours du 1^{er} trimestre de l'année 2022 le chiffre d'Affaires global de SANIMED a atteint 15 037 m DT, soit une baisse de 13% par rapport à la même période de 2021.

- ✓ Le chiffre d'affaires local est passé de 8 204 mDT au 31/03/2021 à 6 842 m DT au 31 mars 2022 soit une baisse de 17%.
- ✓ Le chiffre d'affaires export a atteint 8 194 mDT contre 9 148 mDT à la même période de 2021, soit une baisse de 10%. Suite aux dispositions de l'article 52 de la loi des finances 2022 portant la suppression du régime suspensif en matière de TVA pour les sociétés de commerce internationale, la société a perdu une part de marché sur l'Afrique avec les sociétés de commerce internationale opérant sur ce continent.
- ✓ La production a enregistré au premier trimestre 2022 une baisse de 4% par rapport à la même période de 2021.
- ✓ La société a réalisé des investissements de l'ordre de 247 mDT durant le premier trimestre de 2022.
- ✓ Les engagements bancaires s'établissent au 31/03/2022 à 114 211 m DT contre un total de 92 991 m DT à la même période de 2021, soit un accroissement de 23%.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**UNIMED**

Siège social : B.P.38 ZI Kalaa Kébira - 4060

La Société UNIMED publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

Indicateurs	1er trimestre			Année 2021 auditée
	2022	2021	var en %	
CA Officines	8 591 947	7 034 049		37 491 663
CA Hospitaliers	0	2 250 454		1 728 322
CA Export	4 584 305	4 294 812		18 703 551
CA Sous-traitance export	8 304 204	5 759 415		26 578 486
Chiffre d'affaires (en DT)	21 480 456	19 338 729	11%	84 502 022
Production PSF ** comparable à 2021	38 134 048	39 647 444	-4%	140 582 903
Production (en unités) (*)	49 571 588	53 429 487	-7%	188 647 839
Investissements (en DT)	1 469 083	329 905	345%	6 306 916
Endettement MLT (en DT)	20 273 445	25 748 423	-21%	21 917 510
Endettement CT (en DT)	5 852 543	6 027 658	-3%	5 720 979

** PSF : Produit Semi-Fini : représente les en-cours de production en seringues, ampoules, flacons et poches

(*) Production (en unité) : représente l'ensemble des PSF et des Produits finis (PSF emballés)

- Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2022 a atteint 21,5 MDT contre 19,3 MDT en 2021 et ce en dépit de l'arrêt provisoire des ventes à la PCT. L'augmentation du chiffre d'affaires de 11% provient essentiellement de :

- La hausse du chiffre d'affaires à l'export de 28 % par rapport à 2021. En effet, les exportations s'élèvent à 12,9 MDT au cours du premier trimestre 2022 contre 10 MDT en 2021.
- La hausse du chiffre d'affaires officinal de 22% par rapport à 2021.

- La production en unités (ampoules, flacons, seringues, poches) s'élève à 38 134 048 unités courant le premier trimestre 2022.

- Les investissements (incorporels & corporels) réalisés au cours du premier trimestre 2022, s'élèvent à 1,5 MDT. La valeur des investissements réalisés est conforme au plan d'investissement d'extension envisagé par la société.

- La valeur de l'endettement à Long Terme au 31 mars 2022 s'établit à 20,2 MDT.
- Les dettes à court terme au 31 mars 2022 s'élèvent à 5,8 MDT composées des échéances à moins d'un an sur les crédits bancaires pour 5,5 MDT et sur les crédits de leasing pour 0,286 MDT.
- L'effectif total au 31/03/2022 est de 702 employés.

2022 - AS - 0396

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société Moderne de Céramique - SOMOCER-**

SIEGE SOCIAL: MENZEL HAYET - MONASTIR

LA SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE, SOMOCER PUBLIE CI DESSOUS SES INDICATEURS D'ACTIVITE DU PREMIER TRIMESTRE 2022 SUIVANTS:

Libellé	1 ^{ère} Trimestre				
	En millions de dinars	1 T 2022	1 T 2021	Variation 2022/2021	2021*
1- Chiffre d'Affaires		22,211	24,187	-8,17%	94,184
<i>CA Local</i>		19,634	22,461	-12,59%	83,924
<i>CA Export</i>		2,578	1,726	49,33%	10,260
2- Production		25,358	24,225	4,68%	94,002
3- Investissements		0,574	0,507	13,01%	3,262
4- Engagements bancaires		77,860	80,496	-3,28%	75,751
<i>Dettes à Moyen et long terme</i>		32,558	30,498	6,75%	34,336
<i>Dettes à court terme (engagements bilan)</i>		45,301	49,998	-9,39%	41,415

* Les chiffres au 31 décembre 2021 restent provisoires jusqu'à approbation des états financiers de l'exercice 2021

Faits saillants du premier trimestre 2022

- Pour le 1er trimestre 2022, notre chiffre d'affaires a connu une baisse de 8,17% comparé à la même période de 2021 passant de 24,187 à 22.211 millions de dinars.
- Ainsi sur le marché local, le chiffre d'affaires a connu une baisse de 12,59% par rapport au 1^{er} trimestre de l'année dernière ; et le chiffre d'affaires est passé de 22,461 MDT à 19,634 MDT.
- En revanche, le chiffre d'affaires export a préservé son trend haussier amorcé en 2021. En effet, le chiffre d'affaires export a connu une croissance solide de 49,33% par rapport au 1^{er} trimestre de l'année dernière ; ainsi le chiffre d'affaires est passé de 1,726 MDT à 2,578 MDT. Cette croissance est le fruit de la politique d'internationalisation caractérisée par la pénétration de nouveaux marchés (américain, émirati et marocain) ainsi que la consolidation des marchés traditionnels (libyen, français et italien). A noter que la direction œuvre à mettre en place une plate-forme européenne et que des négociations sont en cours pour des nouveaux contrats sur le marché italien.

- La production du trimestre enregistre une hausse de 4,68% par rapport au 1^{er} trimestre 2021.
- Les investissements de la période ont été de l'ordre de 0,574 MDT comparé à 0,507 au 1^{er} trimestre 2021, affichant une hausse de 13,1%.
- Les engagements bancaires (engagements bilan) au 31 mars 2022 ont enregistré une baisse de 3,28%, s'établissent à 77,860 millions de dinars contre un total de 80,496 millions de dinars à la même période de 2021. Les dettes à long et moyens termes représentent (41,82%) du total engagement bilan au 31 mars 2022.

2022 - AS - 0397

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**ENNAKL AUTOMOBILES**

Siège social : Z.I Ariana-Aéroport 1080 Tunis Cedex-B.P :129

La société ENNAKL AUTOMOBILES, publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022 :

(En DT)

Désignation	AU 31/03/2022 (**)	Au 31/03/2021 (**)	Au 31/12/2021 (*)
Total des revenus (Hors taxes)	92 976 093	114 638 648	485 413 053
Coût d'achat des marchandises vendues	74 059 398	96 697 989	412 141 519
Charges financières	243 909	617 464	1 593 615
Produits financiers	11 416	121 893	10 120 321
Solde de la trésorerie nette fin de période	5 507 032	28 868 808	15 251 022
Délai moyen de règlement des fournisseurs (***)	157	161	150
Nombre d'agences officielles	27	27	27
Masse salariale	4 622 523	4 480 545	18 261 507
Effectif fin de période	302	287	297

(*) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable auditée**.(**) Ces chiffres sont extraits d'une **situation comptable non auditée**.

(***) Il s'agit du délai moyen de règlement des fournisseurs étrangers.

Faits saillants :

- Une régression de 18,89% du chiffre d'affaires au 31/03/2022 par rapport à la même période de l'année 2021 passant de 114.638 Millions de dinars au 31/03/2021 à 92.976 Millions de dinars au 31/03/2022. Cette baisse est générale sur le marché de l'automobile qui a régressé de 18% au cours du premier trimestre 2022. Elle est justifiée par des problèmes d'approvisionnement et de logistique en raison de la pénurie mondiale de composants automobiles et notamment des semi-conducteurs. Cette pénurie a eu pour conséquence directe un ralentissement des chaînes de production et une augmentation substantielle des coûts de transport.
- Durant le premier trimestre 2022, les charges financières ont enregistré une baisse importante de 60,49% pour atteindre 11 416 dinars en 2022 contre 121 893 dinars en 2021.
- Les investissements réalisés durant le 1^{er} trimestre 2022 se sont élevés à 0.400 MD contre un solde de 1.195 MD en 2021.
- L'endettement financier global a significativement baissé passant d'un solde 10.499 MD en 2021 à un solde de 8.97 MD au 31/03/2022. Cette baisse est justifiée par les remboursements des engagements en cours et le recours au financement par les fonds propres.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Amen Bank**

Siège Social : Avenue Mohamed V –1002 Tunis-

Amen bank publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

(En 1000 DT)

Période	au 31 mars 2022	au 31 mars 2021	au 31 décembre 2021 (*)
1- Produits d'exploitation bancaires	228 575	212 139	873 739
• Intérêts et revenus assimilés	152 329	137 787	571 351
• Commissions en produits	32 583	30 536	128 018
• Revenus du portefeuille	43 663	43 816	174 370
2- Charges d'exploitation bancaires	109 215	100 801	419 510
• Intérêts encourus et charges assimilées	106 094	98 338	407 717
• Commissions encourues	3 121	2 463	11 793
3-Produit net bancaire	119 360	111 338	454 229
4- Autres produits d'exploitation	171	226	879
5- Charges opératoires :	45 625	41 149	184 794
Dont ;			
• Frais de personnel	32 568	28 665	130 396
• Charges générales d'exploitation	10 682	10 088	44 846
6- Structure du Portefeuille	2 357 585	2 230 565	2 270 398
• Portefeuille- titres commercial	223 743	133 287	212 215
• Portefeuille d'investissement	2 133 842	2 097 278	2 058 183
7- Encours des créances à la clientèle	6 383 855	6 041 303	6 245 664
8- Encours des dépôts et avoirs de la clientèle	6 523 893	6 012 118	6 343 825
Dont ;			
• Dépôt à vue	1 996 859	1 820 298	1 834 198
• Epargne	2 068 294	1 888 775	2 049 851
9- Emprunts et Ressources Spéciales	894 954	959 854	926 283
10- Capitaux propres (**)	1 186 213	1 014 103	1 186 243

(*) Chiffres certifiés

(**) Les capitaux propres sont publiés hors résultats des périodes au 31/03/2022 et 31/03/2021.

BASES ET METHODES COMPTABLES RETENUES

I- Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels

Les indicateurs trimestriels ont été établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30/12/1996 relative au système comptable des entreprises et aux principes comptables prévus par les normes sectorielles (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires.

II- Méthodes comptables appliquées

II -1/ Règles de prise en compte des produits et charges en intérêts

Les produits et charges en intérêts sont pris en compte dans le résultat de façon à les rattacher à la période au cours de laquelle ils sont encourus.

II -2/ Provisions sur créances de la clientèle

La provision pour risque sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division et de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire 91-24 et des textes subséquents.

II -3/ Agios réservés

Les intérêts et agios relatifs à des créances contentieuses sont réservés d'office et ne transitent pas par le compte de résultat.

Quant aux autres produits liés à des créances classées, ils sont comptabilisés initialement dans les produits de la banque puis recensés par le biais d'une application informatique pour être réservés.

La reprise des agios réservés et leur imputation au niveau des revenus de l'exercice sont tributaires de la baisse des engagements directs suite à des encaissements réalisés.

II -4/ Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation dont la détention par Amen Bank répond à des considérations stratégiques, des fonds gérés, des BTA, des participations avec conventions de rétrocession et des obligations.

II -5/ Portefeuille titres commercial

Le portefeuille titres de placement comprend essentiellement les avoirs de la banque en bons du trésor assimilables et des emprunts obligataires de placement.

II -6/ Conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions des normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les indicateurs ont été arrêtés en tenant compte des opérations et de la position de change en devises converties sur la base du dernier cours de change interbancaire de la date d'arrêt, les résultats de change découlant de cette réévaluation sont pris en compte dans le résultat de la période.

LES FAITS MARQUANTS DU PREMIER TRIMESTRE 2022

Les crédits à la clientèle, nets des provisions et d'agios réservés, sont passés de 6 041,3 millions de dinars à fin mars 2021 à 6 383,9 millions de dinars à fin mars 2022, enregistrant ainsi une progression de 342,6 millions de dinars ou 5,67%.

Les dépôts et avoirs de la clientèle se sont établis à fin mars 2022 à 6 523,9 millions de dinars, soit une progression de 511,8 millions de dinars ou 8,51% par rapport au 31 mars 2021.

Les ressources longues, provenant des emprunts et ressources spéciales, ont atteint 894,9 millions de dinars enregistrant ainsi une baisse de 6,76% par rapport au 31 mars 2021.

Les produits d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de 16,4 millions de dinars ou 7,75% par rapport à fin mars 2021.

Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une hausse de 8,4 millions de dinars ou 8,35% par rapport au premier trimestre 2021.

Le Produit Net Bancaire a atteint 119,4 millions de dinars à fin mars 2022 contre 111,3 millions de dinars pour la même période de 2021, soit une hausse de 7,21%.

Le coefficient d'exploitation a atteint 38,22% au premier trimestre 2022 contre 36,96% pour la même période de 2021, soit une augmentation de 126 points de base. Cette évolution par rapport au premier trimestre de 2021 est inhérente notamment aux effets des augmentations salariales sectorielles intervenues en juillet 2021.

AMEN BANK, 1^{er} prix de la Banque Verte et du Meilleur Projet Energétique de l'année

AMEN BANK entame l'année 2022 avec deux nouvelles distinctions, celle du 1er prix de la Banque Verte et celle du Meilleur Projet Energétique de l'année, tous les deux décernés par le comité organisateur de la 3ème Edition WENERCON.

L'attribution de ces deux trophées, constitue une responsabilité sociétale et environnementale d'AMEN BANK, afin de soutenir l'ensemble des acteurs et des porteurs de projets d'économie verte et de développement durable.

AMEN First Bank: Best Bank for Youth and Students Tunisia 2022

AMEN First Bank a été élue, pour la 2ème année consécutive « Best Bank for Youth and Students » par le magazine Global Banking & Finance Review. Cette distinction vient souligner la pertinence de la stratégie de digitalisation d'AMEN BANK, basée en particulier sur l'innovation continue et la complétude de son offre digitale, comme en témoigne AMEN First Bank, la 1ère banque 100% en ligne en Tunisie, depuis 2015, considérée comme la banque des jeunes.

Programme NEXT après embarquement

L'ensemble du réseau d'AMEN BANK a été embarqué dans le programme de transformation NEXT. 158 points de vente, au service de la Clientèle des Particuliers, des Professionnels et de la TPME ainsi que 4 Centres d'Affaires prestigieux dédiés à la clientèle Corporate et Institutionnelle, fonctionnent selon le nouveau modèle NEXT.

En cible, le programme NEXT a entamé la mise en place de nouveaux parcours clients front to back mais aussi plusieurs indicateurs de performance KPI (Key Performance Indicators) mesurant la satisfaction client et aussi la performance des collaborateurs dans un souci d'efficacité commerciale et de célérité du traitement des opérations, en s'appuyant sur une stratégie digitale, visant à pérenniser les performances d'AMEN BANK.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**OFFICE PLAST S.A**

Siège social : ZI-2, Mdejez El Bab-BP.156-9070 Tunisie

La société Office Plast publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022 :

Indicateurs	1er trimestre 2022	1er trimestre 2021	Variation 31/03/2022 - 31/03/2021	31/12/2021 (*)
I. Production				
a- Production en valeur (en DT)	8 805 105	6 208 891	41,8%	22 497 163
b- Production en quantité (en Pièce)	27 707 477	21 308 007	30,0%	76 742 899
CA LOCAL	3 009 980	2 465 304	22,1%	10 560 046
CA EXPORT	3 159 886	2 833 521	11,5%	16 119 448
II. Total Chiffre d'affaires en DT	6 169 867	5 298 825	16,4%	26 679 494
Concessions de marques	35 000			
Logiciel				
Terrain				
Construction				
Matériel industriel				52 064
Outillage industriel	5 836	1 227	375,6%	19 644
Matériel de Transport				18 655
Matériel informatique	7 262	10 588	-31,4%	71 298
Installation générale, ag & aménag divers	26 765	24 798	7,9%	82 942
Equipements de bureaux	2 918	8 492	-65,6%	35 882
Immobilisation en cours	487 511	150		448 328
Immobilisation à statut juridique particulier		218 594		218 594
III. Total Investissements en DT	565 291	263 849	114,2%	947 406
Titres de participations				
IV.Total Immobilisations financières				
Endettement à moyen et long terme	6 331 880	7 986 683	-20,7%	6 858 434
Emprunts à moins d'un an	1 863 034	1 558 982	19,5%	1 772 107
Financement en devise	2 204 538	427 810	415,3%	1 166 143
Mobilisation des créances nées sur l'étranger	300 000			300 000
CHIRAET / MOURABAHA	3 506 566	1 847 869	89,8%	2 357 459
CREDIT PFE	1 450 000	720 000	101,4%	700 000
Crédit Obliga	115 843	8 997		125 126
Découvert mobilisé	600 000	865 000	-30,6%	500 000
Financement de stocks	560 000	560 000	0,0%	560 000
Traites avalisées	745 531			341 173
Escompte effets	1 430 658			1 680 162
Factoring	480 241			460 236
V.Total Endettement en DT	19 588 292	13 975 340	40,2%	16 820 839
VI. Trésorerie en DT	3 083 528	2 205 185	39,8%	2 392 734

(*) Chiffres non audités

Commentaries:

* Au terme du premier trimestre de 2022, la valeur de la production de la société Office Plast a enregistré une augmentation de 41,8 % par rapport à la même période de 2021 afin de satisfaire son carnet des commandes.

* Le chiffre d'affaires relatif au premier trimestre 2022 a enregistré une augmentation de 16,4% par rapport à la même période de 2021. Cette amélioration est le résultat de la hausse des ventes à l'export de 11,5% et l'accroissement des ventes locales de 22,1%.

* La valeur des investissements du premier trimestre de 2022 est de 565 291 dinars soit une augmentation de 114,2% par rapport à la même période de 2021.

* L'endettement de la société s'élève à 19 588 292 dinars au 31 mars 2022 contre 13 975 340 dinars au 31 mars 2021 soit une hausse de 40,2% en raison des crédits dédiés au financement de l'exploitation.

* Au 31 mars 2022 la trésorerie d'Office Plast ressort positive de 3 083 528 dinars.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**CELLCOM**

Siège social : 25, rue de l'artisanat, CHARGUIA II, 2080 Tunis

La société CELLCOM publie ci-après ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022 :

INDICATEURS (En MTND)	DU 01/01/2022 AU 31/03/2022	DU 01/01/2021 AU 31/03/2021	DU 01/01/2022 AU 31/03/2022	DU 01/01/2021 AU 31/03/2021	DU 01/01/2021 AU 31/12/2021*
Total des revenus (hors taxes)	12.5 MD	11.8 MD	12.5 MD	11.8 MD	60.9 MD
Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes)	11.3 MD	10.1 MD	11.3 MD	10.1 MD	54.4 MD
Charges financières	0.5 MD	0.3 MD	0.5 MD	0.3 MD	1.6 MD
Produits financiers	-	-	-	-	-
Trésorerie nette	0.8 MD	0.6 MD	0.8 MD	0.6 MD	4.6 MD
Délai moyen de règlement des fournisseurs (en jours)	90	90	90	90	90
Nombre de points de vente	32	32	32	32	32
Masse salariale	0.6 MD	0.5 MD	0.6 MD	0.5 MD	2.7 MD
Effectif moyen	77	78	77	78	79

*Les chiffres au 31/12/2021 sont en cours d'audit

Chiffre d'affaires :

- ▶ Au 1^{er} trimestre 2022 le chiffre d'affaires s'élève à **12.5 MD**, soit une augmentation de **6%** par rapport à la même période en 2021, malgré l'augmentation des droits de douane à partir du 01/01/2022 ;
- ▶ Durant le premier trimestre 2022, le chiffre d'affaires Gsm, Smartphones et Tablettes s'élève à **11.4 MD** contre **10.6 MD** en 2021, soit une augmentation de **8%** ;
- ▶ Les ventes des cartes de recharges du premier trimestre 2022 ont connu un léger recul passant de **1.2MD** à **1.08 MD** ;

Marge brute :

- ▶ La marge brute est de **1.4 MD** durant le 1^{er} trimestre 2022 contre **1.7 MD** en 2021 pour la même période, soit une diminution de **18%** ;
- ▶ Le taux de marge brute au 1^{er} trimestre 2022 s'élève à **11%** ;

Charges financières :

- ▶ Au 31 mars 2022, les charges financières s'élèvent à **0.5 MD** contre **0.3 MD** au 1^{er} trimestre 2021. Cette augmentation est due principalement à la dépréciation du Dinars face au US Dollars.

Délai moyen de règlement fournisseurs :

- ▶ Le délai moyen de règlement des fournisseurs est de **90 jours** au 1^{er} trimestre 2022.

Trésorerie Nette :

► La trésorerie nette a atteint **0.4 MD** au 31/03/2022 contre **0.6 MD** au 31/03/2021.

Masse salariale :

► Au 31 mars 2022, la masse salariale s'élève à **0.7 MD** contre **0.5 MD** durant la même période en 2021.

Effectif moyen :

► L'effectif moyen s'élève à **77** durant le 1^{er} trimestre 2022, marquant ainsi une stabilité par rapport à la même période en 2021.

2022 - AS - 0401

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**ESSOUKNA**

Siège social : 46, rue Tarak Ibn Zied – Mutuelleville – 1082 Tunis

La Société ESSOUKNA publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.*(Exprimés en Dinars)*

Libellés	1 ^{er} trimestre 2022	1 ^{er} trimestre 2021	Au 31/12/2021
REVENUS			
VENTES	9 845 363	2 668 656	11 984 210
Ventes de logements	9 677 553	2 517 836	9 786 877
Ventes de magasins et bureaux	167 810	110 320	2 083 177
Ventes de terrains lotis	0	40 500	114 157
AUTRES	0	0	31 964
VALEUR AJOUTEE BRUTE	3 311 795	835 891	4 018 522
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 738 251	302 027	1 709 237
STOCK DE TRAVAUX EN COURS	19 655 171	23 227 266	28 163 095
VARIATION DU STOCK DE TRAVAUX EN COURS	-8 507 924	1 155 237	
STOCK DE PRODUITS FINIS	15 452 153	14 188 013	12 599 998
VARIATION DU STOCK DE PRODUITS FINIS	2 852 154	-2 034 083	
STOCK DE TERRAINS A BÂTIR	11 819 037	13 565 717	9 184 087
VARIATION DU STOCK DE TERRAINS A BÂTIR	2 634 950	61 319	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	6 676 261	6 911 184	6 681 603
VARIATION DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	-5 343	2	
STRUCTURE DES PLACEMENTS	1 024 000	29 000	24 000
PLACEMENTS	1 024 000	29 000	24 000
BONS DE CAISSE			
VARIATION DE LA STRUCTURE DES PLACEMENTS	1 000 000	0	
VARIATION DES PLACEMENTS	1 000 000	0	
VARIATION DES BONS DE CAISSE	0	0	
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE			
PRISE DE PARTICIPATIONS	0	0	0
CESSION DE PARTICIPATIONS	0	0	0
TOTAL DES CREANCES	3 001 577	482 140	944 147
AVANCES RECUES DES CLIENTS	1 239 215	1 235 722	4 708 095
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES	714 757	883 500	5 492 266

Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés par les deux parties (ESSOUKNA et le Client).

Les Stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

Les faits saillants ayant marqué l'activité de la société au cours du premier trimestre 2022 se résument comme suit :

- ♦ Le chiffre d'affaires du premier trimestre 2022 a atteint 9.845 mD contre 2.668 mD pour le premier trimestre 2021 soit une évolution de 269 %.
- ♦ Le total des ventes et promesses fermes a atteint au 31/03/2022 une valeur de 13.650 mD (ventes : 9.845 mD ; promesses : 3.805 mD).
- ♦ Au cours de ce trimestre, la société a obtenu le procès verbal de récolement du projet lot EHC 1 à Boumhal.

2022 - AS - 0402

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITÉ TRIMESTRIELS**SERVICOM**

Siège Social: 65, Rue 8610 Zone Industrielle Charguia I - Tunis

La Société SERVICOM publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

- **Indicateurs d'activités consolidés au 31/03/2022 (KDT)**

Désignation	Au 31/03			31/12/2021
	2021	2022	Variation	
1-Produits d'exploitation	3 390	3 591	6%	8 741
Climatisation & Chauffage	1 877	2 138	14%	4 370
Ascenseurs	1 437	1 385	-4%	4 026
Autres	76	68	-10%	345
2-Charges d'Exploitation	3 270	3 289	1%	7 138
3-Dont Charges de personnel	341	327	-4%	1 427
4-Dont Autres Charges d'exploitation	243	281	16%	893
5-EBITDA	174	287	65%	1 849
6-Taux d'EBITDA	5%	8%	3%	21%
7-Charges Financières	299	272	-9%	1 219

Les revenus consolidés de SERVICOM du 1^{er} trimestre 2022 s'élèvent à 3.6 MDT enregistrant, ainsi, une amélioration de 6% par rapport à la même période de l'année 2021. Cette augmentation est portée par la progression de 14% du chiffre d'affaires pour l'activité Climatisation.

Au niveau de la rentabilité la société a vu son EBITDA progresser de 65% par rapport à 2021 passant de 174 KDT à 287 KDT. Ainsi, le taux d'EBITDA est passé de 5% au 1^{er} trimestre 2021 à 8% au 1^{er} trimestre 2022.

Le premier trimestre 2022 a été, principalement, marqué par la conclusion d'un dossier de climatisation à l'export vers le marché libyen. Ce marché consiste à la première tranche de climatisation d'un immeuble R+20 dans la ville de Ben Ghazi. Il est à signaler que 2 autres tranches pour le même projet sont prévues d'être conclues durant le 2^{ème} trimestre 2022.

Le trimestre est, aussi, marqué par la concrétisation et la réalisation, avec succès, de plusieurs nouveaux projets que ce soit pour l'activité climatisation et l'activité ascenseur.

- **Indicateurs d'activités au 31/03/2022 SERVICOM INDIVIDUEL (KDT)**

Servicom SA assure le rôle de Holding, ce qui implique qu'elle assume une grande partie des coûts financiers du groupe. Par ailleurs, les chiffres individuels de la société Servicom SA, cotée en bourse, correspondent aux services fournis par la société aux différentes filiales.

Ainsi, les données consolidées permettent une meilleure analyse financière du groupe Servicom.

Désignation	Au 31/03			31/12/2021
	2021	2022	Variation	
1-Produits d'exploitation	76	68	-10%	345
2-Charges d'Exploitation	96	89	-7%	262
3-Dont Charges de personnel	56	50	-10%	187
4-Dont Autres Charges d'exploitation	40	47	18%	72
5-EBITDA	-20	-18	-10%	86
6-Taux d'EBITDA	-26%	-26%	0%	30%
7-Charges Financières	257	203	-26%	869

2022 - AS - 0403

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS -SIMPAR-

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La société SIMPAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

(Exprimés en Dinars)

LIBELLES	1T2022	1T2021	EXERCICE 2021*
REVENUS	3 246 064	2 587 837	14 977 789
-VENTES	3 166 236	2 502 688	14 581 758
.Ventes de logements	2 542 301	2 130 509	13 883 349
.Ventes de magasins et bureaux	623 935	338 429	603 279
.Ventes de terrains lotis		33 750	95 130
-PRODUITS DE PARTICIPATIONS	68 000	59 500	220 177
-AUTRES	11 828	25 649	175 854
VALEUR AJOUTEE BRUTE	949 278	965 326	3 560 810
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	556 241	576 779	1 559 270
STOCKS EN COURS	9 580 623	7 955 690	9 345 038
STOCKS DE PRODUITS FINIS	13 174 591	25 546 894	15 708 153
STOCKS DE TERRAINS A BATIR	30 044 709	28 893 960	29 735 787
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	12 773 668	13 005 435	12 872 984
STRUCTURE DES PLACEMENTS			
-ACTIONS			
-AUTRES			
LES PRISES DE PARTICIPATIONS ET LES CESSIONS DE LA PERIODE			
-PRISES DE PARTICIPATIONS			
-CESSIONS DE PARTICIPATIONS			
TOTAL DES CREANCES	2 437 079	2 753 463	3 811 018
AVANCES RECUES DES CLIENTS	2 223 663	1 148 529	1 432 275
DEPENSES ENGAGEES AU COURS DE LA PERIODE RELATIVES AUX TRAVAUX ET ETUDES	150 780	58 223	1 354 959
REVENUS PAR CATEGORIE	68 000	59 500	220 177
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES NON COTEES	68 000	59 500	96 932
-DIVIDENDES AU TITRE DES PARTICIPATIONS DANS LES SOCIETES COTEES			123 245
-PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES			
-PLUS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES			
-AUTRES PRODUITS DE PLACEMENTS			
REPRISES SUR PROVISIONS ANTERIEURES	31 305	14 816	15 230
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES NON COTES	55	8	6 914
-REPRISES SUR PROVISIONS TITRES COTES	31 250	14 808	8 316
LES PROVISIONS	130 620	118 868	302 927
-COMMISSIONS ET CHARGES ASSIMILEES			
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES NON COTES			
-MOINS VALUES SUR CESSIONS DE TITRES COTES			
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES NON COTES	2 354	302	113 029
-DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DE TITRES COTES	128 265	118 566	189 898
PLACEMENTS A COURT TERME			
LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	1 661 673	-1 801 975	-16 906
TOTAL DES ACTIFS			77 630 249

* les chiffres sont définitifs

Le chiffre d'affaires est constitué des cessions définitives matérialisées par des contrats signés.

Les stocks sont évalués suivant la méthode de l'achèvement.

Commentaires:

- Le chiffre d'affaires au premier trimestre 2022 a atteint 3,1 millions de Dinars contre 2,5 millions de dinars pour le premier trimestre 2021. Soit une augmentation de 24%.
- Les promesses de vente fermes au 31 Mars 2022 s'élèvent à 6 millions de dinars.

2022 - AS - 0404

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « S.N.M.V.T » MONOPRIX**

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis S.N.M.V.T « MONOPRIX » publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022*.

	Du 01/01/2022 au 31/03/2022	Du 01/01/2021 au 31/03/2021	Au 31/12/2021
CA TTC	153 962	148 267	641 696
CA HT	143 448	142 858	618 318
Cout achat Marchandises vendues	117 548	116 285	507 820
Charges du personnel	13 974	14 228	53 954
- <i>Ratio Masse salariale / CA HT</i>	9,74%	9,96%	8,73%
- <i>Effectif</i>	3 301	3 280	3 268
Charges financières	1 083	1 088	4 391
Nombre de points de vente	87	87	87
Délai de règlement fournisseurs en nbre de jours	70	70	70

(*) Données disponibles à ce jour et non encore validées par les commissaires aux comptes

Commentaires :

- 1- Le chiffre d'affaires TTC du premier trimestre 2022 a enregistré une évolution de 3.84%. A la suite de l'intégration de la vente des produits alcoolisés dans le champ d'application de la TVA par la loi de finances 2022, le chiffre d'affaires HT desdits produits est désormais exprimé en hors TVA.
- 2- Le ratio de la masse salariale à fin mars est passé de 9.96% en 2021 à 9.74% en 2022.
- 3- Le nombre de points de vente en activité est de 87 magasins compte tenu de l'ouverture du magasin de Monoprix Ain Zaghouan et la fermeture du magasin de Sfax Sakiet Eddaier

بلاغ الشركات

المؤشرات الثلاثية حول نشاط الشركة

الشركة التونسية لأسواق الجملة

طريق نعلان بنز القصعة بن عروس

تنشر الشركة التونسية لأسواق الجملة مؤشرات حول نشاطها المتعلقة بالثلاثي الأول من سنة 2022.

الوحدة: 1000 دينار

السنة المحاسبية	الثلاثة أشهر الأولى			الثلاثية الأولى		البيانات
	2021	%	2021	2022	2021	
17.192,4	+3,7	3.860,7	4.005	3.860,7	4.005	I- الإيرادات
78,7	-24,6	14,2	10,7	14,2	10,7	- المداخل المتأتية من بيع الثلج
1.363,9	+6,3	325,6	346	325,6	346	- المداخل المتأتية من كراءات المباني
13.727,4	+0,2	3.066,4	3.071,5	3.066,4	3.071,5	- المداخل المتأتية من إسداء الخدمات (النسبة على رقم المعاملات)
124,7	-17,2	30,2	25	30,2	25	- مداخل بيع المطبوعات الخصوصية
1795,4	+32,3	390,7	516,8	390,7	516,8	- مداخل الأوراق المالية للتوظيف
102,3	+4,2	33,6	35	33,6	35	- إيرادات أخرى
10.691,3	-5,9	2.380,1	2.239,4	2.380,1	2.239,4	II- الأعباء
-	-	-	-	-	-	- الأعباء المالية
9.151,3	-1	2.119,7	2.098,1	2.119,7	2.098,1	- أعباء الاستغلال (من بينها مصاريف الأعوان)
(7.109,8)	(+2,3)	(1.598,7)	(1.635,9)	(1.598,7)	(1.635,9)	- أعباء الاستغلال الأخرى
1.540	-45,7	260,4	141,3	260,4	141,3	
30,6	-	31,4	35,8	31,4	35,8	III- نسبة تطوّر الهامش (%)

الأرقام التي تخص سنة 2022 هي حسب المعطيات المحاسبية الوقتية و غير مدققة
نسبة تطوّر الهامش = إيرادات الإستغلال - أعباء الإستغلال

100*

إيرادات الإستغلال

الملاحظات:

- سجّلت الإيرادات خلال الثلاثية الأولى من سنة 2022 تطورا ب 3,7 % مقارنة بالثلاثية الأولى من سنة 2021 مرده أساسا تطور مداخل الأوراق المالية للتوظيف نتيجة تطور قيمة الأموال المودعة لدى المؤسسات البنكية وتطور نسب الفائدة المقترحة من طرفها.
- سجلت أعباء الشركة خلال الثلاثية الأولى من سنة 2022 إنخفاضا ب 5,9 % مقارنة بالثلاثية الأولى من السنة الماضية مرده التراجع المسجل في أعباء الإستغلال الأخرى نتيجة إيقاف العمل بإجراء الخصم من المورد التحريري الموظف على مداخل الأوراق المالية للتوظيف (قانون المالية 2022).

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**TUNINVEST SICAR**

Siège social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène

La société TUNINVEST SICAR publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.**Revenus**

Revenus par catégorie	Tr.1 2022	Tr.1 2021	Exercice 2021
1- REVENUS	65 654	83 473	744 297
Revenus des participations	0	0	460 903
Plus-values sur cession d'actions			
Dividendes			460 903
Revenus des placements	65 654	83 473	283 394
Plus-values sur cession d'actions Sicav	65 379	83 124	281 420
Dividendes (actions Sicav)			961
Autres revenus	275	349	1 013
Autres revenus (études et prestations de services)			
2- CHARGES SUR OPERATIONS FINANCIERES, DONT	0	0	109 520
Frais sur titres de participation			
Pertes sur cession des titres (Sicav)			
Provisions et moins-value latente			109 520
3- FONDS A CAPITAL RISQUE REPARTIS EN			6 346 222
Capital social			966 000
Autres fonds propres (*)			5 380 222

(*) Autres fonds propres avant affectation du résultat

Activité de la société TUNINVEST SICAR - Approbations - Décaissements – Désinvestissements

Catégorie des projets et secteurs d'activité	Nombre de projets			Montants en dinars		
	Tr.1 2022	Tr.1 2021	Exercice 2021	Tr.1 2022	Tr.1 2021	Exercice 2021
Approbations	0	0	0	0	0	0
Décaissements	0	0	0	0	0	0
Désinvestissements	0	0	0	0	0	0

Portefeuille d'investissement de la société TUNINVEST SICAR

Portefeuille d'investissement par zone géographique	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 31-3-2022	Au 31-12-2021	Au 31-3-2022	Au 31-12-2021
Tunis	5	5	3 175 250	3 175 250
Sahel	1	1	298 551	298 551
Sfax	3	3	1 443 179	1 443 179
TOTAL	9	9	4 916 979	4 916 979
VALEUR COMPTABLE NETTE			3 439 787	3 439 787

Portefeuille d'investissement par secteur	PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT			
	Nombre		Montant	
	Au 31-3-2022	Au 31-12-2021	Au 31-3-2022	Au 31-12-2021
Secteur industriel et textile	5	5	2 940 943	2 940 943
Secteur des services	4	4	1 976 036	1 976 036
TOTAL	9	9	4 916 979	4 916 979

Commentaires sur les Indicateurs du 1^{er} Trimestre 2022

1- Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs du 1^{er} trimestre 2022 sont d'ordres comptables,

2- Les fonds propres ont été actualisés pour refléter l'activité du 1^{er} trimestre 2022,

3- En date du 11 mars 2015, le tribunal de première instance de Tunis a confirmé l'arrêté de taxation d'office, après la révision du montant réclamé qui a été ramené de 2.743.838 dinars à 2.459.579 dinars, soit un abattement de 284.259 dinars. Le 19 Mai 2015, Tuninvest Sicar a interjeté appel de la décision.

En date du 3 mars 2016, Tuninvest Sicar a été admise à bénéficier des remises des pénalités prévues par les dispositions de l'article 66 de la loi de finances pour l'exercice 2016, portant sur un montant de 1.222.115 dinars, contre le paiement de la totalité du montant en principal de la taxation d'office, soit 1.521.723 dinars, montant qui a été provisionné et payé en totalité dans les comptes arrêtés au 31/12/2015 en sus du montant du crédit d'impôt qui s'élève à 231.331 dinars couvrant ainsi la totalité du risque fiscal.

La cour d'appel a confirmé en date du 13 juin 2018, le jugement en première instance le déclassement de Tuninvest Sicar de son statut par l'Administration fiscale.

La société Tuninvest Sicar s'est pourvue en cassation en décembre 2019.

4. Tuninvest Sicar interagit de manière régulière avec les sociétés du portefeuille dans ce contexte économique difficile.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

SOCIETE TUNISIENNE DE REASSURANCE- TUNIS RE Siège social : 12, Avenue du Japon-Montplaisir-BP29-1073 Tunis

La société tunisienne de réassurance TUNIS RE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022. Ces indicateurs annulent et remplacent ceux publiés au bulletin officiel N°6588 en date du 19 Avril 2022:

PRIMES		TND				
Acceptation	BRANCHE	TM1 2021	TM1 2022	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021	Annuel 2021
	Incendie	25 742 331	27 564 868	25 742 331	27 564 868	58 326 973
	Accidents et Risques Divers	7 389 406	8 882 905	7 389 406	8 882 905	26 801 851
	Risques Techniques	6 607 781	5 725 076	6 607 781	5 725 076	21 342 786
	Transport	4 064 856	5 699 077	4 064 856	5 699 077	23 300 557
	Aviation	298 651	529 196	298 651	529 196	9 025 907
	Total non vie	44 103 025	48 401 122	44 103 025	48 401 122	138 798 073
	Vie	2 044 009	2 133 057	2 044 009	2 133 057	9 397 916
	Activité Retakaful	3 823 235	4 018 909	3 823 235	4 018 909	14 989 454
	TOTAL GENERAL	49 970 268	54 553 088	49 970 268	54 553 088	163 185 444
	Rétrocession					
	Incendie	6 762 622	7 273 865	6 762 622	7 273 865	16 509 376
	Accidents et Risques Divers	731 385	895 233	731 385	895 233	1 608 899
	Risques Techniques	2 827 041	1 897 912	2 827 041	1 897 912	10 655 872
	Transport	442 179	803 045	442 179	803 045	7 358 158
	Aviation	35 198	238 158	35 198	238 158	7 586 148
	Total non vie	10 798 424	11 108 212	10 798 424	11 108 212	43 718 454
	Vie	71 701	49 842	71 701	49 842	281 914
	Activité Retakaful	524 519	288 341	524 519	288 341	2 415 777
	TOTAL GENERAL	11 394 645	11 446 395	11 394 645	11 446 395	46 416 145
	NET	38 575 623	43 106 693	38 575 623	43 106 693	116 769 299
CHARGES D'ACQUISITION		TND				
Acceptation	BRANCHE	TM1 2021	TM1 2022	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021	Annuel 2021
	Incendie	6 434 705	7 115 245	6 434 705	7 115 245	15 880 603
	Accidents et Risques Divers	1 680 867	2 101 817	1 680 867	2 101 817	3 776 886
	Risques Techniques	2 250 884	2 255 618	2 250 884	2 255 618	6 082 242
	Transport	1 340 504	1 683 499	1 340 504	1 683 499	5 097 688
	Aviation	73 648	94 286	73 648	94 286	253 528
	Total non vie	11 780 608	13 250 467	11 780 608	13 250 467	31 090 947
	Vie	1 218 772	1 739 606	1 218 772	1 739 606	3 065 799
	Activité Retakaful	1 479 793	1 220 987	1 479 793	1 220 987	4 104 246
	TOTAL GENERAL	14 479 173	16 211 060	14 479 173	16 211 060	38 260 992
	Rétrocession					
	Incendie	4 818 276	1 102 434	4 818 276	1 102 434	5 938 490
	Accidents et Risques Divers	116 487	449 963	116 487	449 963	251 909
	Risques Techniques	1 421 374	693 670	1 421 374	693 670	3 012 531
	Transport	148 759	31 158	148 759	31 158	178 871
	Aviation	17 991	16 154	17 991	16 154	38 969
	Total non vie	6 522 888	2 293 379	6 522 888	2 293 379	9 420 770
	Vie	0	0	0	0	0
	Activité Retakaful	797 442	3 593	797 442	3 593	1 139 158
	TOTAL GENERAL	7 320 330	2 296 972	7 320 330	2 296 972	10 559 928
	NET	7 158 843	13 914 088	7 158 843	13 914 088	27 701 064
CHARGES SINISTRES		TND				
Acceptation	BRANCHE	TM1 2021	TM1 2022	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021	Annuel 2021
	Incendie	8 743 075	9 605 482	8 743 075	9 605 482	23 911 185
	Accidents et Risques Divers	2 908 987	3 214 054	2 908 987	3 214 054	16 465 750
	Risques Techniques	2 483 748	1 753 480	2 483 748	1 753 480	11 526 127
	Transport	1 861 911	1 927 898	1 861 911	1 927 898	10 989 201
	Aviation	384 075	272 804	384 075	272 804	1 352 566
	Total non vie	16 381 796	16 773 716	16 381 796	16 773 716	64 244 828
	Vie	102 539	351 776	102 539	351 776	5 730 264
	Activité Retakaful	860 703	1 382 561	860 703	1 382 561	7 307 705
	TOTAL GENERAL	17 345 038	18 508 054	17 345 038	18 508 054	77 282 797
	Rétrocession					
	Incendie	7 563 746	4 483 051	7 563 746	4 483 051	9 972 869
	Accidents et Risques Divers	292 292	607 777	292 292	607 777	1 213 449
	Risques Techniques	747 188	407 607	747 188	407 607	6 228 413
	Transport	1 021 810	1 223 810	1 021 810	1 223 810	1 523 006
	Aviation	130 578	233 686	130 578	233 686	676 963
	Total non vie	9 755 614	6 955 931	9 755 614	6 955 931	19 614 699
	Vie	0	0	0	0	0
	Activité Retakaful	483 152	23 582	483 152	23 582	270 030
	TOTAL GENERAL	10 238 766	6 979 512	10 238 766	6 979 512	19 884 729
	NET	7 106 272	11 528 542	7 106 272	11 528 542	57 398 068
PRODUITS FINANCIERS		TND				
		TM1 2021	TM1 2022	Au 31/03/2022	Au 31/03/2021	Annuel 2021
	Produits Financiers Non Retakaful	6 612 408	5 548 008	6 612 408	5 548 008	22 906 458
	Produits Financiers Retakaful	131 483	201 721	131 483	201 721	519 300
	TOTAL GENERAL	6 743 891	5 749 730	6 743 891	5 749 730	23 425 758

Commentaires sur l'Activité de la Société Tunisienne de Réassurance « Tunis Re » Au 31 Mars 2022

Remarque :

Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les rubriques (sinistre réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

Les indicateurs au 31/12/2021 sont relatifs à l'exercice 2021 restent provisoires jusqu'à approbation des Etats Financiers par l'Assemblée Générale Ordinaire.

Les faits saillants ayant marqué l'activité au premier trimestre 2022.

- ❖ Une croissance du chiffre d'affaires par rapport au 31 Mars 2021 de 9%, pour atteindre 54,553 MDT, cette hausse est le résultat combiné d'une hausse du volume des affaires souscrites ainsi qu'une bonne diversification au niveau de notre portefeuille. Ainsi nous avons réalisé une progression de 6% sur le marché domestique contre 13% au niveau du marché internationale.
- ❖ Par rapport aux objectifs fixés pour l'année 2022, le taux de réalisation du chiffre d'affaires au premier trimestre 2022 a atteint **34%** ;
- ❖ Une progression de la prime retenue de **12%**, passant de 38,575 MDT au 31 mars 2021 à **43,107 MDT** à la clôture du premier trimestre 2022, dégageant ainsi un taux de rétention de **79%**.
- ❖ Une hausse de la charge de sinistre de 6%, par rapport au mois de mars 2021, expliqué d'une part par la hausse de la production à fin mars 2022. La part de la rétrocession dans la charge brute est de 38%.
- ❖ Les produits financiers affichent une baisse de 15% par rapport au 31 mars 2021 pour atteindre 5,750 MDT, expliquée par la constatation d'une plus-value sur cession d'actif financier réalisée courant le premier trimestre 2021.

Ces produits englobent les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2021 et 2022). Ils ne tiennent pas compte des intérêts sur dépôts auprès des cédantes.

L'Avancement dans le projet de mise en place des normes IFRS/IAS :

Tunis Re continue à avancer activement tout en respectant les délais réglementaires attribués aux travaux et préparatifs de mise en place des normes IFRS,

A la fin du premier trimestre 2022, les phases finalisées concernent la fixation des choix, la simulation des impacts et l'élaboration d'un plan de mise en œuvre du projet ;

Aujourd'hui les retraitements des données de 2020 en norme IFRS ont été finalisés et font ressortir un impact global positif. Ces travaux de retraitement, se sont basés sur :

- Les différentes options choisies ;
- Les travaux d'évaluations réalisés par les experts immobiliers et ceux du portefeuille placement.
- Les travaux de segmentation ;
- Le test de suffisance du passif, qui fait ressortir une évaluation confortable.

La production des états financiers de l'exercice 2021 sous IFRS sera entamé courant le deuxième trimestre 2022.

En parallèle, Tunis Re se prépare au passage à la norme IFRS17 prévue pour 2023, un rapport de diagnostic est en cours de préparation.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS**BANQUE NATIONALE AGRICOLE –BNA BANK-**

Siège social : Avenue Mohamed V 1002 Tunis

La Banque Nationale Agricole -BNA BANK- publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre 2022.

LIBELLES	(Unité : en 1000 DT)					
	1er TRIMESTRE		CUMUL A LA FIN DU 1er TRIMESTRE			Variations Mars 2022/2021
	2022	2021	2022	2021	Au 31.12.2021	
					**	
1- Produits d'exploitation bancaire	416 578	350 991	416 578	350 991	1 561 402	18,7%
a- Intérêts	315 673	260 991	315 673	260 991	1 180 007	21,0%
b- Commissions en produits	39 325	39 079	39 325	39 079	160 989	0,6%
c- Revenus du portefeuille titres-commercial	9 141	5 472	9 141	5 472	25 537	67,1%
d- Revenus du portefeuille d'investissement	52 439	45 449	52 439	45 449	194 869	15,4%
2- Charges d'exploitation bancaire	195 511	162 869	195 511	162 869	711 405	20,0%
a- Intérêts encourus	193 500	162 027	193 500	162 027	706 491	19,4%
b- Commissions encourues	2 011	842	2 011	842	4 914	138,8%
3- Produit net bancaire	221 067	188 122	221 067	188 122	849 997	17,5%
4- Autres produits d'exploitation	267	193	267	193	830	38,3%
5- Charges opératoires, dont :	77 849	73 178	77 849	73 178	348 968	6,4%
a- Frais du personnel	52 179	51 400	52 179	51 400	259 745	1,5%
b- Charges Générales d'exploitation	22 436	18 578	22 436	18 578	76 289	20,8%
6- Structure du portefeuille	-	-	3 356 119	2 925 568	3 230 857	14,7%
a- Portefeuille titres-commercial	-	-	7 089	5 554	5 529	27,6%
b- Portefeuille d'investissement	-	-	3 349 030	2 920 014	3 225 328	14,7%
7- Encours des crédits apparaissant au bilan	-	-	13 322 521	11 336 124	12 844 794	17,5%
8- Encours des dépôts, dont :	-	-	10 086 981	9 012 541	9 858 300	11,9%
a- Dépôts à vue	-	-	3 055 371	2 874 864	2 893 114	6,3%
b- Dépôts d'épargne	-	-	3 373 891	3 137 708	3 339 922	7,5%
9- Emprunts et ressources spéciales	-	-	651 899	642 741	653 042	1,4%
10- Capitaux Propres	*	-	1 757 629	1 634 897	1 595 252	7,5%

* Compte non tenu du résultat de la période

** Chiffres à soumettre à l'approbation de l'AGO du 29 Avril 2022

NOTES AUX INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
DE LA BNA BANK ARRETES AU 31 MARS 2022

BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2022

Les indicateurs arrêtés au 31 Mars 2022 ont été établis en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30 décembre 1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires.

Ces principes et conventions comptables concernent principalement les règles suivantes :

1- Règles de prise en compte des produits

Les produits perçus et comptabilisés d'avance et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêté des indicateurs n'ont pas été constatés dans les produits d'exploitation bancaire.

Les intérêts et commissions bancaires courus et non échus sont inclus dans les produits d'exploitation bancaire.

2- Règles de comptabilisation des charges

Les charges d'intérêts et les commissions décaissées et qui concernent des périodes postérieures à la date d'arrêté des indicateurs ne sont pas prises en compte dans les charges d'exploitation bancaire.

Les charges non décaissées, mais encourues à la date d'arrêté, sont constatées dans les charges d'exploitation bancaire.

AUTRES NOTES EXPLICATIVES

1- Structure du portefeuille - titres

Le portefeuille - titres est classé en deux catégories. Le portefeuille – titres commercial et le portefeuille d'investissement.

Le portefeuille titres - commercial comprend les titres acquis avec l'intention de les céder à court terme.

Le portefeuille d'investissement comprend les titres acquis avec l'intention de les conserver jusqu'à l'échéance ainsi que ceux dont la possession durable est estimée utile pour l'activité de la Banque.

L'encours du portefeuille titres est présenté net des provisions.

2- Encours des crédits

Les encours de crédits sont composés des comptes débiteurs, des autres concours à la clientèle, des crédits sur ressources spéciales et des créances agricoles abandonnées et prises en charge par l'Etat.

Ces encours sont présentés compte tenu des créances rattachées et nets des intérêts et agios réservés, des provisions sur les créances et des intérêts perçus d'avance.

3- Capitaux propres

Le résultat au 31.12.2021 n'est pas inclus aux capitaux propres présentés à la même date.

Les résultats enregistrés au 31.03.2022 et au 31.03.2021 ne sont pas inclus aux capitaux propres présentés aux mêmes dates.

FAITS MARQUANTS A LA FIN DU PREMIER TRIMESTRE 2022

- L'encours des créances sur la clientèle, net de provisions et agios réservés, a atteint **13.322** millions de dinars au 31.03.2022 contre **11.336** millions de dinars au 31.03.2021, enregistrant ainsi une augmentation de **17,5%**.
- Les dépôts de la clientèle ont enregistré, entre Mars 2021 et Mars 2022 une augmentation de **1.075** millions de dinars, soit une croissance de **11,9%**.
- Les produits d'exploitation bancaire ont atteint **417** millions de dinars au 31.03.2022 contre **351** millions de dinars au 31.03.2021, enregistrant une progression de **18,7%**.
- Les charges d'exploitation bancaire ont enregistré une augmentation de **33** millions de dinars, passant de **163** millions de dinars au 31.03.2021 à **196** millions de dinars au 31.03.2022.
- Le produit net bancaire s'est établi à **221** millions de dinars au 31.03.2022 contre **188** millions de dinars au 31.03.2021, inscrivant ainsi une augmentation de **17,5%**.
- Le montant total des charges opératoires a augmenté de **6,4%** entre Mars 2021 et Mars 2022 passant de **73** millions de dinars au 31.03.2021 à **78** millions de dinars au 31.03.2022.

AVIS DES SOCIÉTÉS

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

Siège Social : Rue de la Fonte Z.I Ben Arous – 2013 Ben Arous

La société L'Accumulateur Tunisien ASSAD publie ci-dessous ses indicateurs d'activité du 1^{er} Trimestre 2022 :

Indicateurs clés (en Milliers de dinars):⁽¹⁾

	Libelle	Performances du 1er Trimestre		Cumul Période du 01/01 au 31/03		Variation		2021
		2022	2021	2022	2021	En valeur	En %	
	<i>('000) dinars</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>			
1	Chiffre d'affaires	24 984	21 617	24 984	21 617	3 367	15,6%	96 511
	<i>Chiffre d'affaires Local</i>	11 229	8 261	11 229	8 261	2 968	35,9%	45 925
	<i>Chiffre d'affaires Export</i>	13 755	13 357	13 755	13 357	398	3,0%	50 586
2	Volume de Production (Equivalent Batterie standard)	114 583	250 104	114 583	250 104	-135 521	- 54,2%	874 688
3	Investissements			411	369	43	11,5%	7 334
	<i>Investissements corporels et incorporels</i>			411	369	43	11,5%	3 186
	<i>Investissements financiers</i>			0	0	0	#DIV/0!	4 148
4	Structure d'endettement			87 258	74 741	12 517	16,7%	93 100
	<i>Endettement à long et moyen terme</i>			33 922	27 824	6 097	21,9%	33 645
	<i>Crédits de gestion</i>			53 336	46 917	6 419	13,7%	59 455

⁽¹⁾Les bases retenues pour l'élaboration des indicateurs ci-dessus sont la comptabilité générale, la comptabilité matières et les relevés bancaires. Ces informations sont provisoires.

Commentaires :

- Pour le 1^{er} trimestre 2022, notre chiffre d'affaires global a connu une augmentation de 15,6% comparé à la même période de 2021 passant de 21,6 millions de dinars à 25 millions de dinars.
- Au cours du 1^{er} trimestre 2022, le chiffre d'affaires local a augmenté de 35,9% passant de 8,3 MDT à 11,2 MDT.
- Le chiffre d'affaires export a augmenté de 3,0% par rapport au 1^{er} trimestre de l'année dernière ; passant de 13,4 MDT à 13,8 MDT.
- La production du trimestre enregistre une baisse de 54,2% par rapport au 1^{er} trimestre 2021.
- Les investissements de la période ont été de l'ordre de 0,4 MDT.
- L'endettement total de la société est passé à 87,3 millions de dinars au 31 mars 2022 comparé à 93,1 millions de dinars au 31 décembre 2021.

AVIS DES SOCIÉTÉS(*)

COMMUNIQUE DE PRESSE**SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs**

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

Le Conseil d'Administration de la Société Atelier du Meuble intérieurs s'est réuni le lundi 18 Avril 2022, il a passé en revue l'activité de la société mère et de ses filiales relatifs à l'exercice 2021 et a arrêté les états financiers individuels et consolidés au 31 décembre 2021.

Les états financiers individuels font apparaître les chiffres suivants :

Désignation	2020	2021	Variation	Variation en %
Chiffre d'affaire	15 688	20 028	4 340	27.66%
Résultat Brut d'exploitation	1 502	1 930	428	28.50%
Résultat net	1 088	1 403	315	28.95%
Total Bilan	20 517	22 097	1 580	7.70%

Le Résultat Net 2021 est 1 402 866 DT en augmentation de 28.95% par rapport à 2020, ce résultat a été réalisé après un contexte difficile lié à la crise sanitaire COVID 19 ; Ces performances réalisées durant 2021, renforce notre position de Leader sur le marché, et confirme ainsi le fort potentiel du marché du Mobilier de Bureau. Le niveau des commandes fermes et confirmées au 31/12/2021 dépasse 3 Million de dinars.

Le Top Management, en étroite collaboration avec ses équipes, demeure confiant quant à la possibilité de réaliser une croissance à deux chiffres durant l'année 2022, ce qui permettra à la société Atelier du Meuble Intérieurs de maintenir un niveau de rentabilité respectable.

Le Conseil d'Administration a décidé de convoquer une Assemblée Générale Ordinaire le jeudi 27 Mai 2022 à 15h00,

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende de 0,200 Dinar par action, soit 20 % du nominal.

** Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière*

AVIS DES SOCIÉTÉS

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE
VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 1^{er} trimestre de l'exercice 2022, pour tout placement sollicité après le 20/04/2022 et des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2021, pour tout placement sollicité après le 30/04/2022. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligataire Subordonné
«BIAT SUBORDONNE 2022-1»**

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 03 juin 2020 a autorisé l'émission par la Banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés pour un montant global maximum de 500 millions de dinars sur une période de trois ans et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 23 avril 2021, a décidé d'augmenter à 950 millions de dinars le montant global maximum, autorisé par l'Assemblée Générale Ordinaire du 03 juin 2020, pour l'émission par la banque d'un ou de plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés.

L'Assemblée Générale Ordinaire a aussi autorisé le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale le pouvoir de fixer à la veille de l'émission les modalités et conditions de l'emprunt.

Usant de ces pouvoirs, le Conseil d'Administration de la banque, réuni le 16 mars 2022, a décidé d'émettre un emprunt obligataire subordonné par Appel Public à l'Epargne, au courant du deuxième trimestre de l'exercice 2022, d'un montant de 150 MD susceptible d'être porté à 200MD.

Le Conseil d'Administration a également délégué les pleins pouvoirs au Directeur Général de la Banque pour procéder à l'émission de cet emprunt et en arrêter les conditions et modalités en fonction des conditions du marché.

Usant de ces pouvoirs, le Directeur Général de la banque a décidé l'émission d'un emprunt obligataire subordonné « BIAT Subordonné 2022-1 » d'un montant de 150 MD susceptible d'être porté à 200 MD par Appel Public à l'Epargne selon les conditions suivantes :

- Catégorie **A** : **5 ans**, taux fixe **8,75%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+2,55%** brut l'an ; exclusivement réservée aux personnes physiques pour un montant global maximum de 40 000 000 DT (400 000 obligations subordonnées).
- Catégorie **B** : **5 ans**, taux fixe **8,75%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+2,55%** brut l'an ;
- Catégorie **C** : **5 ans in fine**, taux fixe **9,15%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+2,95%** brut l'an ;
- Catégorie **D** : **7 ans dont 2 années de grâce**, taux fixe **9,20%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+3,00%** brut l'an ;
- Catégorie **E** : **7 ans in fine**, taux fixe **9,45%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+3,25%** brut l'an ;
- Catégorie **F** : **10 ans dont 5 années de grâce**, taux fixe **9,60%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+3,35%** brut l'an ;
- Catégorie **G** : **10 ans in fine**, taux fixe **9,70%** brut l'an et/ou taux variable **TMM+3,45%** brut l'an.

Pour la catégorie A : Amortissement anticipé par rachat en Bourse :

L'émetteur s'engage unilatéralement à racheter les obligations subordonnées détenues par les souscripteurs initiaux de la catégorie A, exclusivement dédiée aux personnes physiques, désirant céder leurs titres en Bourse et ce, après une durée minimale de détention de 2 ans et dans un délai de quinze jours (10 séances de Bourse) à compter du jour d'introduction de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse.

Ces opérations de rachat étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des obligations subordonnées restant en circulation.

Les obligations subordonnées ainsi rachetées seront annulées conformément à la législation en vigueur. L'Émetteur sera libéré de toute obligation subordonnée relative aux titres annulés.

Le nombre d'obligations subordonnées maximum de rachat par la banque est de 400 000 obligations subordonnées. Les prix pied de coupon de rachat seront déterminés de manière à garantir aux souscripteurs des taux de rendement fixés en fonction de la période de détention des obligations subordonnées. Les taux garantis sont détaillés dans le tableau suivant :

Durée de détention	Cat A – Taux Fixe	Cat A – Taux Variable
≥ 2 ans et < 3 ans	7,4%	TMM + 1,2%
≥ 3 ans et < 4 ans	7,8%	TMM + 1,6%
≥ 4 ans et < 5 ans	8,2%	TMM + 2%

L'émetteur s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations subordonnées rachetées et le nombre d'obligations subordonnées restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**Montant :**

L'emprunt obligataire subordonné « BIAT Subordonné 2022-1 » est d'un montant de 150 000 000 dinars, divisé en 1 500 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars, susceptible d'être porté à 200 000 000 dinars, divisé en 2 000 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **06/04/2022** et clôturées sans préavis au plus tard le **03/06/2022**. Elles peuvent être clôturées, sans préavis, dès que le montant maximum de l'émission (200 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 2 000 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 150 000 000 DT à la date de clôture de la période de souscription, soit le **03/06/2022**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 150 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **03/06/2022**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **06/07/2022** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **06/04/2022** aux guichets de la **BIAT**, 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis et aux guichets de **Tunisie Valeurs**, intermédiaire en Bourse Immeuble INTEGRA, Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène.

But de l'émission

Le but de cet emprunt est de permettre à la BIAT de renforcer ses quasi-fonds propres et d'améliorer, par conséquent, ses ratios de solvabilité et de concentration des risques et ce, conformément aux règles prudentielles énoncées par la Banque Centrale de Tunisie.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt** : «BIAT SUBORDONNE 2022-1»
- **La législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titres 5 chapitre 3 : des obligations.
Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des titres** : Les obligations subordonnées du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance)
- **Modalités et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations subordonnées souscrites, délivrée par l'intermédiaire en bourse TUNISIE VALEURS.
L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations subordonnées souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **03/06/2022**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations subordonnées émises, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **03/06/2022** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à des durées et des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**
 - **Taux fixe** : Taux annuel brut de **8,75%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,55%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 255 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie B d'une durée de 5 ans :***
 - ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **8,75%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,55%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 255 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie C d'une durée de 5 ans in fine :***
 - ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,15%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+2,95%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 295 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie D d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :***
 - ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,20%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+3,00%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 300 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie E d'une durée de 7 ans in fine :***
 - ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,45%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+3,25%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 325 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie F d'une durée de 10 ans dont 5 années de grâce :***
 - ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,60%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.
 - ***Taux variable :*** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+3,35%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 335 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- ***Pour la catégorie G d'une durée de 10 ans in fine :***
 - ***Taux fixe :*** Taux annuel brut de **9,70%** calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Taux variable :** Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) **+3,45%** brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation subordonnée au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 345 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

Amortissement-remboursement :

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories **A** et **B** feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation. Cet amortissement commencera à partir de la première année.

Les obligations subordonnées émises relatives aux catégories **C**, **E** et **G** feront l'objet d'un seul amortissement in fine.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie **D** feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation à partir de la troisième année.

Les obligations subordonnées émises relatives à la catégorie **F** feront l'objet d'un amortissement annuel constant par un cinquième de la valeur nominale, soit 20 DT par obligation à partir de la sixième année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **03/06/2027** pour les catégories **A**, **B** et **C**, le **03/06/2029** pour les catégories **D** et **E** et le **03/06/2032** pour les catégories **F** et **G**.

Pour la catégorie A : Amortissement anticipé par rachat en Bourse

L'émetteur s'engage unilatéralement à racheter les obligations subordonnées détenues par les souscripteurs initiaux de la catégorie A, exclusivement dédiée aux personnes physiques, désirant céder leurs titres en Bourse et ce, après une durée minimale de détention de 2 ans et dans un délai de quinze jours (10 séances de Bourse) à compter du jour d'introduction de l'ordre de vente sur le système de cotation en Bourse.

Ces opérations de rachat étant sans incidence sur le calendrier normal de l'amortissement des obligations subordonnées restant en circulation.

Les obligations subordonnées ainsi rachetées seront annulées conformément à la législation en vigueur. L'émetteur sera libéré de toute obligation subordonnée relative aux titres annulés.

Le nombre d'obligations subordonnées maximum de rachat par la banque est de 400 000 obligations subordonnées. Les prix pied de coupon de rachat seront déterminés de manière à garantir aux souscripteurs des taux de rendement fixés en fonction de la période de détention des obligations subordonnées. Les taux garantis sont détaillés dans le tableau suivant :

Durée de détention	Cat A – Taux Fixe	Cat A – Taux Variable
≥ 2 ans et < 3 ans	7.4%	TMM + 1.2%
≥ 3 ans et < 4 ans	7.8%	TMM + 1.6%
≥ 4 ans et < 5 ans	8.2%	TMM + 2%

L'émetteur s'engage à publier aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT un avis portant sur le nombre d'obligations subordonnées rachetées et le nombre d'obligations subordonnées restant en circulation ainsi que les tableaux d'amortissements modifiés après chaque opération de rachat.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital seront effectués à terme échu le **03 juin** de chaque année.

Pour les catégories A et B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le premier remboursement en capital aura lieu le **03/06/2023**.

Pour la catégorie C, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le remboursement total en capital aura lieu le **03/06/2027**.

Pour la catégorie D, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le premier remboursement en capital aura lieu le **03/06/2025**.

Pour la catégorie E, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le remboursement total en capital aura lieu le **03/06/2029**.

Pour la catégorie F, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le premier remboursement en capital aura lieu le **03/06/2028**.

Pour la catégorie G, le premier paiement en intérêts aura lieu le **03/06/2023** et le remboursement total en capital aura lieu le **03/06/2032**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Par catégorie ce taux est de :

- Catégorie A : 8,75% brut l'an
- Catégorie B : 8,75% brut l'an
- Catégorie C : 9,15% brut l'an
- Catégorie D : 9,20% brut l'an
- Catégorie E : 9,45% brut l'an
- Catégorie F : 9,60% brut l'an
- Catégorie G : 9,70% brut l'an

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtés au mois de février 2022 à titre indicatif, qui est égale à 6,248% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 8,798% pour la catégorie A et B, de 9,198% pour la catégorie C, 9,248% pour la catégorie D, 9,498% pour la catégorie E, 9,598% pour la catégorie F, et 9,698% pour la catégorie G.

Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de :

- 2,55% pour la catégorie A et B
- 2,95%, pour la catégorie C
- 3,00% pour la catégorie D
- 3,25% pour la catégorie E
- 3,35% pour la catégorie F
- 3,45%, pour la catégorie G

et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale :**

Les obligations du présent emprunt obligataire subordonné sont émises selon 7 catégories :

- Catégorie A : 5 ans ;
- Catégorie B : 5 ans ;
- Catégorie C : 5 ans in fine
- Catégorie D : 7 ans dont 2 années de grâce ;
- Catégorie E : 7 ans in fine ;
- Catégorie F : 10 ans dont 5 années de grâce ;
- Catégorie G : 10 ans in fine.

- **Durée de vie moyenne :**

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt.

Par catégorie, cette durée est de :

- Catégorie A : 3 ans ;
- Catégorie B : 3 ans ;
- Catégorie C : 5 ans.
- Catégorie D : 5 ans ;
- Catégorie E : 7 ans ;
- Catégorie F : 8 ans ;
- Catégorie G : 10 ans.

- **Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :**

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

Par catégorie, la duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de :

- Catégorie A : 2,697 années ;
- Catégorie B : 2,697 années ;
- Catégorie C : 4,229 années.
- Catégorie D : 4,166 années ;
- Catégorie E : 5,426 années ;
- Catégorie F : 5,887 années ;
- Catégorie G : 6,828 années.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

- **Rang de créance :**

En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du 25/03/2022 sous le n°22-004. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur.

- **Maintien de l'emprunt à son rang :**

L'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances de même nature qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Notation de la banque :

La BIAT est notée **Caa 1** à long terme avec perspectives négatives pour les dépôts en monnaie locales et en devises et **B3** à long terme pour le risque de contrepartie en monnaie locale et en devise, en date du 24/11/2021 par l'agence de notation Moody's.

Notation de l'emprunt :

Le présent emprunt obligataire subordonné n'est pas noté.

Mode de placement :

L'emprunt obligataire subordonné « BIAT Subordonné 2022-1 » est émis par Appel Public à l'Épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf. facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions et les versements seront reçus à partir du **06/04/2022** aux guichets de la **BIAT**, 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis et aux guichets de **Tunisie Valeurs**, intermédiaire en Bourse Immeuble INTEGRA, Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées.

Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales. En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par l'article 52 c du code de l'IRPP et de l'IS, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur. Conformément à l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS tel que modifié par l'article 24 de la loi de finance 2022, sont déductibles de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de dix mille dinars (10 000 dinars) sans que ce montant n'excède six mille dinars (6 000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations subordonnées :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « BIAT Subordonné 2022-1 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par Tunisie Clearing. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisis par ce dernier ainsi que la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il n'existe pas d'emprunt obligataire émis par la BIAT coté sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, la BIAT s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt obligataire subordonné « **BIAT Subordonné 2022-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La BIAT s'engage dès la clôture de l'emprunt obligataire subordonné « **BIAT Subordonné 2022-1** » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunal compétent en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligataire subordonné sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- ***Nature du titre :***

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que définie dans le paragraphe « Rang de créance »**)

- ***Qualité de crédit de l'émetteur :***

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur.

En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- ***Le marché secondaire :***

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire subordonné:

Selon les règles prudentielles régissant les établissements financiers exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la banque un risque de taux du fait que certains emplois seraient octroyés à taux fixe, et à l'inverse, la souscription au taux fixe risquerait également de faire supporter à la banque un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à des taux indexés sur le TMM.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 25/03/2022 sous le numéro 22-1074, du document de référence « BIAT 2022 » enregistré par le CMF en date du 25/03/2022 sous le n°22-004, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2022 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20/04/2022 et des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31/12/2021, pour tout placement sollicité après le 30/04/2022.

La note d'opération et le document de référence susvisés sont mis à la disposition du public sans frais auprès de la BIAT, siège 70-72, avenue Habib Bourguiba - Tunis, Tunisie valeurs, Immeuble INTEGRA, Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène, tous les intermédiaires en Bourse et sur le site internet du CMF : www.cmf.tn.

Les indicateurs d'activités relatifs au premier trimestre 2022 et les états financiers arrêtés au 31/12/2021 seront publiés au bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20/04/2022 et le 30/04/2022.

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
OPCVM DE CAPITALISATION						
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>						
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	20/07/92	208,788	212,232	212,262
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/04/07	143,113	145,714	145,737
3	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI BOURSE	01/02/99	119,334	121,181	121,198
4	SICAV L'EPARGNE OBLIGATAIRE	STB FINANCE	18/09/17	128,525	130,875	130,897
5	LA GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	01/06/01	124,675	126,598	126,615
6	FIDELITY SICAV PLUS	MAC SA	27/09/18	124,360	126,684	126,706
7	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	119,831	121,652	121,669
8	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	48,476	49,083	49,088
9	SICAV BH CAPITALISATION	BH INVEST	22/09/94	34,865	35,405	35,409
10	POSTE OBLIGATAIRES SICAV TANTIT	BH INVEST	06/07/09	118,444	120,491	120,510
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
11	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	18,458	18,749	18,752
12	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	130,231	131,351	131,360
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	1,194	1,233	1,233
14	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	TSI	15/11/17	125,198	127,478	127,495
15	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	12,212	12,379	12,380
16	FCP BNA CAPITALISATION	BNA CAPITAUX	03/04/07	175,986	179,029	179,057
17	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	12,097	12,256	12,257
18	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	100,085	101,971	101,989
19	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	ATTIJARI GESTION	23/08/21	102,185	104,075	104,092
20	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE***	BNA CAPITAUX	03/04/07	14,495	14,589	14,590
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
21	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,952	1,988	2,001
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>						
22	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	17/05/93	65,900	66,664	66,672
23	SICAV PROSPERITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	25/04/94	139,219	137,450	137,744
24	SICAV OPPORTUNITY	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,364	104,446	104,915
25	AMEN ALLIANCE SICAV	AMEN INVEST	17/02/20	111,243	113,069	113,085
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>						
26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	139,028	140,376	140,483
27	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	02/04/08	533,143	537,690	538,020
28	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,906	137,445	137,597
29	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	176,092	180,051	179,881
30	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/09/10	98,227	99,174	99,249
31	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	09/05/11	131,857	132,720	132,803
32	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	167,720	163,537	163,532
33	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	149,704	144,278	144,195
34	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	04/06/07	23,129	22,619	22,668
35	STB EVOLUTIF FCP	STB FINANCE	19/01/16	92,104	94,826	94,730
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
36	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	05/02/04	2242,121	2266,823	2274,001
37	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	127,962	133,057	135,141
38	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	216,057	216,686	217,788
39	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,980	2,927	2,932
40	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,679	2,651	2,658
41	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	65,250	63,694	63,607
42	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,336	1,352	1,353
43	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,229	1,224	1,222
44	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,200	1,199	1,197
45	MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	106,676	105,073	105,234
46	AL AMANAH PRUDENCE FCP **	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation
47	FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	1187,879	1139,807	1146,146
48	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MAC SA	19/05/17	12,972	12,679	12,732
49	FCP BIAT-CEA PNT TUNISAIR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	06/11/17	10,355	10,341	10,396
50	FCP ILBOURSA CEA	MAC SA	21/06/21	11,433	12,265	12,308
<i>SICAV ACTIONS DE CAPITALISATION</i>						
51	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI BOURSE	10/04/00	88,113	87,926	88,261
<i>FCP ACTIONS DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>						
52	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,288	1,259	1,254

OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2021	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
SICAV OBLIGATAIRES								
53 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	18/05/21	4,548	109,644	111,047	111,061	
54 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	31/05/21	3,712	101,621	102,914	102,926	
55 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	14/09/21	5,309	107,869	109,658	109,673	
56 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	24/05/21	5,398	105,079	106,832	106,849	
57 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GERE	07/05/07	28/05/21	6,883	107,086	109,311	109,330	
58 SICAV AXIS TRÉSORERIE	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	01/09/03	26/05/21	5,411	109,883	111,635	111,652	
59 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	21/05/21	5,277	106,472	108,169	108,186	
60 SICAV TRESOR	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	03/02/97	18/05/21	4,821	103,512	105,097	105,112	
61 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/06/21	2,630	103,245	103,645	103,646	
62 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	05/04/21	5,706	107,099	108,866	108,882	
63 INTERNATIONALE OBLIGATAIRES SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	03/05/21	6,342	109,109	111,069	111,089	
64 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	28/05/21	4,085	106,026	107,312	107,325	
65 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	28/05/21	3,660	105,277	106,514	106,525	
66 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/22	4,879	105,388	102,247	102,262	
67 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	25/05/21	4,129	104,652	106,319	106,334	
68 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	31/05/21	5,449	104,146	105,780	105,798	
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	28/05/21	3,709	106,957	108,026	108,037	
70 SICAV L'ÉPARGNANT	STB FINANCE	20/02/97	24/05/21	5,407	104,691	106,424	106,440	
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	27/05/21	5,757	102,939	104,595	104,609	
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	01/08/05	31/05/21	4,222	107,582	109,064	109,077	
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI BOURSE	15/11/93	28/04/21	4,022	103,256	104,525	104,536	
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74 FCP AXIS AAA	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	10/11/08	18/05/21	3,742	109,904	111,427	111,441	
75 FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	5,114	106,205	108,326	108,343	
76 FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	4,033	108,972	110,892	110,910	
FCP OBLIGATAIRE - VL HEBDOMADAIRE								
77 FCP HELION SEPTIM	HELION CAPITAL	07/09/18	21/05/21	7,610	111,053	113,046	113,283	
SICAV MIXTES								
78 ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	18/05/21	0,199	66,230	64,031	64,024	
79 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	21/05/21	0,442	99,498	98,856	99,222	
80 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	05/04/21	0,730	18,119	18,217	18,226	
81 SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/22	14,327	289,132	279,821	281,141	
82 STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	31/05/21	15,763	2272,799	2225,106	2228,811	
83 SICAV L'INVESTISSEUR	STB FINANCE	30/03/94	19/05/21	1,823	70,374	70,996	70,979	
84 SICAV AVENIR	STB FINANCE	01/02/95	27/05/21	1,629	55,762	56,443	56,454	
85 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI BOURSE	17/05/99	11/05/20	0,761	106,784	107,173	107,183	
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
86 FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/05/21	0,273	11,901	11,592	11,594	
87 FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/05/21	1,045	15,054	15,806	15,861	
88 ATTJARI FCP CEA	ATTJARI GESTION	30/06/09	19/05/21	0,081	15,964	15,898	15,954	
89 ATTJARI FCP DYNAMIQUE	ATTJARI GESTION	01/11/11	19/05/21	0,184	14,003	14,092	14,126	
90 FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	28/05/20	0,040	9,701	8,984	8,983	
91 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB FINANCE	08/09/08	31/05/21	0,728	101,175	103,592	104,027	
92 FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	04/05/20	0,605	79,110	82,692	82,604	
93 FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	30/05/18	0,599	80,317	86,868	86,708	
94 TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	31/05/21	3,448	101,183	104,027	104,151	
95 UBCI - FCP CEA	UBCI BOURSE	22/09/14	19/04/22	1,722	93,645	91,505	92,084	
96 CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	10,316	10,100	10,168	
97 FCP BH CEA	BH INVEST	18/12/17	07/03/22	3,856	99,459	95,397	95,529	
98 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	15/01/07	24/05/21	1,001	153,044	146,689	147,317	
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
99 FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	16/06/21	0,523	103,493	101,974	101,716	
100 FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	21/05/21	0,686	118,376	120,732	121,309	
101 FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	25/05/18	0,833	119,753	120,161	121,288	
102 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,561	186,219	181,656	182,103	
103 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	2,750	172,970	170,456	170,695	
104 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	31/05/21	3,399	168,703	167,372	167,544	
105 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	31/05/21	0,127	22,411	22,020	22,099	
106 MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	141,096	142,114	141,425	
107 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/20	0,583	157,511	160,388	159,816	
108 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	14/12/15	31/05/21	130,593	5414,197	5236,915	5233,503	
109 TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND *	CGF	29/07/16	28/05/20	99,012	En liquidation	En liquidation	En liquidation	
110 FCP AMEN SELECTION	AMEN INVEST	04/07/17	02/06/21	1,594	89,960	91,143	91,416	
111 FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	12/11/18	31/05/21	105,254	4559,325	4577,781	4595,025	
112 FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	SBT	11/02/19	08/04/22	0,321	10,240	10,081	10,099	
113 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	28/05/21	5,728	168,487	169,617	170,092	
114 FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	16/05/16	24/05/21	106,138	10967,515	10993,214	11036,746	
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
115 FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/21	2,806	124,018	123,625	123,833	

* FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

*** Initialement dénommé BNAC PROGRÈS FCP

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**
Immeuble CMF – Centre Urbain Nord
Avenue Zohra Faiza, Tunis -1003
Tél : (216) 71 947 062
Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
www.cmf.tn
email : cmf@cmf.tn
Le Président du CMF
M. Salah ESSAYEL

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la « Société Tunisienne d'Automobile -STA - » et l'ouverture au public du fonds commun de placement à risque bénéficiant d'une procédure allégée « FCPR MOURAFIK II », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9, Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
3. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
4. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
5. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
6. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
7. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
8. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
9. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank"	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
10. BH ASSURANCE	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
11. BH BANK	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
12.BH Leasing	Rue Zohra Faiza-Immeuble BH Assurance, Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 700
13.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
14. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	Boulevard Beji Caid Essebsi -lot AFH- DC8, Centre Urbain Nord -1082 TUNIS-	71 112 000
15. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
16. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
17.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
18.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
19.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
20.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
21. City Cars	31, rue des Usines, Zone Industrielle Kheireddine -2015 La Goulette-	36 406 200
22. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
23. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
24. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac - 1053 Tunis-	71 964 969
25.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
26.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
27.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
28. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
29.Hannibal Lease S.A	Immeuble Hannibal Lease, Rue du Lac Leman, Les Berges du Lac – Tunis-1053	71 139 400

DERNIERE MISE A JOUR DU 17/03/2022

30. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
31. Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
32. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
33. Maghreb International Publicité « MIP »	Impasse Rue des Entrepreneurs, Z.I Charguia 2, BP 2035, Tunis.	31 327 317
34. Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
35. One Tech Holding	16 Rue des Entrepreneurs – Zone Industrielle la Charguia 2 – 2035 Ariana.	70 102 400
36. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
37. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
38. Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
39. Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
40. SMART TUNISIE S.A	9, Bis impasse n°3, rue 8612 Z.I, Charguia 1-2035 Tunis	71 115 600
41. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
42. SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I - 2035 Tunis-	70 730 250
43. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
44. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
45. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
46. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
47. Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
48. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
49. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	6, rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
50. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
51. Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téoulba-	73 604 149
52. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
53. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
54. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
55. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
56. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
57. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
58. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
59. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
60. Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435
61. Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
62. Société Tunisienne d'Automobiles « STA »	Z.I Borj Ghorbel, la nouvelle médina -2096 Ben Arous-	31 390 290
63. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
64. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
65. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
66. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400

DERNIERE MISE A JOUR DU 17/03/2022

67. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiyf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
68. Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
69. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
70. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
71. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
72. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
73. Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
74. Tunisie Leasing et Factoring	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
75. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
76. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
77. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
78. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
79. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
80. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
81. Wifack International Bank SA- WIFAK BANK-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
2. Alubaf International Bank –AIB -	Avenue de la Bourse, les Berges du Lac- 1053 Tunis-	70 015 600
3. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
4. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
5. BTK Leasing	11, rue Hédi Noura, 8ème étage -1001 TUNIS-	70 241 402
6. Arije El Médina	3, Rue El Ksar, Imp1, 3 ^{ème} étage, BP 95, - 3079 Sfax -	
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10. Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11. Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Annecy, les Berges du lac	71 141 420

DERNIERE MISE A JOUR DU 17/03/2022

22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	36 409 221
29. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
30. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
31. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
32. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
33. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
34. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
35. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
36. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
37. Safety Distribution	Résidence El Fel, Rue Hédi Nouira Aiana	71 810 750
38. Société Al Majed Investissement SA	Avenue de la Livre Les Berges du Lac II -153 Tunis-	71 196 950
39. Société ALMAJED SANTE	Avenue Habib Bourguiba - 9100 Sidi Bouzid -	36 010 101
40. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
41. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
42. Société Africaine Distribution Autocar -ADA-	Route El Fejja km2 El Mornaguia –1153 Manouba-	71 550 711
43. Société Carthage Médical - Centre International Carthage Médical-	Zone Touristique, Jinen El Ouest Dkhila -5000 Monastir-	73 524 000
44. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
45. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, Avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
46. Société de Commercialisation des Textiles « SOCOTEX »	5, bis Rue Charles de Gaulle -1000 Tunis-	71 237 186
47. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Suffeitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
48. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
49. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest "SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
50. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
51. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
52. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
53. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-	74 624 424
54. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
55. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
56. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
57. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	73 221 910
58. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844

DERNIERE MISE A JOUR DU 17/03/2022

59. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
60.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
61. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
62.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
63.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société LLOYD Vie	Avenue Tahar Haddad -1053 Les Berges du Lac-	71 963 293
72.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
73. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
74.Société Plasticum Tunisie	Z.I Innopark 8 & 9 El Agba -2087 Tunis-	71 646 360
75.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
76.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
77.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
78.Société STEG International Services	Résidence du Parc, les Jardins de Carthage, 2046 Les Berges du Lac. Tunis	70 247 800
79.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
80.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
81.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
82.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
83.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
84.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
85.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
86.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
87.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
88.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
89. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
90.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 246 200
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
94.Tunisian Saudi Bank -TSB-	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	36 005 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. UIB Assurances	Rue du Lac Turkana –Les berges du Lac -1053 Tunis-	
99. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AL AMANAH PRUDENCE FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
2	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
3	AMEN ALLIANCE SICAV	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
4	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
5	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
6	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
7	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
8	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
9	ATTIJARI FCP OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
10	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	FCP PROGRÈS OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
12	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène
13	CGF PREMIUM OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
14	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
15	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
16	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	LA TUNISO-SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
17	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
18	FCP AMEN SELECTION	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
19	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
20	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR DU 17/03/2022

21	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
22	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
23	FCP BH CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
24	FCP BIAT- CEA PNT TUNISAIR	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
25	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
26	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
27	FCP BNA CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
28	FCP CEA BANQUE DE TUNISIE	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
29	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
30	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
31	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
32	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
33	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
34	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
35	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
36	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
37	FCP HÉLION SEPTIM	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
38	FCP ILBOURSA CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
39	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
40	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	LA TUNISO- SEOUDIENNE D'INVESTISSEMENT- TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
43	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
44	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
45	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
46	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
47	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
48	FCP MOUASSASSETT	MIXTE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053

DERNIERE MISE A JOUR DU 17/03/2022

				AFC-	Tunis
49	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
50	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
51	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
52	FCP PERSONNEL UIB EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
53	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
54	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
55	FCP SECURITE	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
56	FCP SMART EQUILIBRE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
57	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
58	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
59	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
60	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL II	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
61	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
62	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac-1053 Tunis
63	FCP Wafa OBLIGATAIRE CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	LA TUNISO-SEOUIDIENNE D'INVESTISSEMENT-TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
64	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
65	FIDELITY SICAV PLUS	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
66	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
67	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	LA GENERALE OBLIG-SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	10, Rue Pierre de Coubertin - 1001 Tunis
69	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
72	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
73	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR DU 17/03/2022

74	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
75	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
76	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez -Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
79	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte- Immeuble Lira- Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
81	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
82	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
83	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS - AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
84	SICAV AMEN	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
85	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
86	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT	Yasmine Tower-Bloc C-Centre Urbain Nord-1082 Tunis
87	SICAV BH CAPITALISATION	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
88	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Rue Mohamed Sghaier Ouled Ahmed -Immeuble Assurances SALIM- 3ème étage- Centre Urbain Nord -1003 Tunis
89	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX - BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac -1053 Tunis
90	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
91	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
92	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
93	SICAV L'ÉPARGNE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
94	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
95	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
96	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
97	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
98	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
99	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place du 14 janvier 2011- 1001 Tunis
100	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCES -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- 1082 Tunis Mahrajène

101	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Youssef Towers -Bloc A-Rue du Dinar-Les jardins du Lac II-1053 Tunis
102	STB EVOLUTIF FCP	MIXTE	CAPITALISATION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV-1080 Tunis
103	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
104	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
105	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
106	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS ASSET MANAGEMENT	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
107	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GEREE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
108	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
109	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	ACTIONS	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
110	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
111	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
112	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
113	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
114	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI BOURSE	74, Avenue Habib Bourguiba-1000 Tunis
115	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	10 bis, Avenue Mohamed V-Immeuble BTK-1001 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Rue du Dinar -Immeuble Youssef Towers -Les jardins du Lac II-1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORÇAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
2	SOCIAL BUSINESS	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALEASE SEED FUND 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	ANAVA SEED FUND	FLAT6LABS Tunisia	15, Avenue de Carthage, Tunis
5	CAPITAL'ACT SEED FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	START UP MAXULA SEED FUND	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
17	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
19	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
21	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
22	FCPR SWING	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis

DERNIERE MISE A JOUR DU 17/03/2022

23	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
25	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
26	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
27	FCPR INTILAQ FOR GROWTH	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR INTILAQ FOR EXCELLENCE	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
29	FCPR FONDS CDC CROISSANCE 1	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
30	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
31	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
33	FCPR AZIMUTS	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
34	TUNISIA AQUACULTURE FUND	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 -Tunis
35	FCPR MAXULA JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 -Tunis
36	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL II	CDC GESTION	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
37	FCPR ESSOR FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
38	FCPR PHENICIA FUND II	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 & 10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
39	MAXULA JASMIN PMN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
40	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA I	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
41	FCPR AMENCAPITAL 4	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
42	FCPR SWING 2	CAPSA CAPITAL PARTNERS	10 bis, Rue Mahmoud El Materi, Mutuelleville, 1002-Tunis
43	FCPR GAT PRIVATE EQUITY 1	GAT INVESTISSEMENT	92-94, Avenue Hédi Chaker, Belvédère, 1002-Tunis
44	STB GROWTH FUND	STB MANAGER	Immeuble STB, 34, rue Hédi Karray, Cité des sciences, 1004-EI Menzah IV
45	FCPR MOURAFIK	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
46	FCPR INKADH	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
47	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV - MUSANADA	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
48	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND IV – MUSANADA II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
49	FCPR ZITOUNA MOUCHARAKA II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis
50	FCPR BYRSA FUND I	DIDO CAPITAL PARTNERS	Avenue Neptune, Immeuble la Percée Verte, Bloc B, 5ème étage, Appartement B5.2, Les Jardins De Carthage, 1090-Tunis
51	FCPR TANMYA	MAC PRIVATE MANAGEMENT	Immeuble Green Center, Bloc D, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
52	FCPR MOURAFIK II	ZITOUNA CAPITAL	Rue de la feuille d'érable, Cité les Pins, Résidence des Ambassadeurs, Bloc A, 4 ^{ème} étage, Les Berges du Lac 2, 1053-Tunis

LISTE DES FONDS DE FONDS

		Gestionnaire	Adresse
1	FONDS DE FONDS ANAVA	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.

LISTE DES FONDS D'INVESTISSEMENT SPÉCIALISÉS

		Gestionnaire	Adresse
1	FIS INNOVATECH	SMART CAPITAL	Immeuble SAPHIR, Bloc A, 1er étage, Avenue du dinar, Les berges du lac II, 1053-Tunis.
2	FIS 216 CAPITAL FUND I	216 CAPITAL VENTURES	Immeuble Carte, Lot BC4, Centre Urbain Nord, 1082-Tunis

** Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.*

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

ARAB BANKING CORPORATION TUNISIE -Bank ABC Tunisie-

Siège social : ABC Bulding –Les Berges du Lac

L'Arab Banking Corporation Tunisie –Bank ABC Tunisie- publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 26 avril 2022. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Mohamed Jamil GOUIDER et Mr Nouredine BEN ARBIA.

Bilan **Arrêté au 31 décembre 2021** **(Unité : en 1 000 DT)**

	Notes	31-déc-2021	31-déc-2020
Actifs			
AC1- Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP & TGT	4.1	65 897	237 067
AC2- Créances sur les établissements bancaires et financiers	4.2	474 622	382 788
AC3- Créances sur la clientèle	4.3	617 424	595 329
AC4- Portefeuille-titre commercial		-	-
AC5- Portefeuille d'investissement	4.4	142 642	111 978
AC6- Valeurs immobilisées	4.5	11 630	12 317
AC7- Autres actifs	4.6	15 749	17 032
TOTAL ACTIFS		1 327 964	1 356 511
Passifs			
PA1 – Banque Centrale, CCP	4.7	1 108	-
PA2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	4.8	39 400	166 510
PA3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	4.9	1 011 760	734 064
PA4 - Emprunts et ressources spéciales	4.10	171 095	198 687
PA5 - Autres passifs	4.11	21 790	171 860
TOTAL PASSIFS		1 245 153	1 271 121
Capitaux propres			
CP1 - Capital		68 000	68 000
CP2 - Réserves		2 952	2 192
CP3 - Résultats reportés		12 126	10 550
CP4 - Résultat de la période		(267)	4 648
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.12	82 811	85 390
TOTAL PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		1 327 964	1 356 511

Etat des engagements hors bilan
Arrêté au 31 décembre 2021
(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31-déc-2021	31-déc-2020
Passifs éventuels			
HB 1 - Cautions, avals et autres garanties données	4.13	129 459	23 170
HB 2 - Crédits documentaires		37 929	56 175
HB 3 - Actifs donnés en garantie		-	-
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		167 388	79 345
Engagements donnés			
HB 4 - Engagements de financement en faveur de la clientèle	4.14	145 622	60 900
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNES		145 622	60 900
Engagements reçus			
HB 6 - Engagements de financement reçus		-	-
HB 7 - Garanties reçues	4.15	518 383	491 726
TOTAL DES ENGAGEMENTS RECUS		518 383	491 726

Etat de résultat
Période allant du 1er Janvier au 31 décembre 2021
(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31-déc-2021	31-déc-2020
Produits d'exploitation bancaire			
PR1 - Intérêts et revenus assimilés	4.17	43 666	51 367
PR2 - Commissions (en produits)	4.18	8 485	7 541
PR3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	4.19	3 724	3 434
PR4- Revenus du portefeuille d'investissement	4.20	13 079	9 384
Total produits d'exploitation bancaire		68 954	71 726
Charges d'exploitation bancaire			
CH1 - Intérêts encourus et charges assimilées	4.21	(31 595)	(30 621)
CH2 - Commissions encourues	4.22	(2 757)	(1 733)
Total charges d'exploitation bancaire		(34 352)	(32 354)
PRODUIT NET BANCAIRE		34 602	39 372
PR5/CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	4.23	(4 640)	(2 946)
PR 7 - Autres produits d'exploitation		617	693
CH 6 - Frais de personnel	4.24	(15 942)	(14 075)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	4.25	(10 743)	(10 811)
CH 8 - Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	4.6	(1 695)	(1 726)
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 199	10 507
PR8/CH9 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments ordinaires		(101)	(95)
CH 11- Impôts sur les sociétés		(1 337)	(5 103)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		761	5 309
PR9/CH10 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires	4.26	(1 028)	(661)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		(267)	4 648
RESULTAT PAR ACTION (TND)	4.27	(0.039)	0.684

Etat de flux de trésorerie
Période allant du 1er Janvier au 31 décembre 2021
(Unité : en 1 000 DT)

	Notes	31-déc-2021	31-déc-2020
Activités d'exploitation			
Produits d'exploitation bancaire encaissés		56 217	61 705
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(33 305)	(29 617)
Dépôts \ Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		(8 310)	(19 565)
Prêts et avances \ Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle		2 249	(43 975)
Dépôts \ Retraits de dépôts de la clientèle		284 789	(25 361)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(12 847)	(15 078)
Autres flux de trésorerie		(160 353)	139 675
Impôts sur les sociétés payés		(6 879)	(5 080)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		121 561	62 704
Activités d'investissement			
Intérêts encaissés sur portefeuille d'investissement		9 573	5 671
Acquisitions \ cessions sur portefeuille d'investissement		(27 157)	(27 372)
Acquisitions \ cessions d'immobilisations		(1 008)	(603)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		(18 592)	(22 304)
Activités de financement			
Emission d'emprunts		-	182 010
Remboursement d'emprunts		(26 915)	(3 749)
Dividendes payés		(2 312)	-
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement		(29 227)	178 261
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		73 742	218 661
Liquidités et équivalents en début d'exercice		336 862	118 201
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de l'exercice	4.28	410 604	336 862

Notes aux états financiers au 31 décembre 2021

1. Référentiel d'élaboration des états Financiers

Les états financiers de l'Arab Banking Corporation Tunisie (ABC Tunisie) sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96 – 112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 mars 1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

2. Exercice comptable

L'exercice comptable commence le 1er janvier et s'achève le 31 décembre de la même année.

3. Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués

Les états financiers de l'Arab Banking Corporation–Tunisie sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents

- Comptabilisation des engagements hors bilan

Les lettres de crédit, les lettres de garantie et les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'elles sont contractées et sont transférées au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour le montant de décaissement.

- Comptabilisation des crédits à la clientèle

Les crédits d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés et des provisions y afférentes.

- Comptabilisation des revenus des crédits à la clientèle

Les intérêts et produits assimilés ainsi que les commissions sont pris en compte en résultat de l'exercice pour leurs montants rattachés audit exercice.

Les intérêts sur crédits d'escompte sont comptabilisés dans les comptes d'intérêts constatés d'avance au moment du débloquage de ces crédits et sont comptabilisés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les "actifs incertains" (classe B2) ou parmi les "actifs préoccupants" (classe B3) ou parmi les "actifs compromis « (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste "Créances sur la clientèle". Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les "actifs courants" (classe A) ou parmi les "actifs nécessitant un suivi particulier" (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les agios sur les comptes courants gelés sont réservés et présentés en fin d'exercice en déduction des comptes courants débiteurs.

- Provisions sur engagements

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire BCT n° 2013-21, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

- A : Actifs courants	0%
- B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	0%
- B2 : Actifs incertains	20%
- B3 : Actifs préoccupants	50%
- B4 : Actifs compromis	100%

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, de garanties de l'Etat et des garanties des banques et assurances.

- **Provisions additionnelles**

Conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 30 décembre 2013, la banque a constitué des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

- **Provision collective**

Pour le calcul de la provision collective en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier au sens de la circulaire 91-24, la banque a appliqué l'approche prévue au niveau de l'annexe 3 de la circulaire BCT 91-24 prévoyant la méthodologie de calcul des provisions collectives telle que modifié par la circulaire 2021-01 du 11 janvier 2021 et la circulaire 2022-02 du 04 mars 2022.

Le montant de la dotation additionnelle ainsi calculé compte tenu des modifications prévues par la circulaire 2022-02 s'élève à 1 230 KDT contre une dotation de 234 KDT compte non tenu des nouvelles règles prévues par la circulaire précitée.

3.2. Comptabilisation des intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation.

3.3. Conversion des opérations en monnaies étrangères

Les comptes de bilan et hors bilan libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation aux cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. Les différences de change sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

Pour la couverture contre le risque de change, la banque a recours lorsqu'elle se trouve exposée à ce risque aux moyens usuels de couverture (SWAP de change, Contrats de change à terme...).

A chaque arrêté comptable, les éléments d'actif, de passif et de hors bilan figurant dans chacune des comptabilités devises sont convertis et reversés dans la comptabilité en monnaie de référence. A l'exception des éléments non monétaires et des engagements de change à terme à des fins spéculatives, cette conversion est faite sur la base du cours de change au comptant en vigueur à la date d'arrêté.

3.4. Les valeurs immobilisées et amortissements

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition compte tenu du pourcentage de récupération de la TVA de l'année précédente.

Les immobilisations sont amorties linéairement. Les taux d'amortissement appliqués par la banque se détaillent comme suit :

- | | |
|--|------------|
| - Matériel de transport | 20% |
| - Mobilier et matériel de bureau | 10% et 20% |
| - Matériel informatique | 33% |
| - Système d'information « Ambit » | 20% |
| - Autres Logiciels informatiques | 33% |
| - Agencement, Aménagement et Installations | 10% |
| - Constructions | 3% |

3.5. Comptabilisation et évaluation des titres

Comptabilisation des titres

a) Titres de transaction

Les titres de transaction se distinguent par les deux critères suivants :

- Leur courte durée de détention ;
- Leur liquidité.

Pour être classés parmi les titres de transaction, la durée de détention des titres doit être limitée à trois mois.

b) Titres de placement

Sont considérés comme des titres de placement, les titres acquis avec l'intention de les détenir à court terme durant une période supérieure à trois mois, à l'exception des titres à revenu fixe que l'établissement a l'intention de conserver jusqu'à l'échéance et qui satisfont à la définition de titres d'investissement.

Les titres de placement sont ceux qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction, ni à ceux retenus pour les titres d'investissement.

c) Titres d'investissement

Pour pouvoir classer des valeurs en titres d'investissement, la banque doit avoir l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance et doit pouvoir disposer de moyens suffisants pour concrétiser cette intention.

Evaluation en date d'arrêté

a) Titres de transaction

A chaque arrêté comptable, les titres de transaction sont évalués à la valeur de marché. La valeur de marché correspond au cours en bourse moyen pondéré à la date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente. Les variations de cours consécutives à leur évaluation à la valeur de marché sont portées en résultat.

b) Titres de placement

A chaque arrêté comptable, les titres de placement font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés, en vue d'estimer s'il convient de constituer des provisions pour dépréciation.

Les titres sont valorisés pour chaque type de titres séparément. Les plus-values latentes mises en évidence sur certains titres ne peuvent pas compenser des pertes latentes sur d'autres. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements des primes et décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres donnent lieu à la constitution de provisions pour dépréciation. Les plus-values latentes ne sont pas constatées.

c) Titres d'investissement

A chaque arrêté comptable, il est procédé à la comparaison du coût d'acquisition des titres d'investissement à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes sur titres d'investissement ne sont pas comptabilisées. Les moins-values latentes ressortant de la différence entre la valeur comptable (éventuellement corrigée des amortissements ou reprises des primes ou décotes) et la valeur de marché ou la juste valeur des titres, ne sont provisionnées que dans les cas ci-après :

- Il existe, en raison de circonstances nouvelles, une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
- Il existe des risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Règles de constatation des revenus

Les dividendes des titres à revenu variable sont comptabilisés en produits dès le moment où le droit au dividende est établi.

Les intérêts des titres à revenus fixe sont comptabilisés en produits au fur et à mesure qu'ils sont courus. La comptabilisation des revenus des titres à revenu fixe dans le cas où l'acquisition est faite avec une prime ou une décote et / ou lorsqu'il y a une différence entre le taux nominal de rémunération du titre et le taux du marché au moment de l'acquisition est faite selon la méthode linéaire.

Selon cette méthode, les titres sont enregistrés, lors de leur acquisition, coupon couru à l'achat exclu. A chaque arrêté comptable, il est procédé de la manière suivante :

- Les intérêts courus de la période, calculés au taux nominal du titre, sont enregistrés au compte de résultat ;
- Le montant de la prime ou de la décote fait l'objet d'un échelonnement linéaire sur la durée de vie du titre.

4. Notes explicatives

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisien)

Note 4.1 – Caisse, et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT

Le solde de ce poste s'élève à 65 897 KDT au 31 Décembre 2021 et se décompose comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Caisse	5 024	4 575
BCT	60 873	232 492
TOTAL	65 897	237 067

Note 4.2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 474 622 KDT au 31 Décembre 2021 et se décompose comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Créances sur les établissements bancaires	454 643	334 217
Comptes Ordinaires chez les correspondants	152 862	56 389
Placements chez la BCT	30 000	88 258
Placements chez les correspondants	271 028	188 081
Créances sur les Etablissements bancaires	-	-
Créances rattachées	753	1 489
Créances sur les établissements financiers	19 979	48 571
Créances sur les Etablissements Financiers	19 900	48 072
Créances rattachées	79	499
TOTAL	474 622	382 788

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Créances sur les établissements bancaires	379 880	74 763	-	-	454 643
Comptes Ordinaires chez les correspondants	152 862	-	-	-	152 862
Placements chez la BCT	30 000	-	-	-	30 000
Placements chez les correspondants	196 265	74 763	-	-	271 028
Créances rattachées	753	-	-	-	753
Créances sur les établissements financiers	979	19 000	-	-	19 979
Créances sur les Etablissements Financiers	900	19 000	-	-	19 900
Créances rattachées	79	-	-	-	79
TOTAL	380 859	93 763	-	-	474 622

La totalité des créances ne sont pas éligibles au refinancement de la Banque Centrale.

La totalité des créances ne sont pas matérialisées par des titres du marché interbancaire.

Note 4.3 – Créances sur la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 617 424 KDT au 31 Décembre 2021 et se décompose comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Comptes débiteurs	6 146	7 491
Comptes courants débiteurs	6 140	7 481
Produits à recevoir	6	10
Autres concours à la clientèle	641 387	611 975
Escompte commercial	5 154	8 953
Crédits à Court Terme	145 123	133 503
Crédits à Moyen et Long Terme	459 446	443 634
Crédits de consolidation	1 102	785
Impayés	22 436	17 741
Produits à recevoir	9 191	8 247
Produits perçus d'avance	(1 065)	(888)
Total Créances Brutes	647 533	619 466
Provisions affectées	(13 707)	(10 466)
Agios réservés	(11 888)	(10 387)
Provisions Collectives	(4 514)	(3 284)
TOTAL	617 424	595 329

Le montant des créances éligibles au refinancement de la Banque Centrale s'élève à 95 773 KDT.

La ventilation des engagements par classe de risque se présente comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Classe A	589 040	569 077
Classe B1	29 518	27 472
Total Créances performantes	618 558	596 549
Classe B2	2 071	1 189
Classe B3	1 290	592
Classe B4	25 614	21 136
Total Créances non performantes	28 975	22 917
TOTAL	647 533	619 466

Le mouvement des créances et des provisions correspondantes se présente comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Encours des créances douteuses	28 975	22 917
Stocks de provisions de début d'exercice	(10 466)	(9 801)
Dotations de l'exercice	(4 137)	(1 408)
Reprise de l'exercice	896	743
Stocks de provisions à la fin d'exercice	(13 707)	(10 466)

Les produits relatifs à des créances classées parmi les classes B2, B3 ou B4 ne sont pas constatés en revenu mais parmi les comptes d'intérêts et agios réservés et présentés en déduction des créances. Ces produits ne sont comptabilisés dans le résultat qu'une fois effectivement encaissés. A la date du 31 décembre 2021, l'encours des créances classées s'élève à 28 975 KDT et le montant des intérêts et agios réservés s'élève à 11 888 KDT.

Par ailleurs, et comme indiqué au niveau de la note aux états financiers, note 3.1, la banque a constitué les provisions additionnelles et ce conformément à la circulaire BCT N° 2013-21 du 30 décembre 2013. Le montant de ladite provision s'élève à 3 479 KDT au 31 décembre 2021 contre 818 KDT au 31 décembre 2020 soit une dotation additionnelle s'élevant à 2 661 KDT au titre de l'exercice 2021.

La ventilation des créances sur la clientèle selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Comptes débiteurs	6 146	-	-	-	6 146
Comptes courants débiteurs	6 140	-	-	-	6 140
Produits à recevoir	6	-	-	-	6
Autres concours à la clientèle	168 154	111 313	343 087	18 833	641 387
Escompte commercial	2 683	2 217	254	-	5 154
Crédits à Court Terme	122 356	22 746	21	-	145 123
Crédits à Moyen et Long Terme	12 498	86 182	342 223	18 543	459 446
Crédits de consolidation	55	168	589	290	1 102
Impayés	22 436	-	-	-	22 436
Produits à recevoir	9 191	-	-	-	9 191
Produits perçus d'avance	(1 065)	-	-	-	(1 065)
Total Créances Brutes	174 300	111 313	343 087	18 833	647 533

Note 4.4 – Portefeuille d'investissement

Le solde de ce poste s'élève à 142 642 KDT au 31 Décembre 2021 et se décompose comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Titre à revenu fixe	142 590	111 926
Bons de trésor assimilables (BTA)	150 000	120 000
Décote/Prime	(12 735)	(13 012)
Produits à recevoir	5 325	4 938
Titre à revenu variable	52	52
Société Tunisienne de Garantie	20	20
SIBTEL	32	32
TOTAL	142 642	111 978

La différence entre la valeur des titres à l'achat et la valeur nominale est comptabilisée séparément sous la ligne Décote/Prime ; ce montant fait l'objet d'un étalement linéaire sur la période restant à courir entre la date d'acquisition à la date d'échéance du titre.

Note 4.5 – Valeurs immobilisées

Le solde de ce poste s'élève à 11 630 KDT au 31 Décembre 2021 et se décompose comme suit :

	Val. Brute au 31/12/2020	Acquisition / Cession / Reclassement	Val. Brute au 31/12/2021	Amortissement 31/12/2020	Cession / Régularisation	Dotation 2021	Amortissement 31/12/2021	Valeur nette au 31/12/2021
Terrains	7 216	13	7 229	-	-	-	-	7 229
Agencements, Aménagements Installations	8 090	31	8 121	(5 112)	139	(808)	(5 781)	2 340
Immeubles	299	-	299	(111)	-	(10)	(121)	178
Matériel de Transport	805	-	805	(715)	-	(55)	(770)	35
Matériel Informatique	1 758	(653)	1 105	(1 518)	756	(147)	(909)	196
Mobilier et Matériel de Bureau	755	(17)	738	(525)	17	(76)	(584)	154
Logiciels Informatiques	5 708	659	6 367	(4 337)	-	(599)	(4 936)	1 431
Avances sur Immobilisations	4	63	67	-	-	-	-	67
TOTAL	24 635	96	24 731	(12 318)	912	(1 695)	(13 101)	11 630

Note 4.6 – Autres actifs

Le solde de ce poste s'élève à 15 749 KDT au 31 Décembre 2021 et se décompose comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Crédits au personnel	8 081	9 339
Immobilisations destinées à la vente	910	3 667
Comptes de suspens débiteurs	2 461	2 966
Cautions	283	418
Charges Constatées d'avance	428	409
Frais d'émission d'emprunts (Net) (1)	207	308
Stocks	307	119
Avances et Acomptes sur commandes en cours	32	32
Etat, Impôt et taxes	3 266	-
Total Brut	15 975	17 258
Provisions pour dépréciation des actifs	(226)	(226)
TOTAL	15 749	17 032

(1) Les frais d'émission d'emprunt se détaillent comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Solde au début de la période	308	117
Addition	-	264
Dotation au résorption	(101)	(73)
Solde en fin de période	207	308

Le montant de la dotation annuelle est inclus au niveau de la rubrique CH1 « Intérêts encourus et charges assimilés » au niveau de la sous-rubrique « Intérêts sur emprunts obligataires ».

Les frais d'émission et primes de remboursement des emprunts sont amortis systématiquement sur la durée de l'emprunt, au prorata des intérêts courus.

Note 4.7 - Banque Centrale, CCP

Le solde de ce poste s'élève à 1 108 KDT au 31 Décembre 2021 et se décompose comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Compte BCT créditeur	1 108	-
TOTAL	1 108	-

Note 4.8 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le solde de ce poste s'élève à 39 400 KDT au 31 Décembre 2021 et se décompose comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Emprunts interbancaires	16	-
Dépôts des établissements bancaires	33 296	163 396
Dépôts des établissements financiers	6 088	3 084
Dettes rattachées	-	30
TOTAL	39 400	166 510

La ventilation des dépôts et des avoirs des établissements bancaires et financiers selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Emprunts interbancaires	16	-	-	-	16
Dépôts des établissements bancaires	33 296	-	-	-	33 296
Dépôts des établissements financiers	6 088	-	-	-	6 088
Dettes rattachées	-	-	-	-	-
TOTAL	39 400	-	-	-	39 400

Note 4.9 - Dépôts de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 1 011 760 KDT au 31 Décembre 2021 et se décompose comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Dépôts à vue	830 290	587 011
Dépôts d'épargne	88 409	79 232
Comptes à terme, Bons de Caisse et Valeurs assimilées	70 687	55 800
Certificats de dépôts	15 500	1 500
Autres Sommes dues à la clientèle	6 643	9 284
Charges à payer	610	1 489
Intérêts payés d'avance	(379)	(252)
TOTAL	1 011 760	734 064

La ventilation des dépôts de la clientèle selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Dépôts à vue	830 290	-	-	-	830 290
Dépôts d'épargne	88 409	-	-	-	88 409
Comptes à terme, Bons de Caisse et Valeurs assimilées	26 057	42 234	2 396	-	70 687
Certificats de dépôts	15 500	-	-	-	15 500
Autres Sommes dues à la clientèle	6 643	-	-	-	6 643
Charges à payer	610	-	-	-	610
Intérêts payés d'avance	(379)	-	-	-	(379)
TOTAL	967 130	42 234	2 396	-	1 011 760

Note 4.10 – Emprunts et ressources spéciales

Le solde de ce poste s'élève à 171 095 KDT au 31 Décembre 2021 et se décompose comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Emprunts obligataires	30 213	37 502
Autres emprunts	137 384	157 010
Dettes rattachées	3 498	4 175
TOTAL	171 095	198 687

La ventilation des emprunts et ressources spéciales selon la valeur résiduelle se présente comme suit :

	Inf. à 3 mois	de 3 mois à 1 an	de 1 an à 5 ans	plus de 5 ans	Total
Emprunts obligataires	-	7 290	21 422	1 501	30 213
Autres emprunts	-	39 252	98 132	-	137 384
Dettes rattachées	-	3 498	-	-	3 498
TOTAL	-	50 040	119 554	1 501	171 095

Le tableau des mouvements des emprunts matérialisés au 31 décembre 2021 se détaille comme suit :

	Montant initial	Date d'émission	Date d'échéance	Encours au 31-déc-2020	Remboursements / Emissions	Encours au 31-déc-2021
Emprunts obligataires	45 000			37 502	(7 289)	30 213
Emprunt ABC 2018	20 000	02/07/2018	02/07/2025	12 502	(3 790)	8 712
Emprunt ABC 2020	25 000	22/06/2020	22/06/2027	25 000	(3 499)	21 501
Autres Emprunts	157 010			157 010	(19 626)	137 384
Emprunt ABC IB	157 010	07/05/2020	07/05/2025	157 010	(19 626)	137 384
TOTAL	202 010	-	-	194 512	(26 915)	167 597

L'emprunt contracté auprès de ABC IB (banque faisant partie du groupe ABC) pour 50 millions d'euros a fait l'objet de couverture contre le risque de change par le recours au mécanisme de couverture du fond de péréquation de change.

Note 4.11 – Autres passifs

Le solde de ce poste s'élève à 21 790 KDT au 31 Décembre 2021 et se décompose comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Dettes au personnel	5 153	3 713
Comptes de suspens	3 258	156 135
Créditeurs Divers	5 078	2 966
Etat, Impôt et taxes	1 952	4 610
Charges à payer	4 353	2 654
Dettes sociales	859	790
Provisions pour risques et charges	976	875
Jetons de présence à payer	161	117
TOTAL	21 790	171 860

Note 4.12 – Capitaux propres

A la date du 31 Décembre 2021, le capital social s'élevait à 68 000 KDT composé de 6 800 000 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 DT l'action. Le total des capitaux propres de la Banque s'élève à 82 811 KDT au 31 Décembre 2021 et se détaille comme suit :

	Capital	Réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31-12-2018	68 000	1 236	6 056	1 974	77 266
Affectation du résultat 2018	-	401	1 573	(1 974)	-
Distribution de dividendes	-	-	(987)	-	(987)
Résultat au 31-12-2019	-	-	-	4 463	4 463
Solde au 31-12-2019	68 000	1 637	6 642	4 463	80 742
Affectation du résultat 2019	-	555	3 908	(4 463)	-
Résultat au 31-12-2020	-	-	-	4 648	4 648
Solde au 31-12-2020	68 000	2 192	10 550	4 648	85 390
Affectation du résultat 2020	-	760	3 888	(4 648)	-

Distribution de dividendes	-	-	(2 312)	-	(2 312)
Résultat au 31-12-2021	-	-	-	(267)	(267)
Solde au 31-12-2021	68 000	2 952	12 126	(267)	82 811

Les réserves se détaillent comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Réserves Légales	2 752	1 992
Réserves ordinaires	200	200
TOTAL	2 952	2 192

Note 4.13 – Cautions, avals et autres garanties données :

Le solde de ce poste s'élève à 129 459 KDT au 31 Décembre 2021 et se décompose comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Garanties en faveur des établissements de crédits	-	2 329
Garanties en faveur de la clientèle	129 459	20 841
TOTAL	129 459	23 170

Note 4.14 – Engagements de financement en faveur de la clientèle

Le solde de ce poste s'élève à 145 622 KDT au 31 Décembre 2021 et se décompose comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements bancaires et financiers	19 101	25 928
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	126 521	34 972
TOTAL	145 622	60 900

Note 4.15 – Garanties reçues

Le solde de ce poste s'élève à 518 383 KDT au 31 Décembre 2021 et se décompose comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Garanties reçues des banques	313 479	238 404
Garanties SOTUGAR	1 585	-
Garanties réelles reçues de la clientèle	34 105	33 221
Garanties de l'Etat	169 214	220 101
TOTAL	518 383	491 726

La valeur des garanties réelles reçues de la clientèle ainsi présentée correspond à la valeur de la garantie dans la limite de l'engagement des clients.

Pour les garanties réelles, la juste valeur de la totalité des garanties reçues en couverture des engagements s'élève à 92 364 KDT au 31 Décembre 2021 contre 83 150 KDT au 31 Décembre 2020.

Note 4.16 – Opérations de change

Au 31 décembre 2021, les opérations de change à terme se détaillent comme suit :

- Dinars à recevoir / Devise à livrer : 14 806 KDT
- Devise à recevoir / Dinars à livrer : 5 598 KDT

Au 31 Décembre 2021, la banque n'a aucune opération sur titres en cours.

Au 31 Décembre 2021, la banque n'a aucune opération de change au comptant non encore dénouée.

Note 4.17 - Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 43 666 KDT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Intérêts sur créances sur les établissements bancaires et financiers	11 984	14 971
Intérêts sur créances sur la clientèle	31 682	36 396
TOTAL	43 666	51 367

Note 4.18 – Commissions (en produits)

Les commissions totalisent 8 485 KDT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Chèques, effets, virements et tenue de compte	2 373	2 170
Commission d'intermédiation	88	74
Opérations de commerce extérieur	1 395	1 450
Crédits documentaires, engagement de financement et garanties	898	810
Gestion, étude des engagements	1 936	1 791
Monétique	1 365	919
Autres commissions	430	327
TOTAL	8 485	7 541

Note 4.19 - Gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières

Les gains sur portefeuille-titre commercial et opérations financières totalisent 3 724 KDT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Gains nets sur opérations de change	3 702	3 297
Gains Nets sur SWAP de change	22	137
TOTAL	3 724	3 434

Note 4.20 - Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement totalisent 13 079 KDT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Intérêts sur BTA	9 960	6 962
Résorption Prime/Décote	3 119	2 422
TOTAL	13 079	9 384

Note 4.21 - Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées totalisent 31 595 KDT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Intérêts sur dépôts des établissements bancaires et financiers	986	3 737
Intérêts sur dépôts de la clientèle	11 990	13 608
Intérêts sur emprunts obligataires	3 585	3 289
Intérêts des autres emprunts	15 034	9 987
TOTAL	31 595	30 621

Note 4.22 – Commissions (en charges)

Les commissions encourues totalisent 2 757 KDT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Commissions encourues sur comptes NOSTRI	343	196
Frais de traitement des cartes et opérations monétiques	1 573	1 084
Commissions Sibtel	31	33
Commissions sur opérations la BCT	34	25
Autres commissions sur opérations avec la clientèle	7	2
Charges sur engagements de garantie	769	393
TOTAL	2 757	1 733

Note 4.23 – Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Dotation aux provisions sur risque de crédit (*)	(4 137)	(1 408)
Dotation pour provision collective	(1 230)	(2 146)
Reprise de provisions sur risque de crédit	896	743
Reprise de provisions sur engagements hors bilan	19	-
Récupération sur créances passées par pertes	7	3
Pertes sur créances abandonnées	(75)	(133)
Coût Net du Risque de crédit	(4 520)	(2 941)
Provisions pour Risques & charges Divers	(120)	(120)
Dotations aux provisions pour dépréciation des actifs	-	(39)
Reprise de provisions pour dépréciation des actifs	-	154
Reprise de provisions pour charges divers	-	-
Coût Net du risque	(4 640)	(2 946)

(*) Incluant la charge de provision additionnelle pour 2 661 KDT.

Note 4.24 – Frais de Personnel

Les frais de personnel totalisent 15 942 KDT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Rémunération de personnel	12 438	11 404
Charges sociales et autres cotisations	2 446	2 413
Autres charges liées au personnel	1 058	258
TOTAL	15 942	14 075

Note 4.25 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation totalisent 10 743 KDT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Loyers, Eau et Electricité	2 174	2 165
Frais de licences informatiques	1 004	830
Jetons de présence & frais de conseils d'administration	818	816
Frais de communication	689	821
Divers honoraires	723	580
Frais divers d'exploitation	3 085	3 003
Fonds de garantie des dépôts	2 129	2 173
Contribution sociale de solidarité	121	423
TOTAL	10 743	10 811

Les charges générales d'exploitation sont constituées en totalité par des autres charges d'exploitation.

Note 4.26 – Solde en gain \ perte provenant des autres éléments extraordinaires :

Le solde de cette rubrique s'élève à 1 028 KDT au titre de l'exercice 2021 et se détaillent comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Contribution Exceptionnelle	(3)	(461)
Don faveur Fond 1818	-	(200)
Don faveur Gouvernement	(1 025)	-
TOTAL	(1 028)	(661)

Note 4.27– Résultat par action

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au 31 décembre 2021, se présentent comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Résultat net (en DT)	(267 089)	4 648 043
Résultat net attribuable aux actions ordinaires (en DT)	(267 089)	4 648 043
Nombre moyen d'actions ordinaires	6 800 000	6 800 000
Résultat par Action	(0.039)	0.684

Le résultat par action ainsi déterminé correspond au résultat de base et au résultat dilué par action. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation.

Note 4.28 – Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalent de liquidités comprennent :

- Les avoirs en caisses et chez la BCT ;
- Les avoirs chez les correspondants ;
- Les placements dont la durée ne dépasse pas 3 mois.

De ce montant, il est déduit :

- Les dépôts des correspondants ;
- Les emprunts dont la durée ne dépasse pas 3 mois.

Les liquidités et équivalents de liquidités de la Banque ont atteint 410 604 KDT au 31 Décembre 2021 détaillés comme suit :

	31-déc-2021	31-déc-2020
Caisse et avoirs auprès de la BC, CCP et TGT (4.1)	65 897	237 067
Créances sur les Etablissements Bancaires (autres que crédits accordés aux Etab. Bancaires et financiers)	379 127	263 191
Compte BCT Crédeur	(1 108)	-
Dépôts et Avoirs des Etablissements Bancaires	(33 312)	(163 396)
Total	410 604	336 862

5. Autres notes aux états financiers

Note 5.1 – Transactions avec les parties liées

Le tableau ci-après présente la nature des relations avec les parties liées :

Partie liée	Nature de la relation
ABC Tunis	Entité faisant partie du même groupe
ABC BSC	Société mère
ABC Brésil	Entité faisant partie du même groupe
ABC International Bank	Entité faisant partie du même groupe

Les transactions conclues avec les parties sont conclues dans les conditions du marché.

La banque n'exerce aucune influence notable sur l'une de ces parties.

Opérations avec ABC Tunis Branch

- Conformément au contrat de bail conclu en 2008 avec ABC Tunis Branch portant sur la sous-location du siège social y compris le parking, le total des loyers supportés par ABC Tunisie au titre de l'exercice 2021 s'élève à 483 KDT.
- Conformément à la convention de répartition des charges communes conclue en 2008 avec ABC Tunis Branch telle qu'autorisée par le Conseil d'Administration du 18/04/2008 et qui fixe le « Timesheet » comme critère de détermination des clés de répartition de ces charges, les taux relatifs à 2021 se détaillent comme suit :
 - 67% pour les frais du personnel et les autres frais (Même taux que 2020), en ce qui concerne ABC Tunisie.
 - 33% pour les frais du personnel et les autres frais (Même taux que 2020), en ce qui concerne ABC Tunis Branch.

Le total des charges payées par ABC Tunisie au cours de 2021 a atteint 4 323 KDT et le montant payé par ABC Tunis Branch à ABC Tunisie, 4 390 KDT.
- Au 31 décembre 2021, l'encours des comptes NOSTRI ouverts sur les livres de ABC Tunis Branch s'élève à 37 KDT et le montant des intérêts payés (comptes NOSTRI débiteurs) au titre de l'exercice 2021 s'élève à 3 KDT contre des intérêts perçus sur les comptes NOSTRI créditeurs de 13 KDT. A cette date, l'encours des comptes LORI de ABC Tunis Branch ouverts sur les livres de ABC Tunisie s'élève à 6 262 KDT et les intérêts servis en 2021 s'élèvent à 816 KDT contre des intérêts perçus sur des comptes LORI débiteurs de 6 KDT.
- Au 31 décembre 2021, l'encours des emprunts (au jour le jour et à terme) auprès de ABC Tunis Branch s'élève à 16 KDT et le montant des intérêts servis sur les emprunts contractés en 2021 s'élève à 85 KDT.
- Au 31 décembre 2021, l'encours des placements (au jour le jour et à terme) de ABC Tunis Branch est nul et le montant des intérêts reçus sur les placements effectués en 2021 s'élève à 84 KDT.
- Durant l'exercice 2021, ABC Tunisie a reçu des garanties de la part d'ABC Tunis Branch en couverture des risques encourus sur certains clients. Au 31 décembre 2021, le total de ces garanties s'élève à 272 613 KDT et le montant des commissions dues à ce titre s'élève à 769 KDT.
- Durant l'exercice 2021, ABC Tunisie a effectué des opérations de SWAP de change avec ABC Tunis Branch. Les gains nets réalisés par ABC Tunisie s'élèvent à 14 KDT. Au 31 décembre 2021, une seule opération de SWAP EUR/USD est en cours pour un montant de 20 millions d'euros.

Opérations avec ABC BSC (ABC BAHREÏN)

8. Le total des frais de licence et de maintenance relatifs au système d'information encourus par ABC Tunisie et dus à ABC BSC au titre de l'exercice 2021, s'élève à 1 520 KDT non encore réglés à la date du 31 Décembre 2021.
9. ABC Tunisie a reçu des garanties en couverture des crédits accordés à certains clients. L'encours de ces garanties s'élève à 34 113 KDT au 31 décembre 2021.
10. Au 31 décembre 2021, l'encours des emprunts (au jour le jour et à terme) auprès de ABC BSC est nul et le montant des intérêts servis sur les emprunts contractés en 2021 s'élève à 1 KDT.
11. Au 31 décembre 2021, l'encours des placements (au jour le jour et à terme) chez de ABC BSC est nul et le montant des intérêts reçus sur les placements effectués en 2021 s'élève à 92 KDT.
12. Au 31 décembre 2021, l'encours des comptes NOSTRI ouverts sur les livres de ABC BSC s'élève à 1 KDT.
13. Au 31 Décembre 2021, les garanties données sur ordre de ABC BSC s'élèvent à 106 597 KDT.

Operations avec ABC BRAZIL

14. Au 31 décembre 2021, l'encours des placements à terme chez de ABC BRAZIL s'élève à 74 763 KDT et le montant des intérêts reçus sur les placements effectués en 2021 s'élève à 1 066 KDT.

Operations avec ABC International Bank (ABC IB)

15. ABC Tunisie a contracté un emprunt auprès de ABC IB pour un montant de EUR 50 millions. L'encours de l'emprunt au 31 décembre 2021 est de 137 384 KDT et le montant des intérêts courus au titre de l'exercice 2021 s'élève à 4 692 KDT.

Cet emprunt a fait l'objet de couverture contre le risque de change par le recours au mécanisme de couverture du fond de péréquation de change.

Rémunération des dirigeants

16. Les rémunérations et avantages octroyés au Directeur Général sont composés d'une rémunération brute de 274 KDT et des avantages en nature d'une valeur de 47 KDT.
17. L'enveloppe globale brute des jetons de présence, y compris les rémunérations allouées aux membres des comités émanant du conseil et octroyés aux administrateurs, au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, s'est élevée à 729 KDT.

Note 5.2- Affaires en défense

Une relation a intenté une action contre la Banque pour transferts illégaux entre ABC Tunis et ABC Tunisie pendant les années 2000 à 2002 et réclame la somme de 4 500 000 TND. Tous les jugements rendus ont été en faveur de la banque à tous les degrés de juridictions.

Le 14 juin 2017, la Cour de cassation a décidé de renvoyer l'affaire devant la cour d'appel.

La cours d'appel a désigné un expert pour présenter un rapport complémentaire. Faute de de présentation dudit rapport par l'expert, la cours d'appel a décidé initialement de délibérer et a fixé la date de prononcé de la décision au 04-01-2022 puis a décidé de ne pas délibérer et d'attendre à nouveau le rapport complémentaire de l'expert. La prochaine audience est fixée au 29 mars 2022 pour nos répliques. Dans l'intervalle, une nouvelle demande de documents a été reçu de la part de l'expert et la banque a répondu en sollicitant un délai supplémentaire pour y répondre.

Le même client a déposé une deuxième plainte le 15 avril 2016 réclamant des dommages et intérêts pour 16 115 KTND pour rupture abusive du contrat. Le tribunal a désigné un expert pour évaluer s'il y a lieu des dommages subis et son rapport a été remis au tribunal.

Le tribunal de première instance a rendu un jugement en faveur de la banque.

Note 5.3- Contrôle social

La banque a reçu le 1^{er} Février 2019 une notification de contrôle par les services de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) couvrant la période allant du 1^{er} Janvier 2016 au 31 décembre 2018.

En date du 21 Juin 2019, la banque a reçu une notification des résultats des travaux de contrôle réclamant le paiement de cotisations additionnelles de 634 KTND y compris les pénalités de retard.

La banque a formulé son opposition sur l'ensemble des chefs de redressement soulevés dans les délais légaux. En date du 09 Octobre 2019, la banque a reçu une notification des états de liquidation réclamant le paiement de la totalité des montants redressés. La banque a interjeté appel dans les délais légaux.

Le 09 Juillet 2021, la cours d'appel a rendu un jugement en faveur de la banque qui annule les états de liquidation et leurs effets.

La banque a notifié la CNSS du jugement rendu et nous sommes en attente de l'expiration des délais légaux relatifs au recours en cassation.

Note 5.4 – Evénements postérieurs à la clôture

Ces états financiers sont autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 16 Mars 2022. En conséquence, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

Rapport général des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires de l'Arab Banking Corporation Tunisie,

I. Rapport sur l'audit des états financiers

1. Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers ci joint de l'Arab Banking Corporation Tunisie, qui comprennent le bilan au 31 Décembre 2021, l'état de résultat, l'état des engagements hors bilan et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers, arrêtés par le conseil d'administration du 16 mars 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date, font ressortir des capitaux propres positifs de **82 811 KDT**, un résultat déficitaire de l'exercice de **267 KDT**, ainsi qu'une trésorerie positive de fin de période de **410 604 KDT**.

A notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'Arab Banking Corporation Tunisie au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2. Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « 6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Arab Banking Corporation Tunisie conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3. Observations

3.1 Impact du changement de la méthodologie de détermination des provisions collectives

Nous attirons l'attention sur le contenu du paragraphe « **Provision collective** » de la note aux états financiers « **3.1. Comptabilisation des engagements et des revenus y afférents** », relatif au calcul de la provision collective en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier. En effet, la banque a appliqué la nouvelle approche prévue au niveau de l'annexe 3 de la circulaire aux établissements de crédit n° 2021-01 du 11 janvier 2021 qui a modifié la circulaire aux établissements de crédit n° 91-24 prévoyant la méthodologie de calcul des provisions collectives telle qu'ajustée par la circulaire aux établissements de crédit n° 2022-02 du 4 mars 2022. Le montant de la dotation additionnelle au titre de l'exercice 2021 ainsi calculé est de 1 230 KDT contre une dotation de 234 KDT avant le changement.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

3.2 Passif éventuel

Ainsi qu'il est indiqué au niveau de la note aux états financiers « **5.2 Affaires en défense** », la banque est défenderesse dans un procès l'opposant à l'une de ses anciennes relations qui se voit réclamer le paiement de dédommagements portant sur des montants significatifs.

L'affaire est déboutée en deuxième appel au profit de la banque et son issue finale ne peut être estimée d'une façon définitive. A cet effet, aucune provision au titre d'un passif éventuel pouvant résulter de cette action en justice n'a été constituée dans les états financiers.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

3.3 Contrôle social

Nous attirons l'attention sur le contenu de la note aux états financiers « **5.3 Contrôle Social** ».

La banque a reçu le 1^{er} février 2019 une notification de contrôle par les services de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS) couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2018.

En date du 21 juin 2019, la banque a reçu une notification des résultats des travaux de contrôle réclamant le paiement de cotisations additionnelles de 634 KTND y compris les pénalités de retard.

La banque a formulé son opposition sur l'ensemble des chefs de redressement soulevés dans les délais légaux. Le 09 juillet 2021, la cours d'appel a rendu un jugement en faveur de la banque qui annule les états de liquidation et leurs effets.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

4. Rapport du Conseil d'administration

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la banque dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière

des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration arrêté le 16 mars 2022.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la banque ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la banque.

6. Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer

une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la banque à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II. Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par des textes réglementaires en vigueur en la matière.

1. Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 telle que modifiée par la loi n° 2005-96 du 18 octobre 2005 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la banque. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au Conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis aux responsables de la gouvernance de la banque.

2. Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la banque avec la réglementation en vigueur

Conformément aux dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la banque avec la réglementation en vigueur.

Tunis, le 25 mars 2022

Les commissaires aux comptes

Cabinet CMG
Mohamed Jamil GOUIDER

Horwath ACF
Noureddine BEN ARBIA

Rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Messieurs les actionnaires de l'Arab Banking Corporation Tunisie,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Banque et en application des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48, relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé.

Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021

Nous portons à votre connaissance que nous n'avons reçu aucun avis de la part de votre Conseil d'administration concernant des opérations régies par les dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales (CSC) et des dispositions des articles 43 et 62 de la loi 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers et relatives à des conventions nouvellement réalisées au cours de l'exercice 2021.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 dont les principaux volumes réalisés se résument comme suit :

1. Convention réalisée avec ABC International Bank (ABC IB)

ABC Tunisie a contracté un emprunt auprès de ABC IB pour un montant de EUR 50 millions. L'encours de l'emprunt au 31 décembre 2021 est de 137 384 KDT et le montant des intérêts courus au titre de l'exercice 2021 s'élève à 4 692 KDT. Cet emprunt a fait l'objet de couverture contre le risque de change par le recours au mécanisme de couverture du fond de péréquation de change.

2. Conventions et opérations réalisées avec ABC Tunis Branch

2.1 ABC Tunisie a reçu des garanties de la part de ABC Tunis Branch et ce, en couverture des risques encourus sur certains clients. Au 31 décembre 2021, la somme de ces garanties s'élève à 272 613 KDT. Lesdites garanties ont été rémunérées au taux de 0,25% de leurs montants. En 2021, les commissions dues par ABC Tunisie en faveur d'ABC Tunis Branch s'élève à 769 KDT.

2.2 ABC Tunisie a conclu en 2008 avec ABC Tunis Branch, un contrat de bail annuel prenant effet le 1^{er} avril 2008, portant sur la sous-location du siège social et d'un parking. Le montant du loyer payé au titre de l'exercice 2021 est de 483 KDT.

2.3 Conformément à la convention de répartition des charges communes conclue en 2008 avec ABC Tunis Branch telle qu'autorisée par le Conseil d'administration du 18 avril 2008 et qui fixe le « Timesheet » comme critère de détermination des clés de répartition de ces charges, les taux relatifs à 2021 se détaillent comme suit :

- ABC Tunisie a refacturé 33 % pour les frais du personnel et les autres frais, à ABC Tunis Branch.
- ABC Tunis Branch a refacturé 67 % pour les frais du personnel et les autres frais, à ABC Tunisie.

Le total des charges communes payées par ABC Tunisie en 2021 a atteint 4 323 KDT et le montant refacturé à ABC Tunis, s'est élevé à 4 390 KDT.

2.4 ABC Tunisie a effectué des transactions bancaires avec ABC Tunis Branch. Au cours de 2021, ces opérations ont abouti aux résultats suivants :

- ✓ Au 31 décembre 2021, l'encours des comptes NOSTRI ouverts sur les livres de ABC Tunis Branch s'élève à 37 KDT et le montant des intérêts payés (comptes NOSTRI débiteurs) au titre de l'exercice 2021 s'élève à 3 KDT contre des intérêts perçus sur les comptes NOSTRI créditeurs de 13 KDT. A cette date, l'encours des comptes LORI de ABC Tunis Branch ouverts sur les livres de ABC Tunisie s'élève à 6 262 KDT et les intérêts servis en 2021 s'élèvent à 816 KDT contre des intérêts perçus sur des comptes LORI débiteurs de 6 KDT.
- ✓ Au 31 décembre 2021, l'encours des emprunts (au jour le jour et à terme) auprès de ABC Tunis Branch s'élève à 16 KDT et le montant des intérêts servis sur les emprunts contractés en 2021 s'élève à 85 KDT.
- ✓ Au 31 décembre 2021, l'encours des placements (au jour le jour et à terme) de ABC Tunis Branch est nul et le montant des intérêts reçus sur les placements effectués en 2021 s'élève à 84 KDT.
- ✓ ABC Tunisie a réalisé avec ABC Tunis Branch des opérations de SWAP de change au cours de l'exercice 2021. Les gains nets réalisés par ABC Tunisie s'élèvent à 14 KDT. Au 31 décembre 2021, une seule opération de SWAP EUR/USD est en cours pour un montant de 20 millions d'euros.

3. Conventions et opérations avec ABC Bahreïn (ABC BSC)

3.1 Le total des frais de licence et de maintenance relatifs au système d'information encourus par ABC Tunisie et dus à ABC BSC au titre de l'exercice 2021, s'élève à 1 520 KDT. Ledit montant, non encore réglé, s'ajoute au coût du projet de montée en version du système d'information « Ambit », facturé en 2018, et qui demeure également non réglé à fin 2021.

3.2 ABC Tunisie a reçu des garanties de la part de Bank ABC BSC et ce, en couverture des risques encourus sur des relations. Au 31 décembre 2021, le montant de ces garanties s'élève à 34 113 KDT.

3.3 Au 31 décembre 2021, l'encours des emprunts auprès d'ABC BSC est nul et le montant des intérêts payés au titre de l'exercice clos à cette date s'élève à 1 KDT.

3.4 Au 31 décembre 2021, l'encours des placements d'ABC Tunisie chez ABC BSC est nul et le montant des intérêts reçus sur les placements effectués au titre de l'exercice clos à cette date s'élève à 92 KDT.

3.5 Au 31 décembre 2021, Le solde du compte NOSTRI ouvert chez ABC BSC s'élève à 1 KDT.

3.6 Au 31 Décembre 2021, les garanties données par ABC Tunisie sur ordre de ABC BSC s'élèvent à 106 597 KDT.

4. Conventions et opérations avec ABC Brazil

ABC Tunisie a effectué en 2021 des opérations de placement avec ABC Brazil. L'encours de ces opérations s'élève au 31 décembre 2021 à 74 763 KDT, et le montant des intérêts perçus au cours de l'exercice s'élève à 1 066 KDT.

III. Obligations et engagements de la banque envers ses dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du Code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Les rémunérations et avantages octroyés au Directeur Général sont composés d'une rémunération brute de 274 KDT y compris une gratification exceptionnelle de 45 KDT, et des avantages en nature d'une valeur de 47 KDT.
- Conformément à la décision de l'AGO du 29 avril 2021, l'enveloppe globale brute des jetons de présence octroyés aux membres du Conseil d'administration, y compris les rémunérations au titre des comités d'audit, des risques et de rémunérations, s'est élevée à 729 KDT. En outre, la banque a pris en charge les frais de déplacement et de séjour des membres du Conseil d'administration lors de ses réunions, qui se sont élevés à 26 KDT.

Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, se présentent comme suit (en KDT) :

Désignation	Direction Générale		Conseil d'administration	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2021
Avantage à court terme	364 ^(*)	43	755	5
Avantage postérieur à l'emploi	-	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-
Indemnité de fin de contrat de travail	-	-	-	-
Total	364	43	755	5

^(*) Le montant tient compte des provisions pour congés payés constatées en 2021 pour 43 KDT.

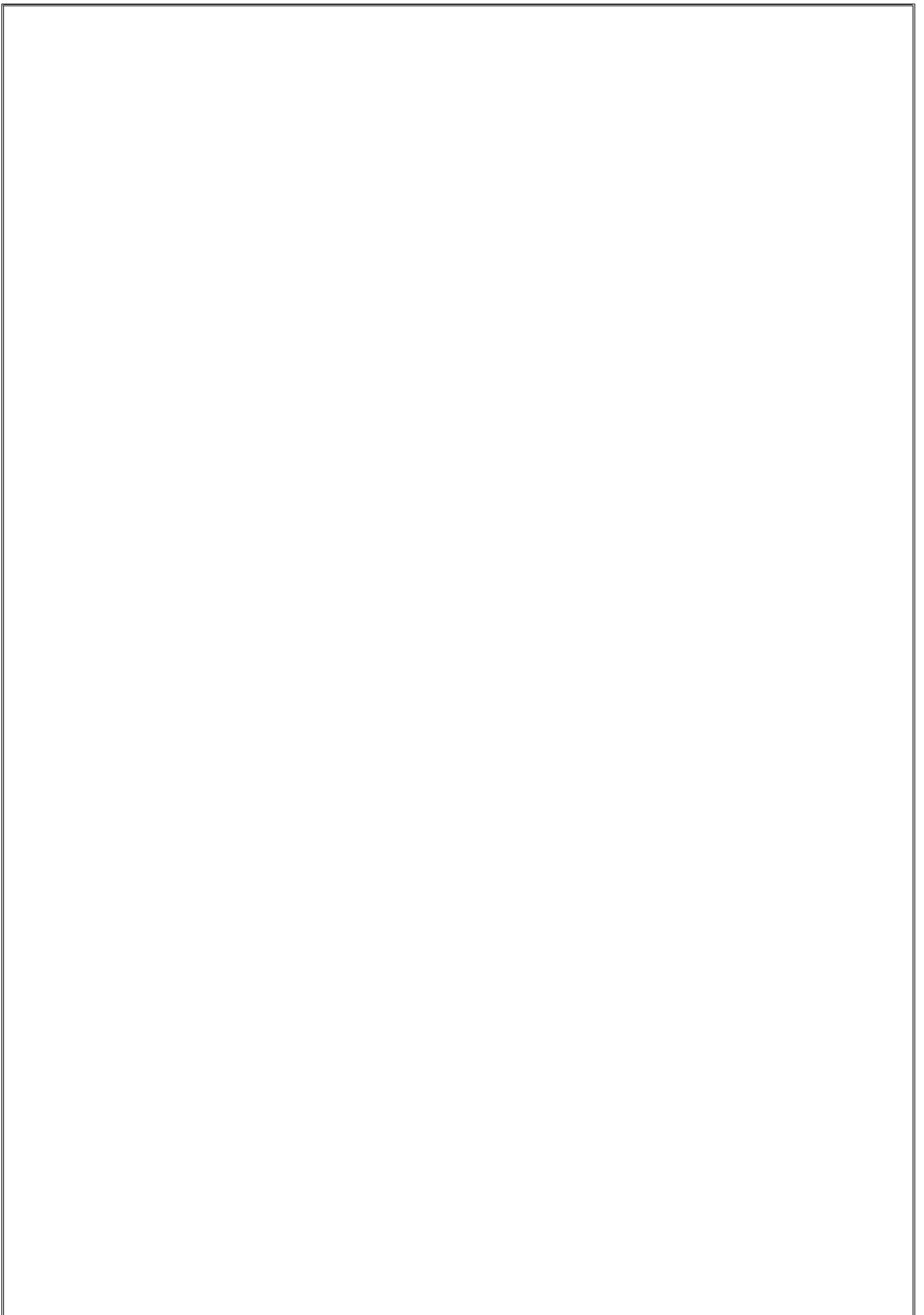
Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 62 de la loi n° 2016-48, relative aux banques et aux établissements financiers et de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, et votre Conseil d'administration ne nous a pas informé de l'existence d'autres conventions et opérations régies par les articles susvisés.

Tunis, le 25 mars 2022

Les commissaires aux comptes

Cabinet CMG
Mohamed Jamil GOUIDER

Horwath ACF
Noureddine BEN ARBIA



Etats financiers annuels de SICAV

AMEN TRESOR SICAV

AMEN TRESOR SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **06 mai 2022**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes **Cabinet d'Expertise & Conseil**.

BILAN
Au 31/12/2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

<u>ACTIF</u>	<u>NOTE</u>	<u>Au 31/12/2021</u>	<u>Au 31/12/2020</u>
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES		30 274 376	27 142 502
a-Actions et valeurs assimilées	3-1	2 500 080	2 323 905
b-Obligations et valeurs assimilées	3-1	27 774 296	24 818 597
c-Titres donnés en pension			
AC2-PLACEMENTS MONETAIRES ET DISPONIBILITES		19 835 995	22 228 434
a-Placements monétaires	3-2	9 582 631	9 989 178
b-Disponibilités	3-3	10 253 364	12 239 256
AC4-AUTRES ACTIFS	3-4	28 226	15 728
TOTAL ACTIF		50 138 597	49 386 664
<u>PASSIF</u>			
PA2-OPERATEURS CREDITEURS	3-5	31 420	29 668
PA3-AUTRES CREDITEURS DIVERS	3-6	36 900	23 832
TOTAL PASSIF		68 320	53 500
<u>ACTIF NET</u>			
CP1-CAPITAL	3-7	47 555 066	46 901 361
CP2-SOMMES DISTRIBUABLES	3-8	2 515 211	2 431 803
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs		185	-2 555
b-Sommes distribuables de l'exercice		2 515 026	2 434 358
ACTIF NET		50 070 277	49 333 164
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		50 138 597	49 386 663

ETAT DE RESULTAT
Au 31/12/2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Rubrique	NOTE	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	3-1	1 641 608	1 747 071
a-Dividendes		34 299	0
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 607 309	1 747 071
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-2	1 237 526	1 014 860
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		2 879 134	2 761 931
CH 1-Intérêts des mises en pension		0	0
CH 2-Charges de gestion des placements	3-9	-351 024	-332 044
REVENU NET DES PLACEMENTS		2 528 110	2 429 887
PR 3-Autres produits		0	0
CH 3-Autres charges	3-10	-64 908	-77 547
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 463 202	2 352 340
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		51 824	82 017
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		2 515 026	2 434 357
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-51 824	-82 017
_Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-56 006	-50 956
_Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		85 230	62 072
_Frais de négociation de titres		0	-5
RESULTAT NET DE L'EXCERICE		2 492 427	2 363 451

ETAT DE VARIATION DE L 'ACTIF NET
Au 31/12/2021
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Au 31/12/2021</i>	<i>Au 31/12/2020</i>
<u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>	<u>2 492 427</u>	<u>2 363 452</u>
a-Résultat d'exploitation	2 463 203	2 352 341
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-56 006	-50 956
c-Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	85 230	62 072
d-Frais de négociation de titres	0	-5
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	<u>-2 001 249</u>	<u>-1 756 279</u>
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>	<u>624 658</u>	<u>1 397 815</u>
a-Souscriptions	66 111 244	75 300 118
_Capital	66 079 710	73 003 892
_Régularisation des sommes non distribuables	31 280	81 723
_Régularisation des sommes distribuables	255	2 214 503
b-Rachats	-65 486 587	-73 902 303
_Capital	-65 457 420	-71 714 361
_Régularisation des sommes non distribuables	-29 089	-49 894
_Régularisation des sommes distribuables	-78	-2 138 048
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 115 836	2 004 988
<u>AN 4-ACTIF NET</u>		
a-En début de l'exercice	49 333 164	47 328 176
b-En fin de l'exercice	50 070 277	49 333 163
<u>AN 5-NOMBRE D' ACTIONS</u>		
a-En début de l'exercice	458 017	445 434
b-En fin de l'exercice	464 094	458 017
VALEUR LIQUIDATIVE	107,888	107,710
DIVIDENDES PAR ACTION	5,309	3,949
AN6-TAUX DE RENDEMENT	5,09%	5,09%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

AU 31 Décembre 2021

PRESENTATION DE LA SOCIETE

AMEN TRESOR SICAV est une SICAV obligataire de distribution constituée le 21 Décembre 2005 et entrée en exploitation le 10 Mai 2006.

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 31/12/2021 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus. Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2. Evaluation des placements

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs assimilées sont évaluées, postérieurement à leur Comptabilisation initiale :

- À la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- À la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « AMEN TRESOR SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués, au 31 Décembre 2021, au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables

(BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1er janvier 2018.

La société « AMEN TRESOR SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués à la date d'arrêté à la valeur liquidative la plus récente.

La différence par rapport au prix d'achat constitue selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable.

La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice. Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.4. Traitement des opérations de pension livrée

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan et présentés sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC1-Portefeuille-titres ». A la date d'arrêté, ces titres restent évalués et leurs revenus pris en compte selon les mêmes règles développées dans les paragraphes précédents.

La contrepartie reçue est présentée au niveau du passif sous une rubrique spécifique « Dettes sur opérations de pensions livrées » et évaluée à la date d'arrêté à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Intérêts des mises en pension ».

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. La valeur de la contrepartie donnée est présentée sous une rubrique distincte au niveau du poste « AC2- Placements monétaires et disponibilités ».

A la date d'arrêté, cette créance est évaluée à sa valeur initiale majorée des intérêts courus et non échus à cette date.

Les intérêts courus et non échus à la date d'arrêté, sont présentés au niveau de l'état de résultat sous la rubrique « PR2- Revenus des placements monétaires » et individualisés au niveau des notes aux états financiers.

3. Notes explicatives du bilan et de l'état de résultat

3.1. Portefeuille titres et revenus y afférents :

Le portefeuille titres est composé au 31/12/2021 de titres OPCVM, d'obligations et de bons de trésor assimilables. Le détail de ces valeurs est présenté ci-après :

Désignation	Note	Valeur au 31/12/2021
Actions et valeurs assimilées	(1)	2 500 080
Obligations	(2)	21 549 182
Bons de trésor assimilables	(3)	6 225 114
Total		30 274 376

(1) Actions et valeurs assimilées

Désignation	Quantité	Prix de revient net	Valeur au 31/12/2021	En % de l'actif net
AMEN PREMIERE SICAV	24 602	2 500 080	2 500 080	4,99%
Total	24 602	2 500 080	2 500 080	4,99%

(2) Obligations

Désignation	Quantité	Prix de revient en DT	Valeur au 31/12/2021 en DT	En % de L'actif net
AIL 2015 B	4 000	80 000	82 038	0,16%
AMEN BANK 2009 A	5 000	99 975	101 087	0,20%
AMEN BANK 2010 SUB	200	5 324	5 426	0,01%
AMEN BANK 2012	5 000	50 000	50 876	0,10%
AMEN BANK 2012	1 784	17 840	18 153	0,04%
AMEN BANK 2020-03	14 000	1 400 000	1 491 179	2,98%
AMEN BANK SUB 2021-01	10 000	1 000 000	1 048 160	2,09%
AMEN BANK SUB17	6 000	120 000	124 786	0,25%
AMEN BANK2008	5 000	66 656	68 792	0,14%
AMEN BANK2008	3 995	53 258	54 965	0,11%
AMEN BANK2008 B	15 000	525 000	543 120	1,08%
ATL 2014-3C	2 000	40 000	42 229	0,08%
ATL 2017 SUB	7 000	420 000	425 600	0,85%
ATL 2017-11	2 000	120 000	125 990	0,25%
ATL 2018-1B	5 000	200 000	206 208	0,41%
ATL 2018-1BB1	7 500	300 000	309 312	0,62%
ATL 2019 -1A	3 000	180 000	181 190	0,36%
ATL 2021 -1	6 000	600 000	600 000	1,20%
ATLSUBB17	5 000	300 000	304 000	0,61%
ATLSUBB17A	10 000	600 000	608 000	1,21%
ATTIJARI BANK 2017A	10 000	200 000	206 976	0,41%
ATTIJARI LEASING 2018	7 000	280 000	290 472	0,58%

Désignation	Quantité	Prix de revient en DT	Valeur au 31/12/2021 en DT	En % de L'actif net
ATTIJARI LEASING 2018B	32 000	1 280 000	1 327 872	2,65%
BH 2009	10 000	230 687	230 711	0,46%
BNA SUB 18-1A	7 000	280 000	287 274	0,57%
BTE 2019-1B	7 000	700 000	762 810	1,52%
CIL 2016/2	5 000	92 000	105 260	0,21%
CIL 20162A	2 000	56 000	60 208	0,12%
CIL 2017-1	2 000	40 000	41 253	0,08%
CIL 2018/1	1 813	108 780	116 045	0,23%
EN 2021 CAT. B /5	30 000	3 000 000	3 106 464	6,20%
EN 2021 CAT. B /5 2EME T	25 000	2 500 000	2 561 720	5,12%
EN 2021 CAT. B /5 3EME T	10 000	1 000 000	1 008 680	2,01%
HL 2015/B	5 000	100 000	100 644	0,20%
HL 2015/B	10 000	200 000	201 288	0,40%
HL 2016-2	6 000	240 000	241 402	0,48%
HL 2017-022	2 500	150 000	154 516	0,31%
HL 2017-02A	5 000	300 000	309 032	0,62%
HL 2017-033	5 000	200 000	211 924	0,42%
HL 2017-03A	2 000	80 000	84 770	0,17%
HL 2017-1A	2 400	144 000	152 052	0,30%
HL 2018-01	2 000	80 000	83 184	0,17%
HL 2018-02	3 000	180 000	193 637	0,39%
SERVICOM16	1 000	100 000	-	0,00%
TL 2015-1B	10 000	200 000	206 440	0,41%
TL 2015-1B	5 000	100 000	103 220	0,21%
TL 2015-1B1	5 000	100 000	103 220	0,21%
TL SUB 2016	2 500	150 000	157 898	0,32%
TLF 2021-1 FIXE	7 000	700 000	738 842	1,48%
TLG 2016-1 B	2 000	80 000	83 683	0,17%
TLG 2020-1	8 000	640 000	675 475	1,35%
UIB 2015	10 000	200 000	206 480	0,41%
UIB 2015/B	3 000	60 000	61 944	0,12%
UIB SUB2016	12 000	240 000	254 016	0,51%
UIB SUB2016D	2 000	40 000	42 336	0,08%
UIBSUB2016C	2 000	40 000	42 336	0,08%
UNIFAC 2018B	10 000	400 000	402 519	0,80%
UNIFAC2018B	2 500	100 000	100 612	0,20%
UNIFAC2018B	1 000	40 000	40 245	0,08%
UNIFAC2018BB	2 500	100 000	100 612	0,20%
TOTAL		20 909 520	21 549 182	43,04%

(*) En raison des difficultés rencontrées par la filiale SERVITRA (Travaux publics) et du non-paiement de l'échéance de février 2019, une Assemblée Générale Spéciale des détenteurs des obligations « SERVICOM 2016 » réunie le 1er octobre 2019 a décidé la restructuration de l'emprunt obligataire en portant le taux de l'emprunt, selon la catégorie, de 8,2% à 11,6% et de TMM+3% à TMM+4,6% et la modification du mode de paiement de semestriel à annuel chaque 12 décembre à partir de 2020.

Par ailleurs, l'émetteur s'est engagé à payer aux souscripteurs et au prorata de leurs souscriptions, la somme de 600 KDT représentant le remboursement partiel des intérêts échus au 12 décembre 2019 totalisant 1442 KDT. En fin, l'émetteur s'est engagé à affecter un nantissement de premier rang au profit des souscripteurs, de sa participation dans les sociétés « SERVITRADESA » et « SERVICOM INDUSTRIES SA », et ce, à concurrence respectivement de 6 667 actions et 3 333 actions pour AMEN TRESOR SICAV.

Néanmoins à la date prévue du remboursement partiel des intérêts échus soit le 12 décembre 2019, aucun montant n'a été réglé.

Les montants non réglés pour AMEN TRESOR SICAV s'élèvent au 31 Décembre 2021 à 100 000 DT en principal et 4 170 DT en intérêts. Ces intérêts ont fait l'objet d'une décote avec la constatation d'une provision au taux de 100% sur le principal.

(3) BTA

Désignation	Quantité	Prix de revient en DT	Valeur au 31/12/2021 en DT	En % de l'actif net
BTA 5.6 -08/2022 (12 ANS) A	1 000	956 200	1 008 965	2,02%
BTA 6% AVRIL 2024AA	500	482 000	495 241	0,99%
BTA 6% AVRIL 2024BB	200	192 600	198 096	0,40%
BTA 6% AVRIL 2024CC	500	482 000	495 240	0,99%
BTA 6.90-05/2022 (15 ANS) A	2 000	2 060 000	2 071 684	4,14%
BTA13042028B	500	466 000	485 311	0,97%
BTA13042028C	500	464 500	483 811	0,97%
BTA290327	1 003	946 431	986 766	1,97%
Total		6 049 731	6 225 114	12,43%

- Les entrées en portefeuille titres au cours de l'exercice 2021 se détaillent ainsi :

Acquisitions	Cout d'acquisition
Obligations	8800 000
BTA	0
Titres OPCVM	6062477
Total	14862477

- Les sorties du portefeuille titres au cours de l'exercice 2021 se détaillent ainsi :

Sorties de portefeuille	Cout d'acquisition	Prix cession	plus/moins-values réalisées
Titres SICAV	5 830 296	5 915 527	85 231
Total	5 830 296	5 915 527	85 231

- Les remboursements des obligations au cours de l'exercice 2021 se détaillent comme suit :

Désignation	Remboursement en capital
Obligations	5998554
Total	5998554

Les revenus du portefeuille titres s'analysent comme suit :

Désignation	L'exercice Du 01/01/2021 au 31/12/2021	L'exercice Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Dividendes	34 298,88	0
Revenus des obligations	1 288 082	1 408 662
Revenus des BTA	319 227	338 409
Total	1 641 607	1 747 071

3.2. Placements monétaires et revenus y afférents :

Le solde de cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à 9 582 631 DT et s'analyse comme suit :

Désignation	Date souscription	Emetteur	Montant Nominal	Echéance	Intérêts précomptés	Cout d'acquisition	Valeur actuelle	Taux Brut	En % de l'actif net
PL110222	10/12/2021	BIAT	1 012 770	11/02/2022	12 689	1 000 081	1 004 477	7,25%	2,01%
PL280222C	13/12/2021	BIAT	508 292	28/02/2022	7 762	500 530	502 423	7,25%	1,00%
PL310122A	12/11/2021	BT	811 907	31/01/2022	12 856	799 051	807 038	7,24%	1,61%
PL310122B	22/11/2021	BT	810 605	31/01/2022	11 253	799 352	805 743	7,24%	1,61%
PL310322C	09/12/2021	BIAT	1 534 242	31/03/2022	33 842	1 500 400	1 507 227	7,25%	3,01%
CD180122J	29/11/2021	AB	500 000	18/01/2022	3 982	496 018	498 637	7,24%	1,00%
CD020222J	24/12/2021	AB	1 000 000	02/02/2022	6 830	993 170	994 527	7,75%	1,99%
CD230222N	15/11/2021	AB	2 000 000	23/02/2022	31 543	1 968 457	1 983 126	7,24%	3,96%
CD230322N	23/12/2021	AB	1 500 000	23/03/2022	22 808	1 477 192	1 479 433	7,75%	2,95%
Total			9 677 816		143 565	9 534 251	9 582 631		19,14%

PL110222 : Prise en pension BIAT ,BTA 5.6% Août 2022, du 10/12/2021 au 11/02/2022.

PL280222C : Prise en pension BIAT ,BTA 6% Avril 2023, du 13/12/2021 au 28/02/2022.

PL310122A : Prise en pension BT ,BTA 6% Octobre 2023, du 12/11/2021 au 31/01/2022.

PL310122B : Prise en pension BT ,BTA 6% Octobre 2023, du 22/11/2021 au 31/01/2022.

PL310322C : Prise en pension BIAT, BTA 5,6% Août 2022, du 09/12/2021 au 31/03/2022.

Les revenus des placements monétaires s'analysent comme suit :

Désignation	L'exercice Du 01/01/2021 au 31/12/2021	L'exercice Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Revenus des Placements en compte courant à terme	475415	400288
Revenus des Billets de trésorerie	0	97 561
Revenus des Certificats de dépôt	388926	262 227
Revenus des Pensions livrées	362410	189646
Revenus du Compte rémunéré	10 775	65 138
Total	1 237526	1 014 860

3.3. Disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2021 à 10 253364 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	En % de l'actif net
Placements en compte courant à terme (i)	7 570 000	7 587989	15,13%
Avoirs en banque		2 665375	5,32%
TOTAL	7 570 000	10 253364	20,45%

Les conditions et les modalités de rémunération des placements en compte courant à terme sont les suivantes :

Désignation	Emetteur	Date de souscription	Echéance	Valeur actuelle	Taux Brut
PLACT030222SK	AMEN BANK	05/11/2021	03/02/2022	161 447	7,24%
PLACT050122	AMEN BANK	27/09/2021	05/01/2022	203 055	7,26%
PLACT050922N	AMEN BANK	29/12/2021	05/09/2022	1 500 814	8,25%
PLACT090222M	AMEN BANK	01/11/2021	09/02/2022	90 871	7,24%
PLACT090222O	AMEN BANK	01/11/2021	09/02/2022	252 420	7,24%
PLACT220322E	AMEN BANK	22/12/2021	22/03/2022	140 253	8,25%
PLACT220322G	AMEN BANK	22/12/2021	22/03/2022	1 101 989	8,25%
PLACT220322M	AMEN BANK	22/12/2021	22/03/2022	260 470	8,25%
PLACT220322N	AMEN BANK	22/12/2021	22/03/2022	450 814	8,25%
PLACT220322S	AMEN BANK	22/12/2021	22/03/2022	150 271	8,25%
PLACT220322SB	AMEN BANK	22/12/2021	22/03/2022	350 633	8,25%
PLACT230322O	AMEN BANK	23/12/2021	23/03/2022	500 814	8,25%
PLACT240322A	AMEN BANK	24/12/2021	24/03/2022	851 230	8,25%
PLACT240322S	AMEN BANK	24/12/2021	24/03/2022	771 114	8,25%
PLACT280222J	AMEN BANK	30/11/2021	28/02/2022	301 523	7,24%
PLACT290322O	AMEN BANK	29/12/2021	29/03/2022	500 271	8,25%
TOTAL				7 587 989	

3.4. Autres actifs

Cette rubrique se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Intérêts courus sur comptes rémunérés	26 711	15 728
Intérêts Intercalaires	1 515	0
Total	28 226	15 728

3.5. Opérateurs créditeurs

Cette rubrique se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Gestionnaire	31 420	29 668
Total	31 420	29 668

3.6. Autres créiteurs divers :

Cette rubrique se détaille au 31/12/2021 comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Retenue à la source	7 720	3 904
CMF	5 980	5 718
Jeton de Présence	22 075	13 655
TCL	1 125	555
Total	36900	23 832

3.7. Capital :

Capital social au 31-12-2020	46 901 361
Souscriptions	66 079 710
Rachats	-65 457 420
Frais de négociation de titres	0
VDE/titres. Etat	-100 000
VDE / titres OPCVM	0
VDE / emprunt de société	-64 910
Plus ou moins-value réalisée sur emprunts de société	0
Plus ou moins-value réalisée sur titres Etat	0
Plus ou moins-value réalisée sur titres OPCVM	85 230
Plus ou moins-value report sur titres Etat	64 910
Plus ou moins-value report sur titres OPCVM	-56 006
Plus ou moins-value report sur emprunts	100 000
Régularisation des sommes non distribuables (souscription)	31 280
Régularisation des sommes non distribuables (rachat)	-29 089
Variation de la part du capital	653 705
Capital au 31-12-2021	47 555 066

La variation du capital de l'exercice allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 s'élève à 653 705DT.

La variation de l'actif net de l'exercice allant du 01/01/2021 au 31/12/2021 s'élève à 737 114DT.

Le nombre des actions d'AMEN TRESOR SICAV au 31/12/2021 est de 464 094DT contre 458 017DT au 31/12/2020.

Le nombre des actionnaires a évolué comme suit :

Nombre d'actionnaires au 31-12-2020	1 373
Nombre d'actionnaires entrants	358
Nombre d'actionnaires sortants	318
Nombre d'actionnaires au 31-12-2021	1 413

3.8. Sommes distribuables

Les sommes distribuables au 31/12/2021 s'élèvent à **2 515 211**DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Au 31/12/2021	Au 31/12/2020
Sommes distribuables exercices antérieurs	185	-2 555
Résultat d'exploitation	2 463 203	2 352 341
Régularisation du résultat d'exploitation	51 824	82 017
Total	2 515 211	2 431 803

3.9. Charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération de la gestionnaire calculée sur la base de 0,7% TTC de l'actif net annuel d'AMEN TRESOR SICAV conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue entre AMEN TRESOR SICAV et AMEN INVEST.

Il est à noter que la rémunération de dépositaire est à la charge du gestionnaire d'AMEN TRESOR SICAV.

Désignation	L'exercice Du 01/01/2021 au 31/12/2021	L'exercice Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Rémunération du gestionnaire	351 024	332 044
Total	351 024	332 044

3.10. Autres charges

Ce poste enregistre les redevances mensuelles versées au CMF calculées sur la base de 0,1% TTC de l'actif net mensuel et la charge de la TCL. En outre, le coût des services bancaires et les jetons de présence figurent aussi au niveau de cette rubrique.

Désignation	L'exercice Du 01/01/2021 au 31/12/2021	L'exercice Du 01/01/2020 au 31/12/2020
Redevance du CMF	50 146	47 305
Services bancaires et assimilés	857	9 631
TCL	5 875	6 562
Jetons de présence	8 030	14 048
Total	64 908	77 546

4. Données par actions et ratio pertinents :

4.1 Données par action

	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Revenus du portefeuille-titres	3,537	3,814	4,788	5,166	4,622
Revenus des placements monétaires	2,667	2,216	1,968	1,853	1,429
Total des revenus de placements	6,204	6,030	6,756	7,019	6,051
Intérêts des mises en pension	0,000	0,000	0	0	0
Charges de gestion des placements	-0,756	-0,725	-0,764	-0,865	-0,793
Revenus Nets des placements	5,447	5,305	5,992	6,154	5,258
Autres charges	-0,140	-0,169	-0,196	-0,213	-0,524
RESULTAT D'EXPLOITATION	5,308	5,136	5,797	5,941	4,733
Régularisation du résultat d'exploitation	0,112	0,179	-1,844	-0,924	-0,289
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	5,419	5,315	3,953	5,018	4,445
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)	-0,112	-0,179	1,844	0,924	0,289
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	-0,121	-0,111	-0,092	0,107	-0,143
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres	0,184	0,135	-0,078	-0,194	-0,142
Frais de négociation de titres	0,000	0,0	0	0	0
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation	0,063	0,024	-0,170	-0,087	-0,286
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	5,371	5,160	5,627	5,854	4,448
Résultat non distribuable de l'exercice	0,063	0,024	-0,170	-0,087	-0,286
Régularisation du résultat non distribuable	0,005	0,069	1,662	0,195	-0,031
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,068	0,093	1,492	0,108	-0,316
Distribution de dividendes	5,309	3,949	5,018	4,454	4,475
Valeur liquidative	107,888	107,710	106,251	105,828	105,304

4.2 Ratios pertinents

Ratios de gestion des placements	31/12/2021	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017
Charges de gestion de placement/actif net moyen	0,70%	0,70%	0,70%	0,70%	0,70%
Autres charges/Actif net moyen	0,13%	0,16%	0,18%	0,17%	0,46%
Résultat distribuable de l'exercice/ Actif net moyen	5,02%	4,98%	5,31%	4,81%	4,18%
Nombre d'actions	464 094	458 017	445 434	479 492	576 580
Actif net moyen	50 056 693	47 194 716	48 591 051	59 222 237	65 293 019

Rapport général du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2021

I- Rapport sur les états financiers

1.Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « **AMEN TRESOR SICAV** », qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font ressortir des actifs nets de 50070277 Dinars y compris des sommes distribuables de la période de 2 515026 Dinars et un total bilan net de 50138597 Dinars.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

2.Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

3.Observation post opinion

Nous attirons l'attention sur :

- La note 2.2 « Evaluation des placements » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « **AMEN TRESOR SICAV** » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.
- La note 3.1 des états financiers, qui décrit le traitement opéré au titre des obligations « **SERVICOM 2016** » et des intérêts s'y rattachant suite aux difficultés par lesquelles passent le

groupe ainsi que les modalités de restructuration telles qu'approuver par les détenteurs des obligations réunis en Assemblée Générale spéciale en date du 1er octobre 2019.

4. Rapport de gestion du conseil d'administration

La responsabilité du rapport du conseil d'administration incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport du conseil d'administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport du conseil d'administration par référence aux données figurant dans les états financiers.

Nos travaux consistent à lire le rapport du conseil d'administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du conseil d'administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du conseil d'administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

5. Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité de l'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. À ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

III- Autres obligations légales et réglementaires

Nous avons constaté qu'au 31 décembre 2021 la société « AMEN TRESOR SICAV » n'a pas respecté les dispositions l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 portant application des dispositions des articles 15, 29, 35, 36 et 37 du code des organismes de placement collectif, tel que modifié et complété par les textes subséquents. Cet article stipule que les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent employer plus de 20% de leurs actifs en liquidités et quasi liquidités.

Nous avons constaté qu'au 31 décembre 2021 la société « AMEN TRESOR SICAV » n'a pas respecté les dispositions de l'article 29 du code des organismes de placement collectif. Cet article stipule que les organismes de placement collectif en valeurs mobilières ne peuvent employer plus de 10% de leurs actifs en titres émis ou garantis par un même émetteur.

Tunis, le 15 avril 2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES:
Cabinet d'Expertise & Conseil

Rapport spécial du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2021

En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et les opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers de votre société au 31 décembre 2021. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et à la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration ne nous a tenus informés d'aucune convention ou opération nouvellement conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

II. Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 dont voici les principaux volumes réalisés :

- « **AMEN TRESOR.SICAV** » a conclu avec « **AMEN BANK** » une convention de dépôt, aux termes de laquelle « **AMEN BANK** » assure la mission du dépositaire exclusif de ses titres et ses fonds. En contrepartie des services de dépositaire, « **AMEN BANK** » perçoit mensuellement une commission de dépositaire calculée quotidiennement en appliquant des pourcentages en fonction du volume de l'actif d'« **AMEN TRESOR.SICAV** », et ce avec un minimum de **7 140 DT** et un maximum de **29 750 DT TTC**. La rémunération du dépositaire « **AMEN BANK** » est supportée par le gestionnaire « **AMEN INVEST** » conformément aux dispositions de l'article IV.10 du prospectus d'émission.
- « **AMEN TRESOR.SICAV** » a conclu avec « **AMEN INVEST** » une convention de gestion, aux termes de laquelle « **AMEN INVEST** » assure l'ensemble des tâches relatives à la gestion commerciale, financière et administrative. En contrepartie des services de gestion, « **AMEN**

INVEST» perçoit annuellement une commission de gestion au taux de 0,7%TTC de l'actif net de« **AMEN TRESOR.SICAV** »calculée quotidiennement et réglée mensuellement à terme échu.

- La charge de gestion supportée au cours de l'exercice 2021 par **AMEN TRESOR.SICAV** s'élève à 351 024 DT. Le compte gestionnaire présente au 31 décembre 2021 un solde créditeur de **31 419** DT.

III. Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

- Nous n'avons pas été avisés de conventions et engagements de « AMEN TRESOR.SICAV » envers ses dirigeants, conclus au cours de l'exercice 2021, et qui devraient faire l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.
- La rémunération des administrateurs relative aux jetons de présence est provisionnée pour un montant total de **8 030** DT.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200.

Tunis, le 15 avril 2022

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES:
Cabinet d'Expertise & Conseil

Etats financiers annuels de SICAV

LA GENERALE OBLIG-SICAV

LA GENERALE OBLIG-SICAV publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2021 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du **17 mai 2022**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes FINOR représenté par M. Karim DEROUICHE.

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	6 210 255,712	6 039 293,772
Obligations et valeurs assimilées		5 691 080,884	5 463 622,534
Titres des Organismes de Placement Collectif		519 174,828	575 671,238
Placements monétaires et disponibilités		5 919 843,165	5 881 967,317
Placements monétaires	5	4 478 020,928	4 490 858,068
Disponibilités		1 441 822,237	1 391 109,249
Créances d'exploitation	6	9 068,467	9 538,315
TOTAL ACTIF		12 139 167,344	11 930 799,404
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	29 334,499	32 687,343
Autres créditeurs divers	8	21 129,227	18 064,945
TOTAL PASSIF		50 463,726	50 752,288
ACTIF NET			
Capital	9	11 537 997,185	11 247 777,639
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		550 706,433	632 269,477
ACTIF NET		12 088 703,618	11 880 047,116
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		12 139 167,344	11 930 799,404

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisien)

	<i>Note</i>	<i>Année 2021</i>	<i>Année 2020</i>
Revenus du portefeuille-titres	10	419 136,358	445 856,633
Revenus des obligations et valeurs assimilées		361 280,970	336 834,161
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		57 855,388	109 022,472
Revenus des placements monétaires	11	365 201,864	309 157,644
Revenus des prises en pension	12	98 461,056	102 389,312
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		882 799,278	857 403,589
Charges de gestion des placements	13	(102 005,761)	(86 772,135)
REVENU NET DES PLACEMENTS		780 793,517	770 631,454
Autres charges	14	(26 553,233)	(24 737,370)
RESULTAT D'EXPLOITATION		754 240,284	745 894,084
Régularisation du résultat d'exploitation		(203 533,851)	(113 624,607)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		550 706,433	632 269,477
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		203 533,851	113 624,607
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		4 967,864	(62 297,783)
Variation plus (ou moins) values potentielles sur titres		9 577,846	10 152,052
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		768 785,994	693 748,353

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Année 2021</i>	<i>Année 2020</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>768 785,994</u>	<u>693 748,353</u>
Résultat d'exploitation	754 240,284	745 894,084
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 577,846	10 152,052
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	4 967,864	(62 297,783)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(560 129,492)</u>	<u>945 564,943</u>
Souscriptions		
- Capital	66 565 695,724	32 588 572,884
- Régularisation des sommes non distribuables	3 693 825,643	1 856 106,272
- Régularisation des sommes distribuables	1 577 332,275	1 290 370,228
Rachats		
- Capital	(66 906 257,440)	(31 602 304,608)
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 709 859,568)	(1 783 184,998)
- Régularisation des sommes distribuables	(1 780 866,126)	(1 403 994,835)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>208 656,502</u>	<u>1 639 313,296</u>
ACTIF NET		
En début de l'exercice	11 880 047,116	10 240 733,820
En fin de l'exercice	12 088 703,618	11 880 047,116
NOMBRE D' ACTIONS		
En début de l'exercice	99 973	90 706
En fin de l'exercice	96 946	99 973
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>124,695</u>	<u>118,832</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>4,93%</u>	<u>5,25%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La GENERALE-OBLIG SICAV est une société d'investissement à capital variable de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 26 juillet 2000 à l'initiative de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 10 Janvier 2000.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, GENERALE-OBLIG SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

La gestion de la GENERALE-OBLIG SICAV est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », le dépositaire étant l'ATB.

La GENERALE OBLIG-SICAV est devenue une sicav de capitalisation par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 29 mai 2017.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

3.2- Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- A la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- Au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- A la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 31 Décembre 2021, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la société « GENERALE OBLIG-SICAV » figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations sont évalués au coût amorti compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4- Opérations de pensions livrées

- **Titres mis en Pension**

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « Titres mis en pension ».

La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « Dettes sur opérations de pensions livrées ».

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans les paragraphes précédents, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées.

Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « intérêts des mises en pension ».

- ***Titres reçus en Pension***

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « Créances sur opérations de pensions livrées ».

Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat sous une rubrique spécifique « Revenus des prises en pension ».

3.5- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.6- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 6.210.255,712 , s'analysant ainsi :

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% actif net
Obligations et valeurs assimilés		5 536 636,750	5 691 080,884	47,08%
Obligations des sociétés		5 536 265,500	5 690 699,456	47,07%
EO AIL 2015/1 CAT B	4 000	80 000,000	82 037,129	0,68%
EO SUB AMEN BANK 2012	6 667	66 670,000	67 836,504	0,56%
EO SUB AMEN BANK 2009 A	3 000	59 880,000	60 545,210	0,50%
EO SUB AMEN BANK 2009 B	3 000	59 880,000	60 744,284	0,50%
EO SUB AMEN BANK 2010-1(TMM+0,85%)	3 000	79 890,000	81 415,068	0,67%
EO AMEN BANK SUB 2020 B	5 000	500 000,000	532 565,479	4,41%
EO ATB 2007/1 (TMM+2%)	5 000	220 000,000	228 771,314	1,89%
EO SUB ATB 2017 CAT A	1 000	80 000,000	84 241,039	0,70%
EO ATL 2017/1 CAT A	2 000	40 000,000	41 933,967	0,35%
EO ATL 2017-2 CAT A	1 500	60 000,000	63 069,551	0,52%
EO ATL 2020-1	5 000	400 000,000	406 954,380	3,37%
EO ATL 2021/1	5 000	500 000,000	500 000,000	4,14%
EO BTK 2009	1 000	26 625,500	27 898,071	0,23%
EO CIL 2018/1	1 900	114 000,000	123 243,432	1,02%
EO CIL 2017/2	1 110	44 400,000	46 659,072	0,39%
EO CIL 2020/1	10 000	700 000,000	704 349,589	5,83%
EO HL 2017/2	1 000	20 000,000	20 586,850	0,17%
EO UIB 2009/1	2 000	39 920,000	40 728,462	0,34%
EO UIB 2011/1 CAT B	2 500	125 000,000	127 209,315	1,05%
EO UIB SUB 2016	3 000	60 000,000	63 503,342	0,53%
EO BTE 2016	1 500	30 000,000	31 659,221	0,26%
EO UNIFACTOR 2018 CB (TMM+2,5%)	1 500	60 000,000	60 367,420	0,50%
EO BH SUB 2018-1	2 500	100 000,000	104 320,438	0,86%
EO BH SUB 2019-1	2 000	120 000,000	127 390,685	1,05%
EO SUB BH 2021-2	5 000	500 000,000	507 121,030	4,19%
EO ABC 2020/1 CAT A	10 000	800 000,000	837 225,206	6,93%
EO TLF 2021-1	1 500	150 000,000	158 323,398	1,31%
EO SUB STB 2021/1	5 000	500 000,000	500 000,000	4,14%
Emprunt national		371,250	381,428	0,00%
Emprunt National 2014/CAT/C	10	371,250	381,428	0,00%
Titres des Organismes de Placement Collectif		469 715,824	519 174,828	4,29%
Titres des OPCVM		469 715,824	519 174,828	4,29%
FINA O SICAV	1 000	104 697,981	119 831,000	0,99%
SICAV ENTREPRISE	1 104	112 837,242	118 770,528	0,98%
FCP SALAMETT CAP	2 500	27 069,552	46 145,000	0,38%
FCP SALAMETT PLUS	2 500	25 147,500	30 242,500	0,25%
FCP HELION MONEO	500	50 990,500	53 102,500	0,44%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	900	94 758,232	96 261,300	0,80%
SANADET SICAV	500	54 214,817	54 822,000	0,45%
TOTAL		6 006 352,574	6 210 255,712	51,37%
Pourcentage par rapport à l'Actif				51,16%

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Intérêts</u> <u>courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2020</u>	5 841 960,580	188 090,854	9 242,338	6 039 293,772	
<u>* Acquisitions de l'exercice</u>					
Obligations	1 650 000,000			1 650 000,000	
Titres OPCVM	6 262 250,464			6 262 250,464	
<u>* Remboursements et cessions de l'exercice</u>					
Obligations de sociétés	(1 419 410,000)			(1 419 410,000)	
Titres OPCVM	(6 328 324,720)			(6 328 324,720)	4 967,864
Emprunt national	(123,750)			(123,750)	
<u>* Variations des plus ou moins values portefeuilles titres</u>					
			9 577,846	9 577,846	
<u>* Variations des intérêts courus</u>					
		(3 007,900)		(3 007,900)	
<u>Soldes au 31 décembre 2021</u>	6 006 352,574	185 082,954	18 820,184	6 210 255,712	4 967,864

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 4.478.020,928 , se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Montant	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
Créances sur opérations de pensions livrées		999 680,966	1 000 097,500	8,27%
Pension Livrée ABANK 7,5% au 31/01/2022 pour 32 jours		999 680,966	1 000 097,500	8,27%
Certificats de dépôt	3 500 000	3 471 760,273	3 477 923,428	28,77%
Certificat de dépôt AT B au 08/02/2022 à 8% pour 40 jours	500 000	496 475,766	496 651,977	4,11%
Certificat de dépôt BTE au 19/01/2022 à 7,25% pour 20 jours	1 000 000	996 790,704	997 111,634	8,25%
Certificat de dépôt TSB au 31/01/2022 à 7,75% pour 60 jours	1 000 000	989 798,437	994 899,219	8,23%
Certificat de dépôt UNIFACT OR au 01/03/2022 à 8,6% pour 60 jours	500 000	494 347,683	494 441,889	4,09%
Certificat de dépôt UNIFACT OR au 25/02/2022 à 8,6% pour 60 jours	500 000	494 347,683	494 818,709	4,09%
TOTAL	3 500 000	4 471 441,239	4 478 020,928	37,04%
Pourcentage par rapport au total des actifs				36,89%

Note 6: Créances d'exploitation

Cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à D : 9.068,467 contre D : 9.538,315 au 31/12/2020 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Intérêts sur dépôts à vue à recevoir	7 710,659	9 538,315
Intérêts sur obligations à recevoir	1 357,808	-
Total	<u>9 068,467</u>	<u>9 538,315</u>

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à D : 29.334,499 contre D : 32.687,343 au 31/12/2020 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du dépositaire	5 949,160	11 899,295
Rémunération du gestionnaire	23 385,339	20 788,048
Total	<u>29 334,499</u>	<u>32 687,343</u>

Note 8 : Autres créditeurs divers

Cette rubrique s'élève au 31/12/2021 à D : 21.129,227 contre D : 18.064,945 au 31/12/2020 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Honoraires du commissaire aux comptes	8 205,837	9 049,299
CMF	1 380,109	1 207,317
Etat retenue à la source	11 543,281	7 808,329
Total	<u>21 129,227</u>	<u>18 064,945</u>

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de l'exercice 2021 se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020

Montant	11 247 777,639
Nombre de titres	99 973
Nombre d'actionnaires	339

Souscriptions réalisées

Montant	66 565 695,724
Nombre de titres émis	591 653
Nombre d'actionnaires nouveaux	119

Rachats effectués

Montant	(66 906 257,440)
Nombre de titres rachetés	(594 680)
Nombre d'actionnaires sortants	(110)

Autres mouvements

Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	3 110,361
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	9 577,846
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	4 967,864
Résultat incorporé à la VL (A)	632 269,477
Régularisation du résultat incorporé à la VL	(19 144,286)

Capital au 31-12-2021

Montant	11 537 997,185
Nombre de titres	96 946
Nombre d'actionnaires	348

(A): Selon décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 27 mai 2021.

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent à la clôture de l'exercice D : 419.136,358, contre D : 445.856,633 en 2020 et se détaillent comme suit :

	Année 2021	Année 2020
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	361 259,033	336 804,742
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (Emprunt National)	21,937	29,419
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		
<i>Revenus des Titres OPCVM</i>		
- Dividendes	57 855,388	109 022,472
Total	419 136,358	445 856,633

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires totalisent à la clôture de l'exercice D : 365.201,864, contre D : 309.157,644 en 2020 et se détaillent ainsi :

	Année 2021	Année 2020
Intérêts des dépôts à vue	44 644,237	37 787,917
Intérêts des certificats de dépôt	320 557,627	271 369,727
Total	365 201,864	309 157,644

Note 12 : Revenus des prises en pension

Les Intérêts perçus au titre des opérations de prises en pension s'analysent comme suit :

	Année 2021	Année 2020
Intérêts des pensions livrées	98 461,056	102 389,312
Total	98 461,056	102 389,312

Note 13 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements totalisent à la clôture de l'exercice D : 102.005,761 contre D : 86.772,135 en 2020 et se détaillent ainsi :

	Année 2021	Année 2020
Commission de gestion de la CGI	96 055,896	80 822,073
Rémunération du dépositaire	5 949,865	5 950,062
Total	102 005,761	86 772,135

Note 14 : Autres charges

Les autres charges totalisent à la clôture de l'exercice D : 26.553,233 contre D : 24.737,370 en 2020 et se détaillent ainsi :

	Année 2021	Année 2020
Honoraires commissaire aux comptes	9 999,905	9 999,852
Redevance CMF	16 143,865	13 583,557
Contribution Sociale de Solidarité	200,000	200,000
Autres	209,463	953,961
Total	26 553,233	24 737,370

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès
1001 - Tunis

Note 15 : Autres informations

15.1. Données par action et ratios pertinents

<u>Données par action</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Revenus des placements	9,106	8,576	8,487	5,725	6,014
Charges de gestion des placements	(1,052)	(0,868)	(0,803)	(0,693)	(0,813)
Intérêts des mises en pension	-	-	-	(0,023)	-
Revenus net des placements	8,054	7,708	7,684	5,008	5,201
Autres charges	(0,274)	(0,247)	(0,240)	(0,205)	(0,668)
Contribution conjoncturelle	-	-	-	-	(0,436)
Résultat d'exploitation (1)	7,780	7,461	7,445	4,803	4,533
Régularisation du résultat d'exploitation	(2,099)	(1,137)	(0,972)	(0,089)	(0,845)
Sommes distribuables de l'exercice	5,681	6,324	6,472	4,714	3,688
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,099	0,102	0,081	0,043	0,022
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	0,051	(0,623)	(0,954)	(0,019)	0,012
Plus (ou moins) valeurs sur titres (2)	0,150	(0,522)	(0,873)	0,025	0,034
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	7,930	6,939	6,572	4,828	4,567
Résultat non distribuable de l'exercice	0,150	(0,522)	(0,873)	0,025	0,034
Régularisation du résultat non distribuable	0,032	0,130	0,242	0,002	(0,047)
Sommes non distribuables de l'exercice	0,182	(0,392)	(0,631)	0,026	(0,012)
Distribution de dividendes	-	-	-	-	4,010
Valeur liquidative	124,695	118,832	112,900	107,059	102,319
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	0,86%	0,75%	0,73%	0,66%	0,79%
Autres charges / actif net moyen	0,22%	0,21%	0,22%	0,20%	0,23%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	4,67%	5,46%	5,88%	4,50%	3,60%

GO SICAV

16, Avenue Jean Jaurès

1001 - Tunis

15.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire**Rémunération du gestionnaire :**

La gestion de la "GENERALE OBLIG-SICAV" est confiée à la Compagnie Générale d'Investissement "CGI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la société. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération en hors taxes de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Rémunération du dépositaire :

La banque "ARAB TUNISIAN BANK" assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle forfaitaire de D : 5.000 HT.

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société « GENERALE-OBLIG SICAV » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total du bilan de D : 12.139.167, un actif net de D : 12.088.704 et un bénéfice de D : 768.786.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont amplement décrites dans la section « Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au conseil d'administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au conseil d'administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe à la direction et au conseil d'administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 15 Avril 2022

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUICHE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de vous informer que votre Conseil d'administration ne nous a donné avis d'aucune convention entrant dans le cadre des dispositions précitées.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 15 Avril 2022

Le Commissaire aux Comptes :

FINOR

Karim DEROUCHE

MAC EPARGNE ACTIONS FCP

SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2021

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

I- RAPPORT SUR L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Opinion

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers du fonds commun de placement « MAC EPARGNE ACTIONS FCP » qui comprennent le bilan au 31 décembre 2021, l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

Ces états financiers font apparaître un total bilan de D : 2.282.590, un actif net de D : 2.270.219 et un déficit de D : 60.435.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du fonds commun de placement « MAC EPARGNE ACTIONS FCP », au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et la variation de son actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du fonds conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au gestionnaire du fonds.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 20 du code des organismes de placement collectif, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du fonds dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités du gestionnaire pour les états financiers

Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au gestionnaire qu'il incombe d'évaluer la capacité de la poursuite de l'activité du fonds, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il a l'intention de liquider le fonds.

Il incombe au gestionnaire du fonds commun de placement de surveiller le processus d'information financière du fonds.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le gestionnaire, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le gestionnaire du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la poursuite de l'activité du fonds. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le gestionnaire à liquider le fonds ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;

- Nous communiquons aux responsables du gestionnaire notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

II- RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombe au gestionnaire du fonds commun de placement.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Tunis, le 28 mars 2022

Le Commissaire aux Comptes :

Karim DEROUICHE

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2021

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2021	31/12/2020
Portefeuille-titres	4	<u>2 071 593</u>	<u>2 525 756</u>
Actions, et droits rattachés		2 071 593	2 525 756
Placements monétaires et disponibilités		<u>209 727</u>	<u>251 760</u>
Disponibilités		209 727	251 760
Autres actifs		<u>1 270</u>	<u>1 632</u>
TOTAL ACTIF		<u>2 282 590</u>	<u>2 779 148</u>

PASSIF

Opérateurs créditeurs	5	7 850	9 542
Autres créditeurs divers	6	4 521	2 889
TOTAL PASSIF		<u>12 371</u>	<u>12 431</u>

ACTIF NET

Capital	7	2 251 275	2 751 731
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		11	69
Sommes distribuables de l'exercice		18 933	14 917
ACTIF NET		<u>2 270 219</u>	<u>2 766 717</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2 282 590</u>	<u>2 779 148</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Année 2021</i>	<i>Année 2020</i>
Revenus du portefeuille-titres	8	56 230	54 496
Dividendes		56 230	54 496
Revenus des placements monétaires	9	2 108	3 861
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		58 338	58 357
Charges de gestion des placements	10	(31 043)	(35 989)
REVENU NET DES PLACEMENTS		27 295	22 368
Autres charges	11	(8 890)	(5 554)
RESULTAT D'EXPLOITATION		18 405	16 814
Régularisation du résultat d'exploitation		528	(1 897)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		18 933	14 917
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(528)	1 897
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(107 443)	183 640
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		42 156	(123 294)
Frais de négociation de titres		(13 553)	(32 954)
RESULTAT DE L'EXERCICE		(60 435)	44 206

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Année 2021</i>	<i>Année 2020</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	<u>(60 435)</u>	<u>44 206</u>
Résultat d'exploitation	18 405	16 814
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(107 443)	183 640
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	42 156	(123 294)
Frais de négociation de titres	(13 553)	(32 954)
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	<u>(12 809)</u>	<u>(25 890)</u>
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	<u>(423 254)</u>	<u>(200 518)</u>
Souscriptions		
- Capital	242 064	576 830
- Régularisation des sommes non distribuables	(181)	(34 352)
- Régularisation des sommes distribuables	1 136	977
Rachats		
- Capital	(666 290)	(765 328)
- Régularisation des sommes non distribuables	2 791	25 179
- Régularisation des sommes distribuables	(2 774)	(3 824)
VARIATION DE L'ACTIF NET	<u>(496 498)</u>	<u>(182 202)</u>
ACTIF NET		
En début d'exercice	2 766	2 948
En fin d'exercice	717	919
En fin d'exercice	2 270 219	2 766 717
NOMBRE DE PARTS		
En début d'exercice	117 871	125 999
En fin d'exercice	99 699	117 871
VALEUR LIQUIDATIVE	<u>22,771</u>	<u>23,472</u>
TAUX DE RENDEMENT	<u>(2,45%)</u>	<u>1,20%</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2021

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« MAC EPARGNE ACTIONS FCP » est un fonds commun de placement de catégorie mixte éligible aux comptes épargne en actions (C.E.A), régi par le code des organismes de placement collectif et le décret n°99-2773 du 13 décembre 1999 relatif à la fixation des conditions d'ouverture des « Comptes Epargne en actions », des conditions de leur gestion et de l'utilisation des sommes et titres qui y sont déposés. Il a été créé à l'initiative de la Société « AMEN BANK » et la société « MAC-SA » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 24 Février 2009.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date d'ouverture au public, soit le 13 juillet 2009.

Le conseil d'administration de « Mac SA » gestionnaire de « MAC EPARGNE ACTIONS FCP » réuni le 02 Mai 2012 a décidé de réduire la valeur nominale de D : 100 à D : 10 et ce à partir du 02 janvier 2013.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« MAC EPARGNE ACTIONS FCP » est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est l'« AMEN BANK ». Le gestionnaire étant MAC-SA.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2021, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions admises à la cote, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

3.2-Evaluation des placements en actions admises à la cote

Les placements en actions admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2021 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2021 à D : 2.071.593 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2021	% Actif net
Actions, & droits rattachés		2 120 562	2 071 593	91,25%
<u>Actions, valeurs assimilées et droits rattachés admis à la côte</u>	-	2 120 562	2 071 593	91,25%
AMEN BANK	2 000	45 819	48 106	2,12%
ADWYA	45 000	192 832	209 925	9,25%
ASSUR MAGHREBIA	1 550	90 340	99 019	4,36%
ATB	90 000	296 506	206 100	9,08%
ATL	73 275	116 206	133 361	5,87%
ATTIJARI BANK	1 500	45 340	45 621	2,01%
DELICE HOLDING	50	588	747	0,03%
EURO CYCLES	5 975	131 403	191 570	8,44%
HANNIBAL LEASE	12 469	72 690	36 285	1,60%
LAND OR	5 549	52 613	48 830	2,15%
ONE TECH HOLDING	25 000	193 707	216 775	9,55%
PGH	6 600	78 794	75 187	3,31%
S.A.H	11 000	132 066	122 408	5,39%
SIAME	19 500	81 471	83 597	3,68%
TLF	25 900	241 967	233 152	10,27%
UIB	10 000	152 001	156 850	6,91%
UNIMED	22 300	196 219	164 060	7,23%
TOTAL		2 120 562	2 071 593	91,25%

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31</u> <u>décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2020</u>	2 467 282	58 474	2 525 756	
* <u>Acquisitions de l'exercice</u>				
Actions côtées	1 769 238		1 769 238	
* <u>Cessions de l'exercice</u>				
Actions côtées	(2 115 958)		(2 115 958)	42 156
* <u>Variation des plus (ou moins)</u> <u>values latentes</u>				
Actions côtées		(107 443)	(107 443)	
<u>Soldes au 31 décembre 2021</u>	2 120 562	(48 969)	2 071 593	42 156

Note 5 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31 décembre 2021 à D : 7.850, contre D : 9.542, au 31 décembre 2020 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération fixe du gestionnaire	7 163	8 702
Rémunération du dépositaire	687	840
Total	7 850	9 542

Note 6 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2021 à D : 4.521, contre D : 2.889, à l'issue de l'exercice précédent et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du CAC	3 873	2 349
Redevance du CMF	194	235
Retenue à la source	17	305
Autres	437	-
Total	4 521	2 889

Note 7 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2020

Montant	2 751 731
Nombre de parts	117 871
Nombre de copropriétaires	200

Souscriptions réalisées

Montant	242 064
Nombre de parts émises	10 369
Nombre de copropriétaires nouveaux	6

Rachats effectués

Montant	(666 290)
Nombre de parts rachetées	(28 541)
Nombre de copropriétaires sortants	(53)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(107 443)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	42 156
Régularisation des sommes non distribuables	2 610
Frais de négociation de titres	(13 553)

Capital au 31-12-2021

Montant	2 251 275
Nombre de parts	99 699
Nombre de copropriétaires	153

Note 8 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres s'élèvent au 31 décembre 2021 à D : 56.230, contre D : 54.496, au 31 décembre 2020 et englobent exclusivement les dividendes reçus sur les actions admises à la cote.

Note 9 : Revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent au 31 décembre 2021 à D : 2.108, contre D : 3.861, au 31 décembre 2020 et englobent les intérêts des dépôts à vue.

Note 10 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période close le 31 décembre 2021 à D : 31.043, contre D : 35.989, au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération fixe du gestionnaire	28 221	32 717
Rémunération du dépositaire	2 822	3 272
Total	31 043	35 989

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2021 à D : 8.890, contre D : 5.554, au 31 décembre 2020 et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2021</u>	<u>31/12/2020</u>
Rémunération du CAC	6 223 0	2 466 0
Redevance du CMF	2 372 0	2 749 0
Services bancaires et assimilés	138 0	160 0
Autres	157	179
Total	8 890	5 554

Note 12 : Autres informations

12.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2021</u>	<u>2020</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Revenus des placements	0,585	0,495	0,883	0,724	0,441
Charges de gestion des placements	(0,311)	(0,305)	(0,336)	(0,319)	(0,271)
Revenus net des placements	0,274	0,190	0,547	0,405	0,169
Autres charges	(0,089)	(0,047)	(0,064)	(0,070)	(0,067)
Résultat d'exploitation (1)	0,185	0,143	0,483	0,334	0,102
Régularisation du résultat d'exploitation	0,005	(0,016)	(0,003)	(0,022)	0,015
Sommes distribuables de l'exercice	0,190	0,127	0,481	0,313	0,117
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titre	(1,078)	1,558	0,348	(0,464)	(1,211)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,423	(1,046)	(1,787)	2,995	2,294
Frais de négociation de titres	(0,136)	(0,280)	(0,314)	(0,589)	(0,448)
Plus (ou moins) values sur titres et frais de négociation (2)	(0,791)	0,232	(1,752)	1,943	0,635
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	(0,606)	0,375	(1,269)	2,277	0,737
Résultat non distribuable de l'exercice	(0,791)	0,232	(1,752)	1,943	0,635
Régularisation du résultat non distribuable	0,026	(0,078)	0,143	0,244	0,047
Sommes non distribuables de l'exercice	(0,765)	0,155	(1,609)	2,187	0,682
Distribution de dividendes	0,127	0,213	-	-	-
Valeur liquidative	22,771	23,472	23,404	24,533	22,033
Ratios de gestion des placements					
Charges de gestion des placements / actif net moyen	1,35%	1,30%	1,40%	1,37%	1,25%
Autres charges / actif net moyen	0,39%	0,20%	0,27%	0,30%	0,31%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	0,82%	0,54%	2,01%	1,34%	0,54%

12.2 Rémunérations du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "MAC EPARGNE ACTIONS FCP" est confiée à la Société d'intermédiation en bourse "MAC-SA". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit :

- Une rémunération en hors taxes de 1% l'an, calculée sur la base de l'actif net déterminé quotidiennement, et versée trimestriellement.

- Une commission de surperformance si le fonds dépasse un rendement minimum exigé de 15%. Cette commission de surperformance fixée à 10% hors taxes, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement annuel réalisé et le rendement minimum exigé, son règlement effectif se fait annuellement.

L'AMEN BANK, assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% hors taxes, calculée sur la base de l'actif net déterminé quotidiennement et versée trimestriellement avec un minimum de 1.000 dinars hors taxes par an.